



ALPIQ

2011

Rapport de gestion

Chiffres clés 2011

Groupe Alpiq

En mio de CHF	Variation +/- 2010 - 2011 en % (résultat opérationnel)	2010	2011	2011
			Résultat opérationnel	Après corrections de valeur exceptionnelles
Ventes d'énergie (TWh)	31,8	145,569	191,886	191,886
Chiffre d'affaires net	-0,9	14 104	13 984	13 961
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	-23,2	1 472	1 131	36
Amortissements et pertes de valeur	-15,3	- 502	- 579	- 1 229
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	-43,1	970	552	- 1 193
en % du chiffre d'affaires net		6,9	3,9	- 8,5
Résultat consolidé	-60,0	645	258	- 1 346
en % du chiffre d'affaires net		4,6	1,8	- 9,6
Investissements nets	14,0	587	669	669
Total des fonds propres	0,4	7 779	7 809	6 205
en % du total du bilan		42,1	41,0	35,6
Total du bilan	3,0	18 473	19 030	17 446
Collaborateurs ¹	-0,2	11 033	11 009	11 009
En plus du négoce avec produits standardisés				
en TWh	17,2	291,162	341,131	341,131
en mio de CHF	12,4	23 348	26 237	26 237

¹ Effectif moyen en postes à plein temps

Chiffres clés par action

En CHF	Variation +/- 2010 - 2011 en %	2010	2011
Valeur nominale	0,0	10	10
Cours boursier au 31.12.	-52,8	360	170
Plus haut	-15,9	453	381
Plus bas	-55,8	339	150
Résultat net	> -100,0	23	- 49
Dividende ¹	-77,0	8,70	2,00

¹ Proposition à l'attention de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2012

L'aperçu des années 2007 - 2011 est visible aux pages 154 et 155.

Parc de centrales 2011

	MWe	MWe	GWhe	GWhe
Centrales hydroélectriques		3 032		5 500
Suisse	2 876		5 047	
Italie	156		453	
Petites centrales hydroélectriques, parcs éoliens, centrales solaires		189		323
Suisse	14		38	
Bulgarie	73		83	
France	13		34	
Italie	82		144	
Norvège	7		24	
Centrales nucléaires		776		6 207
Suisse	776		6 207	
Centrales thermiques conventionnelles		3 598		9 459
Suisse	55		396	
Allemagne	56		46	
Espagne	831		1 497	
France	408		554	
Hongrie	403		1 831	
Italie	1 361		3 458	
République tchèque	484		1 677	
Puissance totale installée d'Alpiq¹		7 595		21 489

¹ Hors contrats à long terme

Achats d'énergie en 2011

(hors activités spéculatives)



Approvisionnement

Marché	81%	156 055 GWh
Production propre	11%	21 489 GWh
Contrats à long terme	8%	14 342 GWh
Total		191 886 GWh

Production

Thermique conventionnel	44%	9 459 GWh
Nucléaire	29%	6 207 GWh
Hydraulique	25%	5 500 GWh
Nouveau renouvelable	2%	323 GWh
Total		21 489 GWh

Ventes d'énergie en 2011

(hors activités spéculatives)



Suisse	36%	68 335 GWh
Europe de l'Ouest	23%	44 313 GWh
Europe centrale	21%	40 433 GWh
Trading	20%	38 805 GWh
Total		191 886 GWh



Alpiq: des racines suisses – une présence dans toute l'Europe

Alpiq Holding SA est, en Suisse, la première entreprise de négoce d'énergie et de services énergétiques à orientation européenne. Le Groupe est né début 2009 du rapprochement entre deux pionniers de l'énergie: Atel Holding SA et Energie Ouest Suisse SA (EOS). Actif en Suisse et en Europe, il possède des filiales dans plus de 20 pays et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires annuel consolidé d'environ 14 milliards de CHF. L'entreprise est active dans les domaines de la production, du transport, de la vente et du négoce d'énergie ainsi que dans celui des services énergétiques. Alpiq assure environ un tiers de l'approvisionnement en électricité sur le territoire suisse.

Rapport annuel 2011

Le secteur de l'énergie a été confronté à des changements radicaux et des événements imprévisibles en 2011. Leurs conséquences négatives ont affecté Alpiq tout particulièrement, et ce, en raison même de sa structure d'entreprise. Alpiq réagit en adoptant un plan de restructuration global. Son objectif principal est de réduire rapidement les coûts et de diminuer l'endettement.

Sommaire	
Editorial	4
Restructuration	7
Energy International	10
Energy Switzerland	15
Optimisation & Trading	23
Groupe Alpiq Anlagentechnik	27
Corporate Center	31
Corporate Governance	35
Rapport de rémunération	50
Rapport financier	55

Alpiq agit résolument

2011 a été une année très difficile pour Alpiq: les résultats sont en deçà des attentes et les perspectives moroses. Cette tendance, Alpiq l'a détectée et agi. Nous mettons maintenant tout en œuvre pour réengager l'entreprise sur la voie du succès.

«Le ralentissement économique en Europe est à l'origine des surcapacités. Nous en ressentons les conséquences et c'est pourquoi nous réagissons.»

Pendant l'exercice 2011, Alpiq a pris conscience, comme tout le secteur énergétique en Suisse et en Europe, de son exposition face aux nouvelles conditions-cadres et exigences du marché. Les changements opérés ont affecté tout particulièrement Alpiq, et ce, en raison même de sa structure. Les résultats opérationnels sont considérablement inférieurs à ceux de l'exercice précédent avec un EBITDA de 1,1 milliard de CHF (-23%), un EBIT de 552 millions de CHF (-43%) et un bénéfice consolidé de 258 millions de CHF (-60%). Après corrections de valeur exceptionnelles de plus de 1,7 milliard de CHF, Alpiq a dû essuyer sa première perte nette.

Alpiq a perçu les changements. Le Conseil d'administration et la Direction générale ont alors lancé un vaste plan de restructuration. Sa mise en œuvre va permettre à Alpiq de se concentrer sur son cœur de métier, de considérablement simplifier son organisation, ainsi que de réduire les coûts et de diminuer l'endettement. Vous pourrez lire des informations détaillées à ce sujet aux pages 7 à 9.

Le 30 septembre 2011, Giovanni Leonardi, CEO, a décidé de quitter ses fonctions. Le Conseil d'administration en a pris acte et décidé de confier la présidence ad interim de la Direction générale à Hans E. Schweickardt. Il a en outre désigné son vice-président, Christian Wanner comme Lead Director. Le Conseil d'administration remercie Giovanni Leonardi pour son engagement tout au long de sa carrière chez Atel, puis chez Alpiq.

Catastrophe au Japon

En décembre 2010, Alpiq a conclu un accord de collaboration avec Axpo et FMB pour la construction de deux centrales nucléaires de remplacement. Ce projet a représenté une avancée majeure en matière de sécurité de l'approvisionnement électrique en Suisse pour les parties impliquées. Avec le séisme, le tsunami et les accidents nucléaires de Fukushima, les perspectives ont radicalement changé: la Conseillère fédérale Leuthard a suspendu les procédures de demande d'autorisation générale et



Hans E. Schweickardt,
Président du Conseil d'administration
et CEO ad interim

«De nombreuses entreprises d'énergie en Suisse et dans le monde sont contraintes de mettre en œuvre un programme de restructuration.»

commandé une étude exhaustive sur la situation. L'affaire n'en est pas restée là. Fin mai 2011, le Conseil fédéral a décidé une sortie progressive du nucléaire; décision approuvée quelques mois plus tard par le Conseil national et le Conseil des Etats.

Pour les deux à trois prochaines années, les efforts seront axés sur la crédibilisation du projet d'abandon de l'énergie nucléaire et de la nouvelle politique énergétique qui en résulte, ainsi que sur la création du cadre légal sans équivoque pour cette dernière. Or, rien n'est encore réglé de façon définitive tant que les citoyens suisses ne se sont pas prononcés sur la nouvelle politique énergétique. Mais quelle que soit l'issue, les responsables politiques devront de toute façon relever le défi majeur qui consiste à créer les conditions-cadres pour garantir à long terme un approvisionnement en électricité fiable et économiquement supportable.

Développement économique

Le niveau médiocre des prix sur les marchés de l'énergie, des spreads bas et une faible hydraulicité ont largement amputé le résultat opérationnel de 2011. A ces facteurs limitatifs se sont encore ajoutées les corrections de valeur et les provisions exceptionnelles effectuées, d'une part, et la cherté du franc suisse découlant dès début 2011 de la crise économique et financière, d'autre part. Cette année encore, la faiblesse de l'euro continuera d'influer négativement sur nos affaires, et ce, malgré l'intervention de la Banque nationale qui a fixé un cours plancher.

Projets

Mais consacrons-nous aux points positifs de l'année 2011. En avril, Alpiq et ses partenaires ont lancé les travaux d'extension à 480 MW de la centrale de pompage-turbinage FMHL à Veytaux, sur les rives du lac Léman. Le projet de la centrale de pompage-turbinage valaisanne Nant de Drance a franchi deux nouvelles étapes importantes: l'achèvement de la construction d'une prise d'eau dans le lac d'Emosson et l'accord pour la réalisation du projet visant à augmenter la puissance de 600 à 900 MW. Avec la modernisation de la sous-station de Lavorgo (TI), Alpiq apporte une importante contribution à la sécurité de l'approvisionnement en Suisse. Hors de nos frontières, des nouvelles positives sont également tombées. Les travaux de construction ont commencé pour une nouvelle unité de 135 MW dans la centrale tchèque de Kladno. Les deux centrales à cycle combiné au gaz de Bayet en France et de San Severo en Italie ont été mises en service et les activités commerciales lancées. En Espagne, c'est l'acquisition de la centrale à cycle combiné au gaz de Plana del Vent qui

«Nous nous concentrons sur notre cœur de métier, sur la réduction des coûts et sur la simplification de l'organisation.»

a été finalisée. De même, l'extension à 72,5 MW du parc éolien bulgare Vetrocom a été achevée avec succès.

Nos regards sont tournés vers l'avenir

Avec les coupes drastiques opérées dans le cadre de la restructuration, nous avons créé les bases pour le succès futur d'Alpiq. Quant à la nouvelle orientation politique en matière d'énergie, la Suisse place l'efficacité énergétique au premier plan. Grâce à Alpiq InTec, nous sommes déjà bien implantés et pleinement actifs sur ce segment. Alpiq réunit ainsi toutes les conditions nécessaires pour répondre présente sur ce marché en plein essor et entend saisir toutes les opportunités qui s'y présenteront. Nous ferons également le maximum pour entretenir et développer notre parc de centrales en Suisse. Pour cela, Alpiq mise en premier lieu sur les énergies renouvelables et les centrales de pompage-turbinage. Pour le négoce, nous nous concentrons sur la commercialisation de l'énergie produite dans nos propres sites. Autant que possible, nous voulons également conserver notre parc de centrales en Europe et le développer de façon ponctuelle, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. Enfin, nous continuerons de nous engager activement en faveur d'un approvisionnement en électricité sûr et à des prix compétitifs, et de renforcer notre position dans le secteur de l'efficacité énergétique ainsi que de la production d'énergie à faibles émissions de CO₂.

Perspectives

Quelle sera l'évolution des marchés de l'énergie? Nul ne le sait. La situation actuelle affecte Alpiq durement parce qu'elle travaille dans un environnement volatile et qu'elle est tributaire des marchés et de l'exportation. Nous tablons sur une évolution des facteurs contraignants à partir de 2014. D'ici là, nous nous efforcerons de réunir toutes les conditions nécessaires pour garantir la croissance future de l'entreprise. Pour réussir, nous avons besoin du soutien de nos collaborateurs, de nos actionnaires, de nos clients et de nos partenaires. Et pour ce soutien, je vous adresse déjà mes meilleurs remerciements.

Assemblée générale 2012

Dans le cadre de la restructuration, le Conseil d'administration a décidé de transférer le siège d'Alpiq Holding SA de Neuchâtel à Lausanne et de tenir les Assemblées générales alternativement à Lausanne et à Olten. L'Assemblée générale aura lieu le 26 avril 2012 au Palais de Beaulieu à Lausanne.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction



Hans E. Schweickardt
Président du Conseil d'administration et CEO ad interim

Consolider Alpiq durablement en la réorganisant

Les conséquences des événements de Fukushima et de la crise économique ont lourdement touché l'entreprise en 2011. Il y a un an seulement, il était difficile d'imaginer que l'environnement du secteur de l'énergie et la situation d'Alpiq puissent connaître des changements aussi radicaux. C'est pourquoi, et en dépit du contexte difficile du marché, Alpiq avait tracé des perspectives d'avenir raisonnablement optimistes lors de la publication de son résultat de l'exercice 2010. Et puis, ce sont la cherté du franc suisse, les événements de Fukushima et l'incertitude autour de l'évolution de la politique énergétique qui en a découlé, ainsi qu'une forte réduction des marges qui ont frappé Alpiq. Quand, en été 2011, Alpiq a dû revoir ses perspectives de résultat à la baisse, le Conseil d'administration et la Direction générale ont réagi en adoptant un plan de restructuration globale pour l'entreprise. Ce programme repose sur trois piliers: concentration sur le cœur de métier, réduction significative des coûts ainsi que de l'endettement, et simplification de l'organisation. Une mise en œuvre réussie de ce plan consolidera Alpiq à long terme.

L'efficacité énergétique occupe une place centrale dans l'avenir énergétique. C'est notamment dans ce secteur qu'un fort potentiel de croissance s'offre à Alpiq.

Concentration sur le cœur de métier

En se focalisant sur ses activités principales, Alpiq oriente son attention vers son marché premier, la Suisse, et les créneaux rentables en Europe à travers le développement approprié d'un portefeuille d'ouvrages attrayant. Pour ce faire, Alpiq polarise ses efforts sur l'énergie hydraulique en Suisse, les centrales rentables, les contrats à long terme et les nouvelles sources d'énergie renouvelable en Europe. Par ailleurs, Alpiq axe son attention sur la commercialisation de l'énergie produite dans ses propres centrales et sur les contrats à long terme sur les marchés liquides et semi-liquides. De plus, Alpiq recentre désormais ses activités de gros (wholesale) en Europe centrale sur l'approvisionnement, les créneaux et les produits rentables. Les activités commerciales qui sont considérées comme peu efficaces sur le long terme seront réduites.

Ainsi, Alpiq limite les activités de vente à la Suisse, la France, l'Italie et la Roumanie en focalisant ses efforts principalement sur ses partenaires-actionnaires et des partenaires de vente sélectionnés en Suisse, ainsi que sur le négoce de gros et les gros consommateurs finals en France, en Italie et en Roumanie. Une plus grande attention est en outre portée à l'efficacité énergétique. Pour Alpiq, ce secteur, qui joue un rôle central dans l'avenir énergétique, représente un fort potentiel de croissance, notamment parce qu'il combine les deux segments phares de l'entreprise: Energie et Services énergétiques. Enfin, il convient de souligner que les activités d'Alpiq InTec connaissent un vif succès depuis quelque temps déjà permettant ainsi à la société de figurer parmi les principaux fournisseurs en Suisse.

Réduction de l'endettement

Alpiq veut renforcer sa marge de manœuvre financière. Pour y parvenir, les coûts d'exploitation doivent être réduits de manière rapide et durable, et l'endettement net diminué d'ici fin 2014; ce dernier à l'aide de désinvestissements tels que la vente du Groupe Alpiq Anlagentechnik et la cession de participation dans Edipower, associés à des mesures de transfert et de concentration des investissements à hauteur de 1,5 à 2 milliards de CHF.

Des corrections de valeur et des provisions d'un montant de près de 1,7 milliard de CHF sur les actifs, réalisés au cours de l'exercice 2011, font également partie des mesures évoquées. Dans ce cadre, ce sont notamment les actifs financiers internationaux du Groupe qui sont concernés.

Les mesures visant à réduire les coûts prévoient en outre une réduction des effectifs par la suppression de 450 postes dans le segment Energie et au Corporate Center, dont près de 170 en Suisse. Dans le cadre de la restructuration, des licenciements sont inévitables.

Simplification de l'organisation

Cette profonde restructuration entraîne aussi des changements dans l'organisation. En réorganisant sa structure, Alpiq en réduit la complexité, simplifie les processus, réduit les interfaces et accélère la mise en œuvre des décisions.

Tous les domaines opérationnels ont connu des adaptations. Au 4 novembre 2011, Alpiq a dissout le domaine Services énergétiques et rattaché le Groupe Alpiq

La réalisation de projets avec les nouvelles sources d'énergie renouvelables présente plus d'opportunités en Europe qu'en Suisse.

InTec au domaine opérationnel Energy Switzerland pour consolider ses activités dans ce segment. Avec l'adaptation du modèle d'entreprise, des changements ont également été opérés dans le secteur du négoce. Le domaine opérationnel Trading & Services a été renommé Optimisation & Trading et couvre désormais toutes les activités d'optimisation et de négoce d'Alpiq sur les marchés liquides et semi-liquides. L'unité Optimisation Suisse a été transférée d'Energy Switzerland à Optimisation & Trading. Les deux unités Optimisation Suisse et Asset Trading ont été remplacées par les deux nouvelles unités portefeuille Optimisation & Trading Switzerland et portefeuille Optimisation & Trading International. L'unité Proprietary Trading a été dissoute. Erik Saether, ancien directeur de l'unité Market Nordic est le nouveau directeur ad interim du domaine opérationnel Optimisation & Trading.

Dès juillet 2011, Alpiq a réuni les deux domaines opérationnels Energie Europe de l'Ouest et Energie Europe centrale sous Energy International, et rassemblé en même temps les unités Marché Europe de l'Ouest et Marché Italie dans la nouvelle unité Market Western Europe. Les activités de vente en Allemagne ont été suspendues. L'unité Renewable Energy Sources (RES) a été intégrée au domaine opérationnel Energy International, les opportunités de mise en œuvre des projets menés par RES étant plus nombreuses en Europe qu'en Suisse. Toujours au mois de juillet, les domaines de fonction Business Development et Management Services ont été réunis dans le domaine de fonction Management Services. L'unité Energy Controlling & Settlement a été dissoute et ses activités ont été réparties entre les domaines opérationnels Energy Switzerland et Optimisation & Trading, et le domaine de fonction Financial Services. L'étude sur la répartition des responsabilités entre le Corporate Center et les divers domaines, lancée en 2011, sera poursuivie cette année.

Une équipe spéciale chargée de la restructuration

Pour réussir sa restructuration et réaliser les objectifs fixés, Alpiq a constitué à l'automne 2011 une équipe de projet. Cette équipe travaille, sous la direction de Günther Pfeiffer (économiste et expert en processus de changement) et en étroite collaboration avec la Direction générale, à l'élaboration de solutions ainsi qu'à leur mise en œuvre. Günther Pfeiffer a déjà conduit avec succès de nombreux projets de restructuration.

Perspectives

Le Conseil d'administration et la Direction générale sont convaincus de la réussite de la restructuration en cours. D'une seule voix, ils déclarent être convaincus que les mesures adoptées produiront les effets escomptés en dépit des vents contraires. Alpiq parviendra à redevenir une entreprise saine, en croissance, et créatrice de valeur.

Développement du parc de centrales

En Europe, la situation économique a été marquée par la crise de la dette et le ralentissement du développement qui en a découlé. Les accidents survenus sur les réacteurs des centrales de Fukushima au Japon et la fermeture de huit centrales nucléaires en Allemagne ont considérablement influé sur les marchés européens de l'électricité. Parallèlement, les événements en Afrique du Nord et les inondations en Australie ont affecté les marchés du pétrole et du charbon. Tous ces facteurs réunis ont accentué le sentiment d'insécurité sur les marchés de l'électricité. A cela se sont encore ajoutés les risques émanant des régulations ainsi que la situation complexe liée à la faiblesse de l'euro et la cherté du franc suisse. Pendant l'année sous revue, Alpiq a poursuivi le développement de ses capacités de production, notamment avec de nouvelles centrales au gaz à cycle combiné. Dans le cadre de sa restructuration, le Groupe Alpiq a recentré ses activités européennes qui ont été entièrement réorganisées.

Market Western Europe

Marché France

Le marché français de l'énergie a connu des changements fondamentaux en 2011. Le tarif réglementé transitoire d'ajustement du marché (TARTAM) a été supprimé. Simultanément, la loi NOME et le mécanisme ARENH sont entrés en vigueur. Dans l'essentiel, la loi NOME a remplacé le TARTAM, et l'ARENH permet aux fournisseurs certifiés un approvisionnement réglementé en électricité à partir des centrales nucléaires existantes d'EDF. Au printemps, Alpiq Energie France a lancé sa première campagne commerciale sous la nouvelle réglementation et pu reconduire 150 contrats. Le premier constat est que les nouvelles réglementations exercent une pression sur les marges et favorisent la concurrence sur le segment des grands clients.

Les prix de gros sont majoritairement restés stables durant l'année écoulée. Le gouvernement français a autorisé une augmentation des tarifs de l'électricité appliqués aux grands clients industriels. Alpiq a poursuivi le développement de ses opérations commerciales et enregistré une importante progression du volume de vente d'énergie. Avec près de 15 TWh d'énergie fournie, Alpiq se positionne comme l'un des principaux fournisseurs alternatifs d'électricité en France.

La centrale à cycle combiné au gaz de Bayet (3CB) a été mise en service au mois de juin, permettant à Alpiq de renforcer encore sa position sur le marché français. Cette nouvelle centrale constitue un actif important en vue de 2015, année à partir de laquelle la réglementation des prix de gros sera définitivement supprimée. De plus, les autorisations nécessaires à la construction d'une centrale de même type à Monchya-Bois (3CA) ont été délivrées à Alpiq. Au cours de l'exercice sous revue, Alpiq s'est en outre attelée aux préparatifs pour acquérir des concessions hydrauliques.

Marché Espagne

Alpiq a renforcé sa position de principal fournisseur alternatif d'électricité en Espagne en doublant le nombre de ses clients au cours de l'exercice sous revue. Au total, elle a fourni plus de 5,7 TWh et encore élargi sa clientèle sur le segment des petites et moyennes entreprises (PME).

Côté production, l'acquisition de la centrale à cycle combiné au gaz de Plana del Vent a été placée au premier plan. La transaction – l'achat d'une unité de 400 MW et l'exploitation d'une deuxième unité identique durant deux années – a été concrétisée au printemps, puis la centrale a été intégrée au portefeuille énergie d'Alpiq. Le gouvernement espagnol a adopté une réglementation visant à subventionner le charbon local pour la production d'électricité. La décision portant sur une réglementation éventuelle de compensation pour les centrales à cycle combiné au gaz n'est pas encore tombée. Cette intervention, la contraction des spark spreads, le faible écart de prix entre les périodes peak et off-peak ainsi que la contribution réduite des prestations de services-système sont à l'origine d'un résultat qui n'a pas satisfait aux attentes.

Marché Italie

La situation économique en Italie a été des plus complexes. Le secteur de l'énergie a été marqué par des surcapacités et une forte pression sur les marges. En 2011, le

secteur italien de la production d'énergie a vécu d'importants changements dans la répartition des différentes sources d'énergie, en réponse à une baisse considérable de la production des grandes centrales hydroélectriques et à une forte croissance des énergies renouvelables. En matière de stabilité, les nouveaux parcs éoliens et solaires lancent de grands défis à la gestion des réseaux. De plus, ces deux sources renouvelables ont contribué à la baisse des prix et de l'écart de prix entre les périodes de charge de pointe et de charge de base. Les prix day-ahead négociés à la bourse de l'électricité italienne IPEX ont évolué par intermittence à hauteur des coûts de production tandis que la contraction des spark spreads s'est poursuivie.

Des inquiétudes ont surgi lors de la promulgation des lois sur l'économie d'énergie applicables au secteur énergétique. Le projet d'élargissement de la taxe Robin, augmentant de 4% l'impôt sur les sociétés (IRES), concerne toutes les sociétés du Groupe Alpiq sises en Italie, et nouvellement aussi celles qui investissent dans la production d'énergie renouvelable. Après les accidents au Japon, les Italiens se sont en outre prononcés pour l'abandon des projets visant à réintroduire l'énergie nucléaire.

En dépit du contexte difficile, le marché Italie a réalisé un exercice positif. Les importations associées au contrat à long terme qui échoit fin 2011 ont enregistré un vif succès. De plus, de nombreux contrats ont été renouvelés avec de grands clients au cours de l'exercice écoulé, d'autres ont été conclus, dont l'un portant sur l'approvisionnement en électricité de la plus grande perforatrice au monde actuellement en service sur un chantier de tunnel dans la région des Apennins. Soulignons également la réponse positive à l'appel d'offres pour la fourniture d'électricité à l'Administration de l'Italie du Nord, et l'aboutissement positif des renégociations des contrats de fourniture de gaz associée à la vente croissante de certificats d'électricité verte (RECS). Seul point faible: la marge sur les ventes locales a marqué un recul par rapport à l'année précédente.

Avec la mise en service de la centrale à cycle combiné au gaz de San Severo, un important projet a été achevé avec succès. La centrale de 400 MW appartient à EnPlus dans laquelle Alpiq détient une participation à hauteur de 60%. La centrale à cycle combiné au gaz de Novara s'est distinguée par une disponibilité élevée tandis que l'installation à Vercelli a été découplée du réseau pour cause de travaux d'entretien avant la date prévue.

Réduction stratégique du portefeuille

Dans le cadre de la restructuration, Alpiq a décidé de suspendre ses activités de vente en Allemagne, qui, en partie, présentaient des interfaces avec le négoce. Au cours de l'année sous revue, la fermeture d'Alpiq Energie Deutschland AG, sise à Düsseldorf, a été réalisée dans le sens d'une réduction du portefeuille.

Market Central Europe

Au 1^{er} juillet 2011, les unités Market Central Europe North et Market Central Europe South ont été regroupées dans la nouvelle unité opérationnelle Market Central Europe. Le travail relatif à cette réorganisation, incluant, entre autres, l'exploitation commune du portefeuille de grossistes des 16 pays qui forment l'Europe centrale, a pu être achevé fin 2011.

Pour la nouvelle unité, l'exercice 2011 a été dominé par des événements extérieurs imprévus qui ont fortement influé sur les prix de l'électricité dans toute l'Europe: outre les événements déjà mentionnés, ce sont les Balkans qui ont enregistré une hydraulicité particulièrement médiocre entraînant, notamment au second semestre, une hausse des prix dans la région sud de l'Europe de l'Est. Le producteur d'énergie hydraulique roumain Hidroelectrica, l'un des principaux fournisseurs de l'unité Central Europe, a été contraint de réduire ses livraisons d'électricité de près de 70%.

La grande volatilité des prix au premier trimestre découle de la conjugaison de tous ces événements. Les restrictions dans les approvisionnements en énergie hydraulique dans le sud de l'Europe de l'Est ont nécessité le recours à des solutions de remplacement à des prix plus élevés. A cela s'est ajoutée la faiblesse de l'euro face au franc suisse. Le résultat a été un recul notable du rendement du portefeuille de la région. La vente de gros en a pâti, de même que la vente finale. L'unité Market Central Europe a su y répondre avec flexibilité en réorganisant le portefeuille grossistes et ainsi limiter en grande partie les effets négatifs sur les résultats. Au final, et malgré les mesures prises, les objectifs fixés n'ont pas pu être réalisés.

La concentration sur le cœur de métier d'Alpiq a commencé au cours de l'exercice en Europe centrale, notamment par le développement du négoce transfrontalier de gros ainsi que l'optimisation du portefeuille. L'accent a également été placé sur la signature de contrats d'approvisionnement à long terme et le renforcement de la collaboration avec les entreprises nationales sur les principaux marchés locaux. Les premiers succès ont déjà été enregistrés en Turquie, en Ukraine et dans les pays baltes, entre autres.

Power Generation International

Les deux unités Power Generation West et Power Generation Central Europe ont été réunies sous la nouvelle unité opérationnelle Power Generation International le 1^{er} juillet 2011. L'intégration des deux unités a été en grande partie achevée en fin d'année.

Pour cette unité aussi, la dépréciation de l'euro face au franc suisse a entraîné des conséquences néfastes. Néanmoins, la grande disponibilité des centrales tchèques et hongroises, ainsi que l'amélioration des recettes grâce aux ventes de l'électricité produite par ces centrales ont permis d'annuler quasi intégralement ces effets négatifs. Ainsi, les objectifs financiers en euro ont pu être dépassés et, en franc suisse, être presque atteints à 100%.

C'est dans un contexte de marché difficile que les deux centrales à cycle combiné au gaz, San Severo et Bayet, ont été mises en service. Au cours de leur première année d'exploitation, les deux centrales de 400 MW chacune ont dégagé un EBIT positif, même si les résultats sont nettement inférieurs aux attentes en raison d'une forte pression sur les spark spreads. Quant aux mises en service, elles se sont déroulées sans problème majeur et conformément au calendrier; idem pour le fonctionnement technique. Ensuite, c'est l'optimisation des deux centrales qui a été placée au centre des préoccupations, suivie par l'intégration de la centrale à cycle combiné au gaz de Plana del Vent (Espagne) au portefeuille énergie d'Alpiq. Le volume d'électricité pro-

duite par cette centrale a cependant été inférieur aux prévisions pour les raisons susmentionnées.

Les marchés liquides ont été ponctués par de faibles prix de l'énergie et des prix du gaz élevés, ainsi qu'un faible écart de prix entre les périodes de charge de pointe et de charge de base. A cet égard, peu de changements sont attendus pour l'année à venir. Il sera donc difficile d'atteindre les objectifs commerciaux avec le parc de centrales existant. Pour la centrale à cycle combiné au gaz de Plana del Vent, notamment, diverses activités ont été lancées visant à optimiser la rentabilité de l'installation. Sur les marchés semi-liquides tchèques et hongrois, les affaires bénéficient d'une base plus solide grâce à des contrats à long terme. Dans les deux pays, le bon positionnement associé aux activités d'optimisation réalisées avec rigueur au cours des dernières années a porté ses fruits.

Dans la centrale à charbon de Kladno, en République tchèque, le remplacement de l'ancien bloc K3 par une nouvelle unité de 135 MW, dotée d'une technologie ultramoderne, avance comme prévu (projet K7). Le chantier a été officiellement inauguré début mai 2011, en présence de l'ambassadeur suisse. D'autres étapes majeures ont pu être franchies lors des trois mois qui ont suivi: les fondations et la cheminée sont achevées, la construction de la tour de refroidissement a commencé et une solution temporaire pour assurer l'approvisionnement en chauffage de la ville Kladno a été mise en place.

Renewable Energy Sources (RES)

Au 1^{er} janvier 2011, la nouvelle unité opérationnelle RES a démarré ses activités. Celles-ci couvrent l'ensemble du secteur de l'énergie éolienne et de la petite hydraulique, réuni sous l'égide de la toute jeune Alpiq EcoPower SA. Dans le cadre de la restructuration du Groupe Alpiq, l'unité RES est rattachée au domaine opérationnel Energy International depuis le 4 novembre 2011.

L'unité RES exploite près de 35 installations implantées dans cinq pays européens et dispose d'une capacité installée de plus de 200 MW. Par ailleurs, elle gère des projets avec une puissance supérieure à 1 000 MW. Alpiq a en outre doté l'unité d'une stratégie appropriée pour lui permettre d'atteindre l'objectif fixé à 1 000 MW de capacité d'ici 2020. De plus, la forme juridique, l'organisation des effectifs et les principaux processus de la nouvelle unité ont également été définis.

Au cours de l'année sous revue, Alpiq a lancé la deuxième étape de mise en service du parc éolien Vetrocom en Bulgarie. Le parc élargi dispose désormais d'une puissance installée de 72,5 MW. Alpiq a en outre inauguré son premier parc éolien sur le territoire suisse. Après près de cinq mois de travaux et trois mois de tests, les trois éoliennes du Peuchapatte dans le canton du Jura produisent environ 12 millions de kWh par an, soit la consommation annuelle de quelque 3 000 ménages. La construction de la centrale hydroélectrique de Splügen s'est poursuivie conformément au calendrier et au budget. D'autres projets éoliens et de petite hydraulique sont planifiés malgré des conditions de réalisation difficiles en Suisse: nonobstant la volonté d'instaurer une nouvelle orientation politique, ce type de projet est régulièrement ralenti par d'importantes oppositions politiques et des procédures d'autorisation complexes.

Un résultat positif grâce à une base solide

Le domaine opérationnel Energy Switzerland a connu, comme tout le secteur de l'énergie, une année 2011 mouvementée. L'accident de Fukushima a opéré de profonds changements sur les marchés et dans leurs environnements respectifs. Les affaires suisses ont subi des pressions sur plusieurs fronts: conditions de marché difficiles, interventions réglementaires, nouvelle politique énergétique et phénomènes météorologiques exceptionnels comme l'absence de neige en hiver et l'importante sécheresse au printemps, en automne et en hiver, pour ne citer que quelques-uns des facteurs contraignants. Le résultat positif dégagé par Energy Switzerland est donc d'autant plus réjouissant et découle principalement de la solidité de la base sur laquelle reposent les activités en Suisse, à savoir un portefeuille de production largement diversifié englobant l'énergie hydraulique et l'énergie nucléaire, associé à une position forte sur le marché. Avec le développement des activités dans le secteur de l'efficacité énergétique, le domaine opérationnel Energy Switzerland est bien préparé pour s'affirmer, même sur des marchés modifiés.

Market Switzerland

L'unité opérationnelle Market Switzerland s'est imposée avec succès dans un contexte mouvementé et, en dépit de certains facteurs contraignants, a su maintenir ses résultats à un niveau élevé.

Saisir les opportunités de l'avenir énergétique

En politique, c'est le thème de l'énergie qui a été placé au centre des débats. La décision de sortir du nucléaire, prise par le Conseil fédéral et le Parlement, exprime la volonté de changer radicalement d'orientation en matière d'approvisionnement énergétique en Suisse. Des opportunités se sont ainsi offertes à l'unité Market Switzerland qui, durant l'exercice, a enregistré une hausse de la demande de produits renouvelables comme les certificats verts.

Parallèlement, le secteur de l'efficacité énergétique enregistre un intérêt croissant pour les prestations de services. Avec l'acquisition de l'entreprise zurichoise Xamax AG, l'unité a en outre capitalisé un nouveau savoir-faire dans deux domaines spécialisés: la saisie des données et l'optimisation énergétiques. Au cours du dernier trimestre 2011, le Groupe AIT a été transféré au domaine opérationnel Energy Switzerland. Grâce au rapprochement des deux activités fourniture d'énergie et prestations de services dans le domaine de l'efficacité énergétique, de nouveaux clients ont déjà pu être acquis.

Niveau de prix bas et pression accrue sur les coûts

Les évolutions en Europe se sont également répercutées sur le marché suisse de l'énergie. Le déclin de l'activité économique dans la zone euro s'est traduit par une baisse des prix sur les marchés nationaux, dont les effets se sont répercutés sur le comportement des clients et, par conséquent, aussi sur la demande. La pression accrue sur les coûts associée au faible niveau de prix a influencé la propension à changer de fournisseur et créé de nouvelles opportunités commerciales. La demande de contrats à long terme (d'une durée de 2 à 10 ans) a enregistré une hausse.

Quant à l'ouverture du marché de l'électricité, celle-ci a été freinée par un jugement de principe sur l'approvisionnement de base (Stahl Gerlafingen AG) prononcé par le Tribunal fédéral qui, en dernière instance, a annulé la décision d'ElCom et statué que les entreprises enregistrant une consommation annuelle supérieure à 100 MWh pouvaient aussi bénéficier de l'approvisionnement de base au tarif réglementé sans obligation d'acheter l'électricité sur le marché ouvert. L'ouverture intégrale du marché n'est prévue qu'à partir de 2014. De ce fait, la première phase d'ouverture du marché, qui s'étend jusqu'à fin 2013, ne devrait pas produire d'effet notable pendant l'année en cours.

Nuclear & Thermal Power Generation

La suspension des demandes d'autorisation générale pour la construction de nouvelles centrales nucléaires par le Conseil fédéral et la sortie du nucléaire décidé par le Parlement ont eu un impact déterminant sur l'exercice réalisé par l'unité opérationnelle Nuclear & Thermal Power Generation.

Nouvelle politique énergétique

La demande d'autorisation générale pour la construction de la nouvelle centrale nucléaire dans le Niederramt (projet KKN) a été suspendue par le Conseil fédéral. Néanmoins, l'exploitation des installations existantes jusqu'à la fin de leur période d'exploitation normale sur le plan de la technique de sécurité est maintenue. L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) a édicté des normes de sécurité plus strictes pour les centrales nucléaires suisses et décidé de participer à un test de résistance (stress test) organisé à l'échelon européen. Les rapports exhaustifs exigés par l'IFSN ont été déposés dans les délais par les sociétés partenaires Gösgen et Leibstadt. En conclusion, l'inspection a attesté que les deux centrales nucléaires jouissent d'une sécurité élevée. Aujourd'hui, il faut tirer les leçons des événements au Japon et poursuivre dans la voie de la sûreté et de la fiabilité des centrales nucléaires par des mesures adéquates de postéquipement et d'investissement.

Sur le moyen et le long terme, la nouvelle politique énergétique définie par la Confédération implique le développement d'une stratégie adaptée pour l'unité Nuclear & Thermal Power Generation et dont les bases sont à créer dès maintenant. L'énergie nucléaire est une énergie en ruban qui joue un rôle central dans la sécurité de l'approvisionnement en électricité de la Suisse. Alpiq participe actuellement à hauteur de 25,5 % à la production nationale d'énergie nucléaire. Cette position est complétée par des contrats à long terme avec EDF portant sur la fourniture d'électricité.

Bilan réjouissant pour le parc de centrales

Grâce à des investissements continus dans les postéquipements, associés à une disponibilité idéale, la centrale nucléaire de Gösgen a pu être exploitée avec un niveau de sécurité élevé, et ce, après pas moins de 21 années de service sans arrêt d'urgence du réacteur. La production d'énergie électrique atteignant près de 8 TWh a satisfait aux prévisions annuelles.

En 2011, la production de la centrale de Leibstadt (KKL) a atteint quasiment 9,5 TWh et ainsi enregistré une performance record depuis sa mise en service en 1984. Cette réussite a été possible grâce à un contexte d'exploitation optimal tout au long de l'année, ainsi qu'à la mise en œuvre continue de mesures qui ont optimisé la sécurité et l'efficacité de l'installation.

Dans le domaine des centrales thermiques conventionnelles, l'accent a été placé sur le développement du projet de la centrale au gaz à cycle combiné à Chavalon pour EOS Holding SA. L'installation de cogénération chaleur-force de Montheil, mise en service en 2009, a achevé avec succès sa deuxième année de production. Au cours de l'année écoulée, des potentiels d'optimisation complémentaires ont été identifiés sur l'installation. Ceux-ci seront étudiés en détail par la société partenaire CIMO courant 2012.

Hydro Power Generation

Les énergies renouvelables – notamment l'énergie hydraulique – ont reçu un important appui politique. Dans le sillage du projet de sortie du nucléaire prévue par la Suisse, le rôle de la production hydraulique est de nouveau fortement consolidé: d'une part, il est prévu d'augmenter la part de l'énergie hydraulique dans l'approvi-

sionnement électrique futur de la Suisse; d'autre part, au vu du développement massif des énergies renouvelables, les centrales de pompage-turbinage restent incontournables pour garantir la capacité de réserve et de stabilité des réseaux électriques. Dans l'intérêt de la sécurité d'approvisionnement, il convient à présent d'améliorer les conditions de base de cette énergie clé. Alpiq participe au débat tant sur le plan technique que politique.

Conditions de production difficiles

L'année 2011 a été l'une des plus sèches depuis le début des relevés météorologiques. C'est la raison pour laquelle le volume de la production hydraulique a encore baissé par rapport à l'année précédente. En raison de la sécheresse des premiers mois de l'année, certaines usines au fil de l'eau ont enregistré leur niveau historique le plus bas à l'automne. Les centrales à accumulation, en revanche, ont pu partiellement compenser le manque de précipitations grâce aux importants flux d'eau de fonte. Au 1^{er} octobre 2011, Gougra SA a transféré les droits d'exploitation des installations à HYDRO Exploitation SA.

De manière générale, la demande d'énergie hydraulique sur les marchés est substantielle. Nonobstant cette position favorable, elle est également touchée par les surcapacités et le bas niveau des prix de l'énergie qui en découle. Cela exige que les centrales de pompage-turbinage doivent être davantage orientées pour répondre aux exigences de flexibilité en matière d'énergie d'équilibrage.

C'est parti pour le projet FMHL+

Pendant l'année sous revue, plusieurs projets ont été lancés, voire poursuivis, notamment le projet FMHL+ qu'Alpiq conduit depuis début 2011 sur les rives du lac Léman en partenariat avec Romande Energie, Groupe E et la ville de Lausanne. Ce projet a pour objet de doubler la capacité de la centrale de pompage-turbinage des Forces Motrices Hongrin-Léman par l'ajout de deux groupes visant une capacité totale de 480 MW. Le premier coup de pelle du chantier de la nouvelle caverne – près du château de Chillon – a été donné au printemps.

Cet été, Nant de Drance SA (détenue à raison de 54 % par Alpiq, 36 % par les CFF et 10 % par la société valaisanne FMV) a obtenu le feu vert pour le projet élargi d'augmentation de la puissance de la centrale, de 600 MW à 900 MW, de la part de l'autorité concédante. Après avoir surmonté les obstacles géologiques, les travaux de construction de la centrale de pompage-turbinage, située entre les deux lacs de retenue Emosson et Vieux Emosson, ont avancé conformément au calendrier, marquant en outre un jalon important au mois de septembre avec l'installation d'une prise d'eau dans le lac d'Emosson. De plus, le premier des deux ouvrages d'amenée et de restitution des eaux, pesant pas moins de 1 700 tonnes, a été immergé dans le lac.

Le remplacement des machines de la centrale de Navizence de Gougra SA s'est également déroulé comme prévu. La centrale, couplée au réseau depuis 1908, sera entièrement réhabilitée, et son efficacité énergétique nettement améliorée; de même que celle de la centrale de Salanfe dont deux groupes de production ont été entièrement rénovés, augmentant ainsi la puissance de deux fois 30 MW à deux fois 35 MW. L'enfouissement de la ligne de 65 kV qui s'étend sur 1,1 kilomètre pour atteindre la

sous-station de Vernayaz a été achevé. Au cours de l'année sous revue, d'autres grands projets de modernisation ont également été poursuivis dans diverses centrales, dont celle de Fionnay, et dans d'autres installations dans le Tessin et les Grisons. Les études de faisabilité pour RhôDix, le projet de centrale de pompage-turbine de la Grande Dixence, ont été menées à bien.

Au mois de septembre, le 50^e anniversaire du barrage de la Grande Dixence, le plus haut barrage-poids au monde, a été célébré en présence de nombreuses personnalités du monde de la politique et de l'économie. Le nouveau barrage de type voûte de Serra d'Energie Electrique du Simplon SA a été inauguré au mois d'août. Ce mur, construit avec environ 4 000 m³ de béton, remplace désormais l'ancien ouvrage qui avait dû être démolí, le béton présentant des signes de décomposition provoquée par des réactions chimiques.

Retours de concessions: un avenir incertain

Une nouvelle concession internationale a été accordée à la centrale de Ryburg-Schwörstadt. Axpo et Alpiq ont chacune cédé 11,5 % de leur participation au canton d'Argovie dans le cadre du renoncement à l'exercice du droit de retour. La concession pour la centrale Aarekraftwerk Klingnau (AG) arrivera à échéance en 2015. Alpiq est membre du consortium qui se porte candidat pour la nouvelle concession.

En Valais, des spécialistes ont élaboré une stratégie cantonale pour l'énergie hydraulique qui vise principalement à réglementer les retours des concessions après échéance de leur première période. L'objectif de la stratégie est de créer un maximum de valeur ajoutée avec l'électricité produite dans le canton même. Ainsi, pour la prochaine période de concession, la structure des partenariats pourrait connaître d'importants changements. Alpiq suit les stratégies énergétiques des cantons alpins avec grand intérêt et proposera des mesures afin de se positionner comme partenaire énergétique pour l'avenir.

Grid

Les activités de l'unité opérationnelle Grid ont été largement dominées par le transfert prochain du réseau de transport d'énergie à Swissgrid.

Transfert du réseau de transport à Swissgrid

L'unité opérationnelle Grid a poursuivi quatre grands projets, lancés en 2010, pour garantir le respect du calendrier pour le transfert du réseau de transport d'énergie à la société nationale Swissgrid.

Pour le projet GO!, qui a pour objet le transfert de la propriété de tous les réseaux de transport suisses à la société Swissgrid, un accord de principe a été signé et le due diligence a été réalisé avec succès. Les négociations portant sur le contrat régissant les apports en nature et les reprises de biens, incluant le financement de Swissgrid, se poursuivent. Le sous-projet complexe «Gestion sans interruptions, exploitation sûre et intégration» a été activement avancé.

Dans le cadre du projet de transfert des prestations de réseau dans la nouvelle société Alpiq EnerTrans SA, des contrats entre cette dernière et les deux sociétés d'exploitation du réseau (Alpiq Réseau SA et Alpiq Netz AG) ont été conclus portant

sur des opérations locales, l'entretien et la conception de projets. D'autres projets internes permettent de développer les installations du centre de la direction opérationnelle d'Oltén afin de les transférer à Swissgrid, et de regrouper la gestion de l'utilisation des centrales d'Alpiq Suisse sous le toit de la direction des réseaux située à Lausanne.

Alpiq attend avec grand intérêt la décision du Tribunal fédéral (TF) concernant le volume du réseau de transport à transférer à Swissgrid, décision qui doit trancher la question de la délimitation du réseau et du financement associé.

À l'été 2011, le Tribunal administratif fédéral (TAF) a satisfait au recours déposé par Alpiq contre la décision d'ElCom sur la délimitation du réseau en statuant que toutes les lignes en antenne, qu'elles servent aux centrales pour la production d'électricité ou la distribution, et, de manière plus générale, toutes les lignes de 220 kV et de 380 kV faisaient partie intégrante du réseau de transport, et que, par conséquent, la décision dérogatoire formulée par ElCom le 11 novembre 2010 était contraire à la LApEl. Des recours ont déjà été déposés contre cette décision du TAF. En attendant, la question de savoir si les antennes couplées aux réseaux de distribution Romanel-Method, Galmiz-Chiètres-Mühleberg, Mettlen-Plattisachen et celles raccordées aux centrales de Serra-Gondo, de Chamoson-Fionnay GD, ainsi que les lignes de raccordement de Nant de Drance font partie du réseau de transport et, par conséquent, devront également être transférées à Swissgrid reste en suspens.

Concentration sur les projets de ligne de transport

Une consommation toujours croissante associée à des injections décentralisées d'énergie produite avec des sources renouvelables alourdit les charges qui pèsent sur les réseaux de transport. Il en résulte des pénuries d'électricité de plus en plus fréquentes en Suisse et à l'étranger, ainsi que, de manière intermittente, des limitations d'injection. C'est notamment dans le cadre de la nouvelle politique énergétique qu'un développement approprié du réseau est une priorité absolue; or, des oppositions politiques, souvent véhémentes, aux projets de construction ou d'extension des réseaux s'accroissent.

Le projet de construction d'une ligne à haute tension entre Chamoson et Chippis, dans le canton du Valais, illustre bien la situation. En juillet 2010, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a donné son feu vert pour la réalisation de la ligne aérienne de 380 kV, longue de près de 28 kilomètres. Des recours ont été déposés auprès du Tribunal administratif fédéral contre cette autorisation. Les opposants au projet exigent que la ligne soit partiellement, voire entièrement enterrée, ce qui augmenterait considérablement la complexité technique de ce projet. Le canton du Valais a commandé une étude pour comparer les deux variantes. Le Tribunal administratif fédéral s'est rendu sur place, en présence d'Alpiq et d'opposants au projet, et vient d'achever l'étude sur la situation. La décision finale est attendue au printemps 2012.

Au cours de l'exercice écoulé, l'OFEN, à l'issue de l'enquête, a approuvé les plans pour la ligne commune (Alpiq et CFF) de 380/220/132/65 kV pour les tronçons Bitsch/Massaboden-Filet/Mörel-Ulrichen. Des recours ont été déposés contre ce projet également. Une autre activité importante conduite par le domaine opérationnel a concerné le couplage au réseau des projets achevés FMHL+ et Nant de Drance. De lon-

gues négociations avec Swissgrid ont été nécessaires pour trouver un accord, trouvé en fin d'année, sur la topologie du raccordement de ces deux projets. La future répartition des coûts dépendra essentiellement de la décision du TF concernant la délimitation du réseau et les lignes en antenne (cf. ci-dessus).

Nouvelle sous-station de Lavorgo

Alpiq a remplacé la sous-station de Lavorgo (TI) par une installation neuve. Le nouveau poste de couplage de 380/220 kV joue un rôle important dans le réseau de transport d'électricité de la Suisse ainsi que pour la sécurité d'approvisionnement énergétique: il relie les centrales tessinoises aux consommateurs finals au nord et au sud des Alpes via les transversales nord-sud, et aussi la Suisse romande à ces transversales par le biais du réseau de transport valaisan.

Groupe Alpiq InTec

De faibles taux d'intérêt et l'accroissement de la population expliquent le niveau élevé de l'investissement dans le secteur suisse de la construction. Pour le Groupe Alpiq InTec, la tendance s'est traduite par un carnet de commandes bien rempli et un taux d'activité élevé tout au long de l'exercice 2011. Seul un recul de l'investissement chez les clients actifs dans le secteur pharma/biotechnologie a assombri le tableau. Le maintien de la pression sur les prix du marché s'est principalement ressenti dans les gros projets.

La crise financière et de la dette en Italie a freiné l'industrie du bâtiment dans le nord du pays, notamment dans le Triveneto, ce qui s'est traduit par un faible volume d'offres. L'agglomération de Milan, en revanche, en a été relativement épargnée.

Dans le secteur de la technique d'approvisionnement et des transports, le volume des commandes s'est maintenu au niveau de l'année précédente. En République tchèque par contre, les investissements dans les transports publics ont enregistré un recul notable.

Avec l'acquisition des sociétés Albin Baeriswyl SA à Fribourg, Robert Schellenberg AG à Winterthour et Meister + Brülisauer Haustechnik AG à Ettenhausen, le Groupe Alpiq InTec a renforcé sa position de leader dans la technique de construction en Suisse.

La nouvelle société Alpiq EnerTrans SA a lancé ses activités opérationnelles au 1^{er} janvier 2011. La création de l'entreprise a permis de concrétiser la séparation entre les actifs et les services énergétiques dans le secteur des réseaux à haute tension.

L'efficacité énergétique en plein essor

Dans le secteur de la mobilité électrique, les activités d'installations et d'infrastructures de chargement ont été lancées avec succès et des contrats d'exclusivité signés avec des partenaires de prestige; il en va de même pour les prestations de services dans le secteur de l'efficacité énergétique. Plusieurs constructeurs automobiles ont annoncé le lancement de voitures électriques en 2012, ce qui laisse entrevoir de belles perspectives de consolidation dans le secteur de la mobilité électrique. Sur ce segment, le Groupe Alpiq InTec entend ici se positionner comme prestataire de solutions complètes entraînant, entre autres, la création au cours de l'année sous revue

de la société Alpiq E-Mobility AG dont les activités seront exclusivement axées sur la mobilité électrique. L'évolution positive dans ce secteur s'est poursuivie sur la lancée de l'année précédente.

La nouvelle politique énergétique fédérale a insufflé un dynamisme certain au solaire thermique et à la photovoltaïque. Par ailleurs, les technologies solaires sont bien placées pour bénéficier d'une possible abrogation du plafonnement des coûts en matière de rétribution à prix coûtant du courant injecté.

Le projet AlpTransit Gotthard a franchi une étape majeure supplémentaire avec la mise en service du portail nord (Rynächt). Conformément au calendrier, le coup d'envoi des travaux de câblage du plus long tunnel ferroviaire au monde a été donné en automne 2011. Les travaux de ce «projet du siècle», ont été menés comme prévu en 2011. AlpTransit Gotthard AG vise en outre une réduction du temps de construction d'une année, pour un achèvement en 2016. Par ailleurs, le Groupe Alpiq InTec répondra à l'appel d'offres portant sur la technique ferroviaire du tunnel de base du Ceneri, annoncé pour le premier trimestre 2012.

Prix fluctuants et environnement complexe

Le domaine opérationnel Optimisation & Trading a connu une année mouvementée. A certains moments, l'environnement a été volatil rendant ainsi les activités commerciales des actifs propre très complexes. De plus, des facteurs macroéconomiques et politiques ont apporté leur lot de difficultés supplémentaires en influant plus fortement sur les prix que les facteurs sectoriels habituels. La complexité s'est encore accentuée avec la mise en place de nouvelles exigences réglementaires. Dans ce contexte global, le domaine opérationnel n'a pas pu atteindre tous les objectifs fixés. Par ailleurs, la restructuration du Groupe Alpiq prévoit une forte concentration des activités de négoce.

L'exercice écoulé a été marqué par des événements économiques et politiques d'envergure mondiale qui ont rythmé les activités de négoce avec un impact souvent plus fort que celui habituellement produit par les facteurs propres au secteur. D'autres aspects déterminants ont été le ralentissement économique et l'intérêt croissant pour les énergies renouvelables.

Avec l'arrêt de plusieurs réacteurs nucléaires à la suite du séisme dévastateur, le Japon a intensifié ses importations de gaz naturel liquéfié (GNL). L'augmentation de la demande pour compenser la perte de production d'énergie nucléaire a provoqué une hausse des prix du gaz. En parallèle, les émeutes dans les pays arabes ont entraîné des interruptions de livraison de gaz naturel et de pétrole. Ces facteurs réunis ont résulté en une augmentation des prix du gaz naturel et du pétrole au premier trimestre 2011. En Europe, la fermeture de centrales nucléaires allemandes en réaction à la catastrophe de Fukushima s'est traduite par une hausse temporaire des prix sur les marchés de l'électricité. En revanche, calculés sur toute l'année 2011, les prix de l'électricité sont restés bas, principalement en raison des surcapacités enregistrées dans plusieurs pays européens et d'un recul net de la demande découlant du ralentissement de la croissance économique et de la crise de la dette.

Les marchés de l'électricité ont en outre été ponctués par l'accroissement du pourcentage de production avec des énergies renouvelables, notamment le solaire. En Allemagne et en Italie, des mesures d'incitation ont déclenché une véritable explosion des installations solaires. L'Allemagne, par exemple, disposait fin 2011 d'une puissance solaire installée de près de 17 GW. C'est ce fait qui a entraîné une forte pression sur les prix de l'énergie de pointe.

Proprietary Trading

Proprietary Trading a réagi promptement à l'annonce de fermeture de centrales nucléaires allemandes. Pour de nombreux pays, le sujet de l'approvisionnement en énergie à moyen et à long terme est très vague depuis Fukushima. Une autre conséquence de la catastrophe a été le net recul des prises de risques, une réaction pertinente puisqu'aucune tendance de prix pour l'électricité ne s'est confirmée pendant plusieurs mois. Dans un premier temps, les conséquences immédiates de la sortie du nucléaire sur les prix du marché ont été surestimées: les prix ont continué de baisser à partir du printemps pour chuter de plus belle dès l'automne en raison de la douceur exceptionnelle. Par conséquent, seules les positions courtes ont connu des succès ces derniers mois.

Avec la restructuration du Groupe Alpiq, le négoce spéculatif pour compte propre sera fortement réduit; les activités seront encore concentrées et intégrées aux activités de négoce restantes.

Asset Trading

L'Asset Trading a connu un exercice dominé par des conditions-cadres de plus en plus difficiles et a dû faire face à des bouleversements sur les marchés de l'énergie. Les principaux facteurs ont été le rétrécissement de l'écart de prix entre les périodes de charge de pointe et de charge de base, la contraction des spark spreads, la faiblesse de l'euro face au franc suisse, les surcapacités dans la production et le recul de

la demande des consommateurs finals. A ce tableau sombre qui se reflète dans les résultats de l'Asset Trading, il convient d'ajouter encore le retard de l'Italie en matière de compensations de CO₂ et les conséquences financières négatives entraînées par les anciens contrats.

Seuls la mise en œuvre élargie du projet de couplage des marchés et l'accroissement des liquidités intrajournalières sur les plates-formes de négoce ont apporté un nouvel élan au négoce de l'énergie propre. Alpiq a pu en bénéficier largement grâce à la flexibilité de ses centrales hydrauliques ainsi qu'à la présence et au fort positionnement de ses équipes sur le marché à court terme. Si les opportunités offertes au cours de cette période ont pu être saisies avec succès, les marchés à moyen et à long terme ont été caractérisés par une forte volatilité qui a produit un effet négatif sur les activités de commercialisation et de couverture (hedging) des actifs d'Alpiq.

Parallèlement à la mise en service des nouvelles centrales à cycle combiné au gaz, Asset Trading a commencé les activités de commercialisation des nouvelles productions de San Severo en Italie, de Plana del Vent en Espagne et de Bayet en France.

Optimisation

L'unité opérationnelle Optimisation, chargée de la valorisation du portefeuille Energie suisse d'Alpiq, a relevé plusieurs défis au cours de l'exercice écoulé: les prix de l'énergie ont largement baissé, ainsi que les écarts de prix de l'électricité entre les périodes de charge de pointe et de charge de base. Un rétrécissement qui, entre autres, est attribuable à la part croissante des énergies renouvelables en Europe. Le ralentissement économique, la surproduction et la cherté du franc suisse ont exercé une pression supplémentaire sur les prix. La fermeture de huit centrales nucléaires allemandes a influé sur les prix. De plus, la pénurie de neige pendant l'hiver et des précipitations inférieures à la moyenne ont affecté la production des centrales hydrauliques. Par ailleurs, diverses révisions planifiées ont produit un effet négatif sur le portefeuille de production. Certaines régulations dans le secteur des prestations de services-système ont entraîné une baisse des prix pour ce type de service.

Des plates-formes communes

L'équipe d'Optimisation a été occupée par des activités internes portant sur l'intégration des systèmes. Elle a notamment conçu un système à l'échelle du groupe pour le négoce et la gestion du risque qui a permis d'améliorer considérablement l'efficacité dans ce domaine, de même que pour l'offre et la réalisation de prestations de services-système pour lesquelles les responsabilités et les processus ont été optimisés. Elle a également fusionné les deux groupes-bilans (ex-EOS et ex-Atel) en un seul. Dans le cadre du plan de restructuration du Groupe Alpiq et du nouveau domaine opérationnel Optimisation & Trading, l'équipe Optimisation connaîtra encore des changements. Asset Trading et Optimisation seront réunis dans le nouveau domaine opérationnel Optimisation & Trading.

Middle Office & Operations

L'unité opérationnelle Middle Office, conjointement avec le Corporate IT et le Back and Front Office, a terminé avec succès son travail de consolidation des sys-

tèmes de négoce. En association avec le reporting amélioré, elle a optimisé la transparence dans le domaine des performances, mais aussi des risques dans le négoce. Le Scheduling a consolidé ses activités à Olten et réorganisé sa structure en instaurant une équipe électricité et une équipe gaz.

La restructuration du Groupe Alpiq prévoit, entre autres, l'adaptation du modèle d'affaires. Sa mise en œuvre, qui a commencé immédiatement après l'annonce de la restructuration le 4 novembre, va pleinement occuper Middle Office & Operations au cours des mois à venir. L'objectif est alors de réduire considérablement les coûts, notamment par la simplification de l'organisation, des processus et des systèmes.

Finance & Services

Fin 2011, Alpiq Trading SA a conclu plus de 60 accords-cadres et détient désormais des licences de négoce pour l'électricité, le gaz et les certificats dans la plupart des pays d'Europe occidentale.

Après la crise financière de 2008 et 2009, l'UE a défini de nouvelles réglementations pour les marchés financiers dont le négoce d'énergie n'était que peu concerné. Dorénavant, la version actuelle de la directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II) dit que les produits OTC Forwards (produits dérivés standard avec livraison physique) sont également considérés comme instruments financiers. Cela signifie que les entreprises d'énergie qui commercialisent de tels produits seront soumises aux mêmes réglementations que les prestataires financiers. Selon l'état actuel des discussions, les négociants en énergie ne pourront demander de dérogation que si leurs activités avec des produits financiers sont qualifiées d'activité annexe, en d'autres termes si le négoce avec des produits financiers concerne un capital ou son chiffre d'affaires issu d'opérations pour compte propre ou de prestations de service, et s'il représente un faible pourcentage du chiffre d'affaires et des fonds propres liés aux activités principales.

La nouvelle réglementation sur les infrastructures des marchés européens (EMIR) est en voie d'achèvement. Elle prévoit l'obligation de centraliser le clearing des produits OTC et de déclarer les informations de négoce afférentes. Elle s'applique également aux institutions hors secteur financier si le volume de leurs activités dépasse un seuil qui reste encore à définir.

La réglementation sur l'intégrité du marché énergétique et la transparence (REMIT) entre en vigueur début 2012. Elle vise à garantir l'intégrité et la transparence des marchés de gros dans le domaine de l'énergie, proscrit les délits d'initiés et la manipulation des marchés, et règle la conduite et l'obligation d'information en cas d'arrêt imprévu d'une centrale. A partir de 2013, le REMIT prévoit d'améliorer la transparence en obligeant tous les acteurs actifs sur les marchés de gros de remettre un rapport exhaustif sur le négoce et les informations clés (disponibilité des centrales).

Il apparaît déjà clairement que tous ces changements sur les marchés financiers auront de lourdes conséquences sur l'organisation et les coûts de toute l'économie énergétique à l'échelle européenne.

Le processus de cession est engagé

Le Groupe Alpiq Anlagentechnik (AAT) a connu un exercice 2011 mouvementé. Entre-temps, le développement économique a été freiné par la crise des dettes souveraines. Dans le sillon des événements au Japon, le gouvernement fédéral allemand a lancé un nouveau plan énergétique qui, entre autres, prévoit d'accélérer la sortie du nucléaire. Ce contexte a conduit au développement de nouveaux créneaux et activités pour le domaine Technique d'énergie et des installations. Le domaine Technique d'approvisionnement en énergie a enregistré un résultat positif. Le processus de cession du Groupe AAT, planifié dans le cadre de la restructuration du Groupe, a été lancé en 2011, et est en cours de mise en œuvre.

Le moteur économique allemand a connu un ralentissement au cours de l'année 2011. La crise de l'euro a été à l'origine de la faible croissance au quatrième trimestre. Calculé sur toute l'année 2011, le PIB réel a augmenté de 2,9 % (+ 3,6 % l'année précédente). Les prévisions pour 2012 sont très modérées avec une croissance attendue de seulement 0,4 %.

Outre les facteurs économiques, les décisions politiques ont également influé sur l'environnement du Groupe AAT. Les contenus du plan énergétique du gouvernement fédéral allemand en réponse à l'accident nucléaire de Fukushima sont désormais définis et comprennent principalement les points suivants:

- la fermeture des sept plus anciennes centrales nucléaires et de la centrale nucléaire de Krümmel;
- l'arrêt progressif des neuf autres centrales nucléaires entre 2015 et 2022;
- l'accélération des procédures d'autorisation pour les énergies renouvelables et les centrales conventionnelles.

Le nouveau plan énergétique du gouvernement fédéral allemand n'a pas produit d'effets directs sur le Groupe AAT en 2011 en raison d'un nombre suffisant de commandes en réserve. En revanche, les conséquences à moyen terme restent imprévisibles, mais comporteront néanmoins des opportunités intéressantes comme, par exemple, la construction de nouvelles grandes centrales, l'intérêt pour les énergies renouvelables, la décentralisation de la production d'énergie ainsi que le développement des réseaux électriques. Quant au secteur du nucléaire, l'abandon progressif des centrales va considérablement augmenter la demande en travail de planification pour les projets démantèlement.

Technique d'énergie et des installations (TEI)

Le domaine d'activité TEI n'a pas tout à fait atteint le niveau de développement de ses grands projets enregistré l'année précédente. En Suisse, notamment, la demande a été modérée dans les secteurs des grandes centrales, du génie énergétique et écologique, et de la chimie et pétrochimie. Ici, le Groupe AAT mise sur la croissance annoncée dans les pays européens et, principalement, sur la région de l'Europe de l'Est. Les perspectives pour la demande dans le secteur du génie nucléaire ont été revues à la baisse depuis la décision d'accélérer la sortie du nucléaire, bien que des opportunités nouvelles se dessinent pour le domaine TEI grâce à son savoir-faire en matière de planification de démantèlement de centrales et de radioprotection. Quant à la question de savoir si l'énergie nucléaire peut être remplacée par le gaz, la cogénération gaz et vapeur et le charbon en Allemagne, elle est actuellement débattue par les politiques. Une baisse des investissements, liée à l'insécurité ressentie par les entreprises d'énergie depuis l'annonce de la nouvelle politique énergétique en Allemagne, a été enregistrée dans le secteur des petites centrales (installations de cogénération gaz et vapeur, centrales à cycle combiné pour le chauffage d'îlots et centrales à biomasse). Par ailleurs, une évolution conjoncturelle favorable au premier semestre, au moins, a embelli la situation générale de la demande en canalisations et en installations industrielles, ainsi qu'en technique d'alimentation (semi-conducteurs, construction automobile, etc.). Les potentiels sur les marchés européens restent réels.

Malgré cette dynamique globalement retenue, le domaine d'activité TEI a enregistré quelques grosses commandes telles que la fabrication et le montage des canalisations à haute pression pour les centrales de Rotterdam et de Neurath. Concernant les projets en cours, les travaux sur le bloc K7 de la centrale à charbon de la ville tchèque de Kladno ont avancé comme prévu. Avec un montant s'élevant à 240 millions d'euros, il s'agit du plus important contrat de prestation signé par le Groupe AAT.

Technique de l'alimentation en énergie et de la communication (TEC)

En 2011, année de référence pour la fixation de la rémunération d'utilisation du réseau pour les cinq années à venir, le volume de la demande a nettement progressé dans le segment des clients de base EAE. Il en va de même pour le secteur des réseaux de transport qui a lui aussi bénéficié d'une demande croissante de lignes aériennes et de câbles à haute tension.

Côté vente, les points forts de l'année 2011 sont les quatre commandes pour le raccordement de parcs éoliens en mer, soit le couplage au réseau terrestre par des câbles à courant continu haute tension et des câbles à haute tension, planification et tracés inclus. De manière générale, le marché de l'énergie éolienne offshore s'est caractérisé par le maintien du bon niveau de la demande. Un autre contrat important concerne le projet de vente croisée, partie intégrante des projets allemands Transport Unité (VDE) 8.2, portant sur l'équipement technique (installations électrotechniques, de télécommunication et de sécurité) du nouveau tronçon de la voie ferroviaire allemande ICE Halle-Leipzig-Erfurt. Le donneur d'ordre est la société viennoise Porr GmbH, qui, en qualité d'entrepreneur général, a remporté l'appel d'offres de la Deutsche Bahn pour les travaux de superstructure de la voie et la technique ferroviaire. Il s'agit là du premier projet collaboratif de ce type de GA Netztechnik, GA-EAN et Frankenluk, dirigé par GA Netztechnik. La demande dans les secteurs de l'ingénierie des systèmes de câblage, de la technique ferroviaire et des réseaux TKT (le développement des réseaux d'autoroute, ferroviaires, de radiocommunication et des réseaux à large bande, entre autres) a conservé son bon niveau.

Les projets infrastructurels dans le secteur des réseaux de transport, en revanche, ont de nouveau subi des ralentissements attribuables aux difficultés d'autorisation, et ce, en dépit de la reconnaissance générale du besoin en équipements techniques. La volonté d'accélérer l'investissement, notamment avec la révision de la loi sur le secteur de l'énergie (EnWG-ÄndG) et la loi sur l'accélération du développement des réseaux (NABEG), fait entrevoir une perspective positive.

Pour l'année en cours, le développement des affaires du Groupe AAT restera influencé par la volonté d'investissement des fournisseurs d'énergie en Allemagne et dans les pays de la CEE. Pour les réseaux de transport, une progression des demandes est attendue en réponse au développement de l'infrastructure énergétique à l'échelle européenne; il en va de même pour le marché des parcs éoliens offshore. Dans le secteur des réseaux de distribution, un léger recul des investissements est à prévoir après l'augmentation enregistrée au cours de l'année dite de référence. Pour les grandes centrales, l'accent sera mis sur la réalisation des projets en cours, aucun appel d'offres n'étant à ce jour annoncé pour des projets de construction de centrales à

charbon ou nucléaires en Allemagne, contrairement à d'autres pays européens. Dans le secteur du génie énergétique et écologique, le Groupe AAT concentrera son attention sur une présence et une participation actives dans l'approvisionnement décentralisé en énergie pour lequel une croissance considérable est attendue. Des investissements majeurs ne sont toutefois pas prévus dans ce secteur pour l'année 2012.

Parmi les événements stratégiques majeurs qui ont marqué l'année du domaine d'activité TEC, il convient de citer la fondation de GA-Linel (entrée sur le marché des réseaux de transport en Italie du Nord) avec siège à Bressanone (Italie). Ga-Linel est une coentreprise, détenue par GA-HLB (à 51 %) et la société italienne LINEL S.R.L. (à 49 %). Cette nouvelle société est spécialisée dans la construction de lignes à haute tension et emploie actuellement une vingtaine de personnes. Le 1^{er} mai 2011, GA-EAS a inauguré la société GA Bauleistungen GmbH, avec siège à Rutesheim. Cette dernière opère dans le secteur du génie civil, plus précisément dans la construction de conduites, et compte à ce jour près de trente collaborateurs.

Deux stratégies: stabilisation et croissance qualitative

Pour le Groupe AAT, l'exercice 2011 a été placé sous le signe de la mise en œuvre de sa «Stratégie de croissance qualitative». Comparé à l'exercice précédent, il a non seulement considérablement amélioré son chiffre d'affaires, son résultat et sa marge d'EBIT, mais aussi optimisé son positionnement stratégique sur le marché grâce aux diverses mesures élaborées. Le domaine d'activité TEI a axé ses efforts sur la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation visant à maintenir le niveau élevé du chiffre d'affaires, du résultat et du rendement. Quant au domaine d'activité TEC, il s'est donc concentré sur la mise en œuvre de la stratégie de croissance qualitative. Grâce à ces mesures, les deux domaines ont amélioré les conditions qui leur permettront de renforcer leur positionnement respectif et d'optimiser leurs chances sur les marchés.

Le Groupe AAT à la veille de la cession

Le plan de restructuration du Groupe Alpiq prévoit des désinvestissements dont, notamment, la cession du Groupe AAT. Les préparatifs ont été engagés au deuxième semestre 2011 et leur mise en œuvre est activement poursuivie.

Sous le signe de la restructuration

Le Corporate Center a joué un rôle important dans la restructuration du Groupe Alpiq avec la réalisation de nombreuses activités déclinées sur plusieurs niveaux: Financial Services, par exemple, a eu pour objectif de renforcer la flexibilité financière d'Alpiq; Corporate IT a procédé à une réorganisation propre et reflètera les nouveaux processus et structures d'Alpiq; Corporate Human Resources est fortement impliqué dans la réduction des effectifs prévue par le plan de restructuration; Corporate Communications accompagne la restructuration du Groupe Alpiq par une communication interne et externe cohérente. La réorganisation du Groupe Alpiq entraînera aussi des changements fondamentaux pour le Corporate Center par le transfert prévu d'unités de fonction vers des domaines opérationnels et par la concentration des activités du Corporate Center sur les tâches directionnelles du Groupe. Cette restructuration a été préparée en 2011 et sera mise en œuvre au cours de l'année 2012.

Financial Services

Le domaine fonctionnel Financial Services a réalisé avec succès diverses transactions financières en tirant parti des opportunités offertes par des taux d'intérêt avantageux. Le profil d'endettement de l'entreprise a ainsi pu être amélioré. Signe d'une gestion réussie des liquidités est le placement favorable, durant l'été, dernier du prêt de 475 millions de CHF.

La cherté du franc suisse a exigé une grande flexibilité, notamment dans les opérations de couverture (hedging). L'activité de financement du Groupe s'est avérée très complexe compte tenu des marchés partiellement en crise associés à une conjoncture faible. La situation politique incertaine à la suite de la catastrophe au Japon et la tendance négative sur les marchés de l'énergie, accentuée par des facteurs liés aux réglementations, ont été les principaux éléments qui ont affecté les résultats, imposant ainsi la mise en place de diverses mesures pour optimiser l'efficacité. L'évolution imprévisible, volatile et négative des marchés a requis une attention accrue portée à la gestion des risques, notamment parce que ces derniers ont considérablement augmenté chez certaines contreparties au cours de 2011. C'est pourquoi la mise en œuvre réussie de la nouvelle «Risk Policy», validée fin 2010 par le Conseil d'administration, a constitué une étape importante pour le domaine Financial Services.

En interne, le domaine a activement collaboré à l'élaboration du plan de restructuration du Groupe Alpiq. Les activités ont entre autres consisté à préparer l'adaptation des processus de financement à la nouvelle organisation et au modèle d'entreprise amélioré. L'objectif consiste à mettre en place des mesures appropriées permettant d'atteindre une flexibilité financière maximale. Ainsi, les mesures financières ciblent, outre les désinvestissements programmés, la correction des valeurs sur les actifs d'Alpiq au cours de l'exercice 2011. Financial Services a élaboré une proposition concrète qu'il a soumise au Conseil d'administration.

Pour Corporate Settlement, l'exercice a été marqué par le lancement de la décentralisation des activités prévues dans le cadre de la restructuration. Par ailleurs, des mesures visant à optimiser les principaux processus de Settlement & Reporting ont été mises en œuvre.

En 2012 encore, le financement du Groupe Alpiq sera tributaire de l'évolution sur les marchés financiers et des devises. L'organisation et les domaines d'activités futurs de Financial Services seront déterminés dans le cadre de deux projets de réorganisation. Le nouveau modèle d'entreprise amélioré devrait également entraîner des changements en matière de gestion des risques. En ce qui concerne les réglementations, ce seront principalement les nouvelles directives de l'UE qui modifieront les exigences pour les activités de reporting, de gestion des liquidités et des charges en fonds propres.

Management Services

Le transfert de Corporate IT du domaine de fonction Financial Services vers le domaine de fonction Management Services a été réalisé le 1^{er} juillet 2011. Afin d'améliorer l'interface avec les activités commerciales, chaque domaine opérationnel et fonctionnel a été doté d'un Business Line Manager. De plus, Corporate IT a procédé à une réorganisation permettant de mieux définir les responsabilités, de simplifier les

processus informatiques et de réduire les dépenses. Cette année encore, les efforts de l'unité seront principalement axés sur la restructuration du Groupe Alpiq et les adaptations qui en résultent en matière d'organisation et de processus.

En 2011, Corporate Human Resources a poursuivi la mise en œuvre des mesures visant à améliorer la position d'Alpiq dans le paysage des écoles supérieures. Une enquête menée auprès des étudiants a révélé qu'Alpiq est considérée meilleur employeur dans le secteur Energy & Power. La restructuration du Groupe Alpiq entraîne la suppression de 450 emplois. Corporate HR est fortement impliquée dans ce processus et a joué un rôle majeur dans la procédure de participation ainsi que dans l'élaboration du plan social. La réduction des effectifs devrait être réalisée d'ici à la fin 2012 et se dérouler, dans la mesure du possible, en tenant compte des intérêts sociaux.

Corporate Communications a accordé une priorité absolue aux accidents survenus sur les centrales nucléaires de Fukushima. Le lendemain du séisme dévastateur, une équipe spéciale, la Taskforce Japan, a été créée. Ses principales missions, sous la direction du CEO, ont été l'analyse de la situation, la coordination de la communication au sein du secteur, la cohérence de la communication interne et externe, ainsi que les mesures de sécurité (après l'attentat à la lettre piégée chez Swissnuclear).

En 2011, l'intense débat politique autour de la sortie du nucléaire a été placé au centre des activités de Corporate Public Affairs. Tant que les grandes lignes en matière d'approvisionnement en énergie de demain restent imprécises, Alpiq a pour devoir de soutenir les responsables politiques et les citoyens dans leurs prises de position, ainsi que de souligner les contradictions, les coûts et les points faibles de la nouvelle orientation énergétique. La question de la mise en œuvre d'un changement radical coûteux dans l'approvisionnement en énergie de l'Europe est toujours ouverte. En Suisse, seule la votation populaire tranchera cette question définitivement. La future intégration de la Suisse dans l'approvisionnement en énergie à l'échelle européenne est une question en suspens supplémentaire et dont Alpiq est également concernée directement. C'est pourquoi elle s'engage en faveur d'une solution équilibrée et équitable en vue de renforcer la sécurité d'approvisionnement en énergie pour la Suisse ainsi que de la compétitivité du Groupe sur les marchés internationaux.

Compliance Support a poursuivi son développement au cours de l'année 2011. Après le remaniement en 2010 du Code de bonnes pratiques d'Alpiq, l'équipe a lancé une vaste campagne de formation. Celle-ci s'est présentée sous la forme de cours disponibles en ligne que tous les collaborateurs du Groupe ont suivis. De plus, Compliance Support a établi en 2011 une gestion active des stratégies du Groupe.

Outre la préparation et l'examen juridiques des contrats de transfert du réseau de transport à Swissgrid dans le cadre du projet GO!, Corporate Legal a notamment suivi avec attention les procédures en cours avec ElCom concernant le domaine des réseaux ainsi que d'autres procédures judiciaires importantes. Les juristes ont en outre soutenu activement les processus permettant la réalisation des désinvestissements prévus. De plus, l'intégration de l'outil de gestion des participations a permis d'optimiser les activités de mise à jour et rédactionnelles des rapports pour le Management.

Au 1^{er} juillet 2011 le domaine fonctionnel Business Development a été transféré à la nouvelle unité de fonction Corporate Strategy & Development. Ce transfert a en

outre impliqué la réorganisation de toute l'unité. Ainsi, les activités d'analyse des marchés et de pronostic à long terme ont été regroupées et confiées à l'équipe Strategic Development et Market Intelligence. De plus, l'unité est dorénavant dotée d'une équipe chargée des projets spéciaux et d'une équipe d'experts responsable du développement organisationnel ainsi que de l'optimisation des processus à l'échelle du Groupe Alpiq.

La situation difficile qui a affecté les résultats a décidé Alpiq à réévaluer la stratégie de l'entreprise. Ce travail a porté d'une part sur la considération de l'orientation géographique et, d'autre part, de l'offre par région et par maillon de la chaîne de création de valeur. Pour mettre en œuvre cette réorganisation stratégique, de vastes préparatifs ont été activement conduits. Aujourd'hui, l'unité de fonction place l'accent sur l'étude des nouvelles tendances et technologies ainsi que de leurs opportunités pour l'entreprise (la mobilité électrique, le smart grid, le couplage chaleur-force, les RES, le photovoltaïque ou la maîtrise de la demande en énergie, par exemple).

Transparence et loyauté

Alpiq s'engage en faveur d'une gouvernance responsable et transparente. Avec des systèmes de gestion et de contrôle, une politique d'information ouverte et des lignes directrices éthiques, elle garantit la transparence et la loyauté. Les principes et les règles de la Corporate Governance d'Alpiq sont spécifiés de la manière suivante: dans les statuts de la société, le règlement d'organisation, le règlement de la Direction générale, les directives du Groupe, l'organigramme et le rattachement des sociétés de participation. Le présent rapport décrit les pratiques dans le respect de la structure et du contenu prévus par la «Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance» de la SIX Swiss Exchange. Sauf indication contraire, toutes les informations se rapportent à la situation au 31 décembre 2011.

Structure du Groupe et actionariat

La structure organisationnelle du Groupe Alpiq a considérablement changé depuis la parution du Rapport de gestion 2010. Lors d'une première étape, achevée le 1^{er} juillet 2011, le nombre des unités opérationnelles et des unités fonctionnelles a été respectivement réduit d'une unité. Lors de la deuxième étape, d'autres changements organisationnels majeurs ont été réalisés dans le cadre du plan de restructuration global. Ces changements ainsi que les détails de la nouvelle structure simplifiée du Groupe au 31 décembre 2011 sont décrits ci-après.

Au 4 novembre 2011, la division en deux segments Energie et Services énergétiques a été annulée et le segment Services énergétiques dissout. Alpiq Anlagentechnik AG (AAT) sise à Heidelberg, initialement rattachée au segment Services énergétiques poursuivra ses activités jusqu'à sa cession prévue pour 2012, mais sous la forme d'une participation financière. Alpiq InTec AG (AIT), avec siège à Zurich, a été transférée au domaine opérationnel Energy Switzerland. Sa structure opérationnelle et financière, adaptée à ses activités, a été maintenue.

Depuis le 31 décembre 2011, jour de référence, le Groupe Alpiq se compose nouvellement de trois domaines opérationnels, à savoir Energy Switzerland (ECH), Energy International (EINT) et Optimisation & Trading (O&T). Le Corporate Center regroupe les deux domaines fonctionnels Financial Services (FS) et Management Services (MS).

Le domaine opérationnel ECH recouvre les activités d'optimisation technique du parc de centrales, de gestion des contrats à long terme et de distribution à l'échelle de la Suisse. Il se constitue des unités Market Switzerland, Nuclear & Thermal Power et Hydro Power Generation. L'unité Grid est maintenue jusqu'au transfert final des réseaux de transport à Swissgrid pour ensuite être dissoute. Depuis le 4 novembre 2011, le Groupe AIT, comme nouvelle unité, est subordonné au domaine opérationnel ECH. L'unité Finance & Services regroupe une partie des fonctions transférées de manière décentralisée du Corporate Center.

Le domaine opérationnel EINT recouvre les activités d'optimisation technique du parc de centrales, de gestion des contrats à long terme et les activités de vente et de gros à l'échelle internationale. Il se constitue des unités Market Central Europe, Market Western Europe et Power Generation. Les activités commerciales au niveau international se concentrent sur les marchés français, italiens et roumains, ainsi que sur d'autres créneaux rentables. Dans le cadre de la restructuration, l'unité Renewable Energy Sources (RES) a également été intégrée au domaine EINT. Ses compétences englobent tout le secteur des nouvelles énergies renouvelables à l'échelle du Groupe. L'unité Finance & Services regroupe une partie des fonctions transférées de manière décentralisée du Corporate Center.

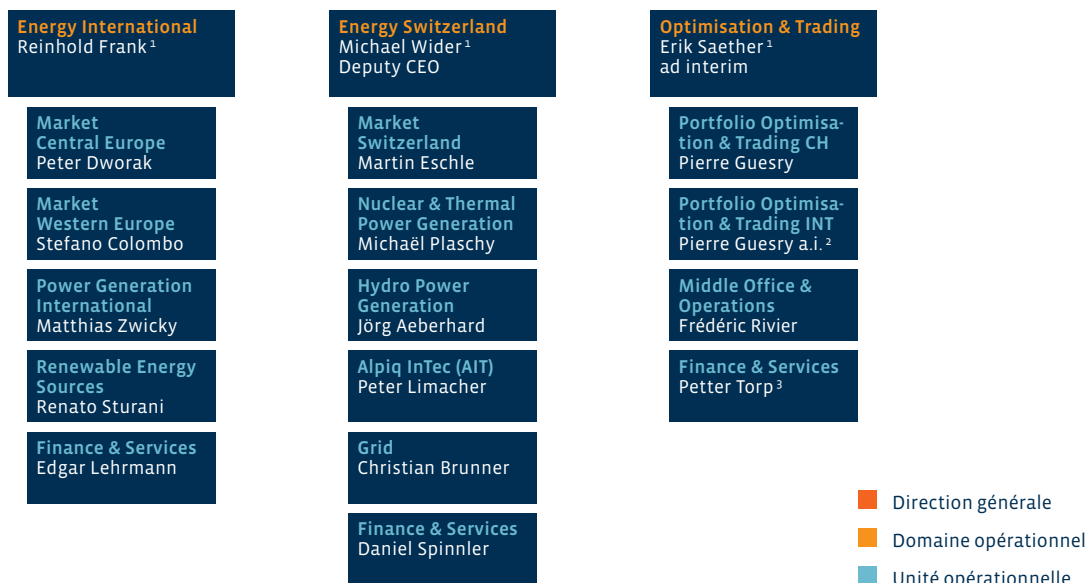
Le domaine opérationnel O&T recouvre les activités d'optimisation des portefeuilles du Groupe, veille au positionnement unique du Groupe Alpiq sur le marché et des prestations de service à la disposition des autres domaines opérationnels. Il se constitue des unités Portfolio Optimisation & Trading CH, Portfolio Optimisation & Trading INT et Middle Office & Operations. L'unité Finance & Services regroupe une partie des fonctions transférées de manière décentralisée du Corporate Center.

Les activités du Corporate Center sont rassemblées sous la société Alpiq Management SA. Le Corporate Center englobe les deux domaines fonctionnels Financial

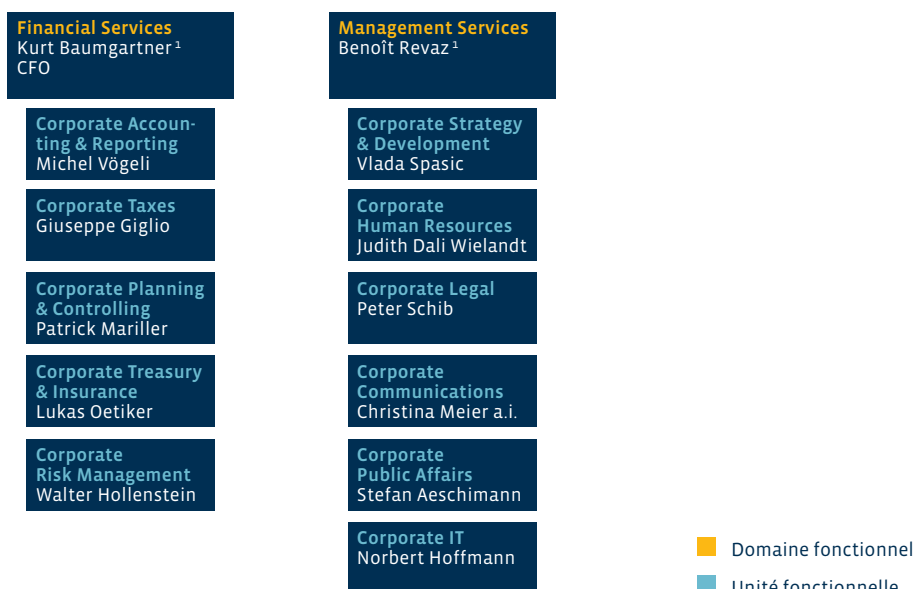
Organisation au 31 décembre 2011

General Management
Hans E. Schweickardt¹
CEO ad interim

Domaines opérationnels



Domaines fonctionnels



1 Membre de la Direction générale

2 A partir du 3.1.12 (jusqu'au 31.12.11: Thomas Ruckstuhl)

3 A partir du 1.1.12 (jusqu'au 31.12.11: N.N.)

Services (FS) et Management Services (MS). FS recouvre Corporate Accounting & Reporting, Corporate Taxes, Corporate Planning & Controlling, Corporate Treasury & Insurance, Corporate Risk Management. MS recouvre Corporate Strategy & Development, Corporate Human Resources, Corporate Legal, Corporate Communications, Corporate Public Affairs et Corporate IT. Internal Audit, Compliance Support et le secrétariat général sont subordonnés au président du Conseil d'administration.

Cotation en bourse

La société mère Alpiq Holding SA, sise à Neuchâtel, disposait au 31 décembre 2011 d'un capital-actions de 271 898 730 de CHF, se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Les actions nominatives sont cotées à la SIX Swiss Exchange sous le code ISIN CH0034389707. La capitalisation sur le marché s'élevait à la fin de l'année à 4 622 278 410 de CHF (calcul: cours à la clôture du 30 décembre 2011 x nombre d'actions = 170 CHF x 27 189 873 actions nominatives).

La Società Elettrica Sopracenerina SA (SES), à Locarno, possède un capital-actions de 16 500 000 de CHF auquel Alpiq participe à hauteur de 60,9%. Elle est également cotée à la SIX Swiss Exchange (ISIN CH0004699440). Fin 2011, la capitalisation sur le marché s'élevait à 210 650 000 de CHF (191,50 x 1 100 000).

Les principales sociétés consolidées du Groupe sont énumérées aux pages 147 à 153 du rapport financier. Les principaux actionnaires selon l'inscription au registre des actions sont énoncés à la page 125 du rapport financier et présentés ci-après.

Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique d'achat conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (clause d'exemption). Il existe une convention de consortium d'actionnaires entre EOS Holding (Lausanne), EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI, Martigny) et le consortium des actionnaires minoritaires suisses composé de: EBM (Genossenschaft Elektra Birseck, Münchenstein), EBL (Genossenschaft Elektra Baselland, Liestal), Canton de Soleure, IBAarau AG, AIL (Aziende Industriali di Lugano SA) et WWZ (Wasserwerke Zug AG). La convention de consortium règlemente le rapprochement au 27 janvier 2009 d'Aar et Tessin SA d'Electricité et les unités opérationnelles d'EOS Holding SA ainsi que la participation d'EDF (50%) dans le cadre des droits de prélèvement d'énergie dans la centrale d'Emosson (Emosson AG). La convention règlemente en outre les questions portant sur la Corporate Governance d'Alpiq ainsi que les droits de préemption mutuels pour les partenaires du consortium.

Participations croisées

Il n'existe plus de participations croisées.

Structure du capital

Capital-actions

Le capital-actions d'Alpiq Holding SA s'élevait au 31 décembre 2011 toujours à 271 898 730 de CHF, se décomposant en 27 189 873 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 CHF chacune. Les actions sont entièrement libérées.

Alpiq Holding SA ne dispose ni de capital conditionnel ni de capital autorisé.

Modifications du capital

Le rapport financier décrit les variations du capital-actions aux pages 76 et 77 pour le compte annuel consolidé du Groupe Alpiq et à la page 163 pour les comptes annuels d'Alpiq Holding SA. Les variations des capitaux propres pour l'exercice 2009 figurent dans le rapport de gestion 2010 d'Alpiq Holding SA, aux pages 74 et 75 du rapport financier pour le compte consolidé du Groupe Alpiq, et à la page 161 pour les comptes annuels d'Alpiq Holding SA.

Actions

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale d'Alpiq Holding SA. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions ni restriction du droit de vote. Aucun bon de jouissance ou de participation ni obligation convertible n'est dû à la société.

Actionnaires au 31 décembre 2011

Alpiq Holding SA	31,38	EOS Holding
	25,00	EDFAI
	13,63	EBM
	7,12	EBL
	5,60	Canton de Soleure
	2,30	EnBW
	2,12	AIL
	2,00	IBAAarau
	0,91	WWZ
	9,94	Divers (bourse)

Participations en pourcentage

Conseil d'administration (CA)

Le CA est responsable de la supervision et des orientations stratégiques du Groupe Alpiq dans son ensemble, et veille sur la Direction générale.

Membres du Conseil d'administration

Le CA se compose de 13 membres n'exerçant aucune fonction dirigeante dans l'entreprise, à l'exception du président du Conseil d'administration qui, depuis le départ du CEO à fin septembre 2011 occupe cette fonction ad interim. Au cours de cette période transitoire, Christian Wanner remplit la fonction de Lead Director. Les administrateurs sont présentés ci-après ainsi qu'aux pages 46 et 47 du présent rapport.

Autres activités et intérêts particuliers

Les curriculum vitæ, parcours professionnels et informations sur les autres activités des membres du CA sont consultables sur le site Internet d'Alpiq www.alpiq.com/bod.

La durée du mandat des administrateurs est de trois ans. Les administrateurs sortants sont rééligibles. Les administrateurs élus en remplacement d'un membre sortant en cours de mandat exercent la durée de mandat restante de leur prédécesseur.

Le CA se constitue lui-même. Il élit chaque année, parmi ses membres, le président, le vice-président ainsi que le secrétaire qui ne doit pas être membre du CA.

Le CA s'est réuni neuf fois durant l'année du rapport pour une durée moyenne de presque cinq heures par séance. Le président fixe l'ordre du jour des séances après consultation du CEO. Tout administrateur peut exiger par écrit l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Les membres du CA reçoivent avant les séances une documentation leur permettant de se préparer aux points mis à l'ordre du jour.

Les membres de la Direction générale assistent en principe aux séances du CA à titre consultatif. Ils se récusent lorsque le président l'ordonne.

Les décisions du CA sont prises à la majorité des membres présents habilités à voter. Le président tranche en cas d'égalité des voix. S'il y a conflit d'intérêts, les administrateurs concernés se récusent. Les délibérations et décisions du CA sont consignées dans un procès-verbal adressé aux administrateurs et approuvé à la séance suivante. En dehors des séances, chaque membre peut s'informer auprès du CEO sur la marche des affaires et sur des activités particulières, avec l'aval du président. Tout administrateur a la possibilité de demander au président du Conseil d'administration la présentation des comptes et des dossiers si cela est nécessaire à l'accomplissement d'une mission.

Conseil d'administration au 31 décembre 2011

Nom	Première élection	Fin du mandat
Hans E. Schweickardt, CH-Neerach, président	2006	2012
Christian Wanner, CH-Messen, vice-président	2006	2012
Pierre Aumont, FR-Paris	2007	2013
Hans Büttiker, CH-Dornach	2006	2012
Claude Lässer, CH-Marly	2009	2012
Frédéric Mayoux, FR-Paris	2011	2012
Daniel Mouchet, CH-Veyrier	2009	2012
Guy Mustaki, CH-Pully	2009	2012
Jean-Yves Pidoux, CH-Lausanne	2009	2012
Alex Stebler, CH-Nunningen	2006	2012
Urs Steiner, CH-Laufen	2006	2012
Philippe Torrion, FR-Marseille	2011	2012
Stéphane Tortajada, FR-Paris	2011	2012

Outils de pilotage et de surveillance

Le CA est informé tous les ans par la Direction générale sur la nature et la mise en œuvre des objectifs stratégiques, annuels et à moyen terme. Durant l'exercice, la Direction générale rend compte trimestriellement et à chaque séance de la marche des affaires, de la réalisation des objectifs et d'autres évolutions essentielles. Le CA

reçoit en outre un résumé mensuel comportant les indices financiers, la situation en matière de risques et l'état des audits internes en cours, ainsi qu'un rapport trimestriel écrit comportant des informations détaillées sur les finances ainsi que les principaux projets et activités conduits par chaque domaine fonctionnel et opérationnel.

L'organe de révision présente au CA les résultats de ses vérifications et les priorités de ses futures activités par le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter) et d'un rapport oral. La révision interne soumet à l'approbation du CA un programme de contrôle annuel puis communique périodiquement ses conclusions et recommandations, ainsi que leurs mises en œuvre respectives. Le CA est informé par un rapport écrit annuel de l'état, de l'évolution et des principaux éléments de la gestion des risques à l'échelle du Groupe. Ce rapport présente les principes et les limites ainsi que leur application. Il décrit les étapes de développement prévues.

Le CA comprend en outre trois comités: Audit and Risk Committee (ARC), Comité de nomination et de rémunération (CNR) et Sounding Board (SB), créé en août 2011.

Audit and Risk Committee (ARC)

Le comité ARC est composé comme suit: Stéphane Tortajada (président), qui succède à Marc Boudier depuis la date de l'Assemblée générale du 28 avril 2011, Jean-Yves Pidoux (membre), Alex Stebler (membre) et Urs Steiner (membre).

L'ARC a pour mission d'assister le CA dans l'exercice de ses obligations de surveillance, notamment pour vérifier et évaluer l'activité et l'indépendance de la révision externe et interne, du système de contrôle, de la présentation des comptes de l'année en cours et de l'année précédente, et de la gestion des risques ainsi que la conformité et la Corporate Governance.

L'ARC soumet des propositions au vote du CA et rend compte oralement de ses activités, décisions, conclusions et recommandations à chaque séance. Si, lors d'une prise de décision propre, la majorité des voix n'est pas atteinte, la décision incombe au CA. Les procès-verbaux de l'ARC sont portés à la connaissance des membres du CA. L'ARC présente de plus au CA un compte rendu annuel qui résume ses activités durant l'exercice sous revue.

Le président du CA, le CEO, le CFO et le responsable du Corporate Internal Audit assistent en principe aux séances de l'ARC. D'autres responsables d'unités et membres de l'organe de révision externe prennent également part aux séances selon l'ordre du jour. L'ARC s'est réuni six fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne de trois heures et demie par séance. L'ARC s'est alors essentiellement consacré à la restructuration engagée du Groupe, aux corrections de valeur, à l'endettement et à la couverture des liquidités.

Comité de nomination et de rémunération (CNR)

Le CNR est composé comme suit: Guy Mustaki (président), Pierre Aumont (membre), qui succède à Marc Boudier depuis la date de l'Assemblée générale du 28 avril 2011, Hans Büttiker (membre) et Christian Wanner (membre).

Le CNR a pour mission d'assister le CA dans l'exercice de son obligation de surveillance concernant la planification de la relève au sein du CA et de la Direction générale, la définition de la politique de compensation ainsi que la définition des condi-

tions d'embauche et des dispositions contractuelles concernant le CEO, la Direction générale et les responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles.

Le CNR soumet des propositions au vote du CA et rend oralement compte de ses activités, décisions, conclusions et recommandations à chaque séance. Les procès-verbaux du CNR sont portés à la connaissance des membres du CA. Le président du Conseil d'administration, le CEO et la directrice des Corporate Human Resources prennent généralement part aux séances. Le CNR s'est réuni onze fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne de deux heures et demie par séance. La réorganisation du 1^{er} juillet 2011, le départ du CEO fin septembre 2011 ainsi que la restructuration décidée par le Conseil d'administration le 3 novembre 2011 ont résulté à une augmentation des activités du CNR.

Sounding Board (SB)

Le SB est composé comme suit: Hans E. Schweickardt (président), Guy Mustaki (membre), Stéphane Tortajada (membre) et Christian Wanner (membre). Le CA a décidé, lors de sa réunion du 26 août 2011, de créer provisoirement ce comité supplémentaire. Le SB a pour mission de soutenir étroitement la Direction générale lors de la mise en œuvre de la restructuration et de préparer les sujets à soumettre au vote au CA. Il s'est déjà réuni sept fois durant l'exercice sous revue, pour une durée moyenne de deux heures par séance. En principe, le CFO et d'autres membres de la Direction générale, directement impliqués dans la restructuration, ainsi que le chef de projet ont assisté à ces séances.

Règlement des compétences

Le CA a confié au CEO l'ensemble de la direction opérationnelle du Groupe Alpiq. Le CEO préside la Direction générale et a délégué certaines fonctions directoriales aux membres de la Direction générale.

Les compétences et la répartition des tâches entre le CA et le CEO, ou la Direction générale, sont stipulées dans le règlement de la Direction générale et le règlement d'organisation.

Le CEO, dans le cadre des directives du Groupe, a édicté un règlement des compétences applicable à l'échelle du Groupe.

Outils d'information et de contrôle de la Direction générale

La Direction générale informe en permanence le CA des événements majeurs. Un rapport financier est établi trimestriellement. Le CA reçoit chaque mois les principaux chiffres financiers ainsi qu'un état de la situation actuelle en matière de risque. Les mécanismes d'information et de contrôle sont complétés par les audits conduits par le Corporate Internal Audit.

Les membres de la Direction générale assistent en général aux séances du Conseil d'administration et se tiennent à sa disposition pour les demandes d'information. Ils se récusent lorsque le président l'ordonne.

La gestion des risques porte sur les risques liés à l'activité, au marché, au crédit et aux finances. Le CA est informé par un rapport écrit annuel de l'état, de l'évolution et des principaux éléments de la gestion des risques à l'échelle du Groupe. Ce rapport

présente les principes et les limites ainsi que leur application. Il décrit les étapes de développement programmées. Un comité Risk Management central, subordonné au CFO, propose les limites dans chaque domaine en fonction du résultat des analyses. La catégorisation des risques incombe à la Direction générale. Le CA fixe une fois par an la limite générale pour le Groupe. Le comité Risk Management surveille le respect des limites et des principes.

La révision interne (Corporate Internal Audit), qui soumet ses rapports directement au président du CA, fournit des prestations de contrôle et de conseil indépendantes et objectives et qui visent la création de plus-values et l'amélioration des processus opérationnels. Elle soutient la Direction dans la réalisation des objectifs en évaluant l'efficacité de la gestion des risques, des contrôles ainsi que des processus de direction et de surveillance par un travail de fond, conséquent et ciblé sur les objectifs, et elle l'aide à les améliorer. Corporate Internal Audit est un instrument de direction du CA et de ses comités, notamment de l'ARC et du CEO. Corporate Internal Audit a pour mission d'assister le CA et la Direction générale dans la réalisation de leurs tâches de contrôle et de surveillance. Le CA approuve tous les ans, sur demande de l'ARC, la planification des audits du Corporate Internal Audit ainsi que le rapport de synthèse. Les différents rapports de vérification sont présentés au président et, sous forme de synthèse, à l'ARC pour être discutés lors de chaque réunion. Pour son travail, le Corporate Internal Audit fait appel à un conseiller indépendant de la révision externe.

A partir du 4 novembre 2011, l'unité Compliance Support est aussi directement subordonnée au président du CA. Les missions phares de Compliance Support sont la sensibilisation aux possibles risques de conformité, la formation des collaborateurs portant sur les thèmes de la bonne conduite, la gestion du système indicateur, le conseil en cas de question portant sur la conformité ainsi que la prise en charge de la gestion des directives. Par ce travail, Compliance Support soutient le CA et la Direction générale lors de la garantie de la conformité et des règles de conduite des dirigeants ainsi que des collaborateurs.

Direction générale

La Direction générale se compose de six membres. Dans le cadre de la réorganisation du 1^{er} juillet 2011, Heinz Saner et Antonio Taormina ont quitté la Direction générale. Avec la restructuration du 4 novembre 2011, Herbert Niklaus et Peter Heydecker ont également quitté la Direction. Peter Heydecker a été remplacé par Eric Saether (ad interim). Depuis le 30 septembre 2011, le président du Conseil d'administration, Hans E. Schweickardt, assure en outre la fonction de CEO ad interim. Tous les membres de la Direction générale sont présentés aux pages 48 et 49. Les curriculum vitae, informations sur leurs autres activités et liens rattachant à des intérêts particuliers des membres se trouvent sur le site Internet d'Alpiq: www.alpiq.com/executive-board. Il n'existe pas de contrat de management.

Rémunérations, participations et prêts

Les principes, les objectifs et la rémunération des membres de la Direction générale ainsi que des membres du CA sont décrits en détail dans le Rapport de rémunération séparé aux pages 50 à 53.

Droit de participation des actionnaires

Chaque action représentée dispose d'une voix à l'Assemblée générale. Il n'existe ni restriction du transfert d'actions, ni restriction du droit de vote. Seuls les quotas spécifiés dans le Code des obligations s'appliquent lors de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est convoquée conformément aux règles établies par le Code des obligations.

Ordre du jour

Les droits de participation des actionnaires sont régis par la loi et les statuts. Les statuts sont consultables sur Internet à l'adresse: www.alpiq.com/statuts.

Les actionnaires peuvent exiger l'inscription d'un point à l'ordre du jour avec un préavis d'au moins 50 jours avant l'Assemblée générale s'ils représentent des actions d'une valeur nominale de 1 million de CHF au minimum. L'inscription des actions nominatives au registre des actions est la condition de l'octroi du droit de vote à l'Assemblée générale. Elle est possible jusqu'à une semaine avant sa tenue.

Changement de contrôle et mesures de défense

Obligation de présenter une offre

Les acquéreurs majoritaires d'actions d'Alpiq Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique d'achat conformément à la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (clause d'exemption). Les statuts ne comprennent pas d'autres mesures de défense.

Clauses de changement de contrôle

Les contrats de travail des membres de la Direction générale ne contiennent aucune clause de changement de contrôle.

Organe de révision

Ernst & Young SA à Zurich assure les fonctions d'organe de révision d'Atel Holding SA et d'Alpiq Holding SA depuis 2002. L'Assemblée générale élit chaque fois l'organe de révision et le vérificateur du Groupe pour un mandat d'une année. Les prestations et les honoraires sont vérifiés chaque année. Le responsable du mandat d'Ernst & Young SA en poste exerce sa fonction depuis 2006. En sa qualité d'organe de révision et de réviseur du Groupe, Ernst & Young SA a perçu pour ses services lors de l'exercice précédent une indemnité de près de 6,38 millions de CHF, décomposée comme suit: près de 4,32 millions de CHF pour des services d'audit, environ 0,27 million de CHF pour des services liés à l'audit, environ 0,42 million de CHF pour des conseils fiscaux et près de 1,37 millions de CHF pour des conseils relatifs aux transactions.

Outils d'information de la révision externe

L'Audit & Risk Committee (ARC) est l'organe de surveillance de l'organe de révision externe. Cet organe informe l'ARC au moins une fois par an sur les révisions effectuées et les constatations et recommandations qui en résultent. L'ARC examine au préalable les plans de révision avec l'organe de révision externe et évalue son travail.

L'organe de révision externe informe le CA une fois par an par le biais d'une lettre de recommandations (Management Letter). L'ARC peut à tout moment faire participer l'organe de révision externe aux séances, comme cela s'est produit deux fois au cours de l'année du rapport. A ce sujet, l'ARC a décidé que l'organe de révision devrait participer à l'avenir plus souvent aux séances.

Politique d'information

Alpiq informe les actionnaires, investisseurs potentiels et autres acteurs concernés, de manière exhaustive, régulière et en temps utile, par le biais de ses rapports trimestriels, semestriels et annuels, lors de conférences d'analystes financiers et de conférences de presse de bilan, et à l'occasion de l'Assemblée générale. Le site Internet constamment mis à jour à l'adresse www.alpiq.com ainsi que les communiqués de presse concernant les événements essentiels complètent la communication. Les adresses de contact sont disponibles en ligne sur www.alpiq.com/contact. Les principaux rendez-vous de l'exercice en cours peuvent être consultés à la page 173.

Assemblée générale 2011

Lors de la 3^e Assemblée générale ordinaire d'Alpiq Holding SA du 28 avril 2011, les 445 actionnaires présents ont approuvé les comptes consolidés 2010 du Groupe Alpiq, ainsi que le rapport annuel et les comptes annuels 2010 du Groupe Alpiq Holding SA. L'assemblée a également adopté la demande du Conseil d'administration de versement d'un dividende de 8,70 de CHF par action nominative d'Alpiq Holding SA. Elle a donné décharge aux membres du Conseil d'administration. Pour succéder à Marc Boudier, Philippe Huet et Guillaume de Forceville (membres sortants), Frédéric Mayo, Philippe Torrión et Stéphane Tortajada ont été élus au Conseil d'administration pour une période allant jusqu'à la fin des mandats en 2012. Le mandat de l'organe de révision a été renouvelé pour une année supplémentaire.

Conseil d'administration

1 Hans E. Schweickardt Président

- Ingénieur électricien dipl. EPFZ, CEO a.i. Alpiq
- Nationalité suisse
- PCA Grande Dixence SA, Sion / Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP), Berne; VPCA Swisselectric, Berne; membre Supervisory Board European Energy Exchange (EEX), Leipzig / Comité directeur économie-suisse, Zurich

2 Christian Wanner Vice-président, Lead Director

- Agriculteur, Conseiller d'Etat du Ct. de Soleure
- Nationalité suisse
- Membre du CA Salines Suisses du Rhin SA, Pratteln; président conférence des directeurs financiers; président Fondation Suisse, Soleure / Institut du Fédéralisme, Fribourg

3 Pierre Aumont Membre

- Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale (Paris)
- Nationalité française
- Membre de la direction Electricité de France (EDF)

4 Hans Büttiker Membre

- Dr. sc. techn., Ingénieur électricien dipl. EPFZ, Directeur EBM, Münchenstein, membre du Grand Conseil du Ct. de Soleure
- Nationalité suisse
- PCA Kleinkraftwerk Birseck AG, Münchenstein; membre du CA Kraftwerk Birsfelden AG, Birsfelden / Kraftwerk Augst AG, Augst

5 Claude Lässer Membre

- Licence ès sciences économiques et sociales, Ancien Conseiller d'Etat du Ct. de Fribourg
- Nationalité suisse
- PCA Groupe E SA, Fribourg; membre du CA EOS Holding SA, Lausanne / Banque Cantonale de Fribourg, Fribourg / Salines Suisses du Rhin SA, Pratteln

6 Frédéric Mayoux Membre

- Juriste avec maîtrise de droit (droit communautaire) et diplôme en relations internationales, directeur délégué Clients et Marché EDF Optimisation & Trading
- Nationalité française
- Membre du CA Powernext, Paris

7 Daniel Mouchet Membre

- Architecte indépendant
- Nationalité suisse
- PCA Services industriels de Genève, Vernier / Gaznat SA, Lausanne; VPCA Hydro Exploitation SA, Sion; membre du CA EOS Holding SA, Lausanne / Grande Dixence SA, Sion

8 Guy Mustaki Membre

- Avocat, Professeur à l'université de Lausanne
- Nationalité suisse
- PCA Romande Energie Holding SA, Morges / EOS Holding SA, Lausanne; membre du CA Grande Dixence SA, Sion

9 Jean-Yves Pidoux Membre

- Docteur en sociologie et anthropologie, Député au Grand Conseil du Ct. de Vaud, Conseiller municipal de la Ville de Lausanne
- Nationalité suisse
- Membre du CA Romande Energie Holding SA, Morges / EOS Holding SA, Lausanne / Grande Dixence SA, Sion / Gaznat SA, Lausanne / RhônEole SA, Collonges

10 Alex Stebler Membre

- Docteur en économie
- Nationalité suisse
- PCA EBM (Genossenschaft Elektra Birseck), Münchenstein / EBM Trirhena AG, Münchenstein / Stebler & Cie SA, Nunningen

11 Urs Steiner Membre

- Ingénieur en énergie ETS, Gérant EBL, Liestal
- Nationalité suisse
- PCA Geopower Basel AG, Bâle / Waldenburgerbahn AG, Waldenburg / IREL AG, Liestal / EBL Telecom SA, Liestal; membre du CA Kraftwerk Birsfelden AG, Birsfelden / Infel SA, Zurich

12 Philippe Torrión Membre

- Ecole Polytechnique et Ecole Nationale Supérieure des Mines
- Nationalité française
- Directeur Optimisation & Trading Electricité de France (EDF)

13 Stéphane Tortajada Membre

- Ingénieur de l'Ecole Nat. des Ponts et Chaussées et titulaire d'un DESS Finance d'entreprise et marchés internat. de capitaux, directeur Financement & Investissements EDF
- Nationalité française
- PCA SOFILO / GGF / EDEV; membre du CA British Energy Group Plc / EDF Trading / EDF International / EDF Energies Nouvelles; membre du comité de surveillance Dalkia Holding

CA Conseil d'administration
PCA Président du Conseil d'administration
VPCA Vice-président du Conseil d'administration



Direction générale

1 **Hans E. Schweickardt** CEO ad interim

- Ingénieur électricien dipl. EPFZ
- Nationalité suisse
- Né en 1945
- Entrée au groupe Alpiq en 2003, CEO ad interim depuis 2011
- PCA Grande Dixence SA, Sion / Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP), Berne; VPCA Swisselectric, Berne; membre Supervisory Board European Energy Exchange (EEX), Leipzig / Comité directeur économie-suisse, Zurich

2 **Michael Wider** Directeur Energy Switzerland, Deputy CEO

- Lic. iur. MBA
- Nationalité suisse
- Né en 1961
- Entrée au groupe Alpiq en 2003, membre de la Direction générale depuis 2009
- PCA HYDRO Exploitation SA, Sion / Nant de Drance SA, Finhaut; membre du CA Società Elettrica Sopracenerina SA, Locarno / Repower AG, Brusio / AEK Energie AG, Soleure / Kernkraftwerk Gösgen-Däniken SA, Däniken / Grande Dixence SA, Sion / swissgrid sa, Laufenburg / RESUN AG, Aarau; membre du Comité de Swisselectric, Berne / AES, Aarau

3 **Kurt Baumgartner** Directeur Financial Services, CFO

- Lic. rer. pol.
- Nationalité suisse
- Né en 1949
- Entrée au groupe Alpiq en 1975, membre de la Direction générale depuis 1992
- PCA PKE Pensionskasse Energie, Zurich; membre du CA Repower AG, Brusio / AEK Energie AG, Soleure / Kernkraftwerk Gösgen-Däniken SA, Däniken

4 **Reinhold Frank** Directeur Energy International

- Ingénieur dipl., ingénieur économiste
- Nationalité allemande
- Né en 1955
- Entrée au groupe Alpiq en 2006 en qualité de membre de la Direction générale

5 **Benoît Revaz** Directeur Management Services

- Licence en droit MSCOM (Executive Master of Science in Communications Management)
- Nationalité suisse
- Né en 1971
- Entrée au groupe Alpiq en 2004, membre de la Direction générale depuis 2009

6 **Erik Saether** Directeur Optimisation & Trading ad interim

- BBA, Norwegian School of Economics
- Nationalité norvège
- Né en 1954
- Entrée au groupe Alpiq en 2009, membre de la Direction générale depuis 2011

CA Conseil d'administration
PCA Président du Conseil d'administration
VPCA Vice-président du Conseil d'administration

1



2



3



4



5



6



Rapport de rémunération

Principes et objectifs

Dans le respect d'une bonne gestion d'entreprise, une indemnité conforme au marché et un système de bonus axé sur les performances et les valeurs sont prévus pour motiver les cadres à œuvrer à l'accroissement durable de la valeur de l'entreprise.

Les directives d'indemnisation et les systèmes de bonus d'Alpiq garantissent une rémunération des cadres appropriée à leurs activités et responsabilités, et tiennent également compte de la situation économique, de la réussite et des perspectives de l'entreprise. De ce fait, le paquet total des rémunérations des membres de la Direction générale, des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles est constitué comme suit:

1. composants fixes indépendants des résultats,
2. bonus à court terme dépendants des résultats sur une année d'exercice,
3. bonus à long terme dépendants des résultats sur plusieurs années d'exercice.

A propos de la conformité au marché des rémunérations

En vue de garantir la conformité des rémunérations, Alpiq mandate à intervalles réguliers une société de conseil indépendante pour expertiser le positionnement du paquet total de rémunérations des membres de la Direction générale, des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles et des membres du Conseil d'administration, dans le contexte concurrentiel. Le montant et la structure des traitements sont évalués. Les différences des résultats enregistrés par des entreprises suisses et européennes, actives dans le secteur de l'énergie et de l'électricité, disposant de structures comparables, étant cotées en bourse et présentant des similarités d'activité et de taille, ont servi de référence. La dernière évaluation externe de ce type remonte à août/ septembre 2009.

Publication

Conformément au chapitre IV du «Code suisse de bonnes pratiques» et au chapitre 5 des directives SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance, Alpiq publie les

- contenus et procédures permettant de fixer les rémunérations,
- rémunérations des membres d'organes actuellement en place,
- rémunérations des anciens membres d'organes,
- rétributions et indemnisations complémentaires,
- prêts accordés aux organes.

Il n'existe pas de programmes de participation ou d'option pour les membres des organes d'Alpiq.

A. Rémunération des membres de la Direction générale

Principes

Les conditions d'engagement, dispositions contractuelles et rémunérations des membres de la Direction générale sont adoptées et vérifiées à intervalles réguliers par le Comité de nomination et de rémunération (CNR) nommé par le Conseil d'administration. Le CNR fixe les objectifs du CEO (Chief Executive Officer) et approuve, sur son conseil, ceux de la Direction générale.

Les détails concernant le versement des bonus sont définis dans le règlement des bonus que le CNR valide à la demande du CEO. Durant l'exercice 2011, les membres de la Direction générale ont été rémunérés conformément au règlement des bonus en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011.

Bénéficiaires

Les personnes pouvant bénéficier des bonus selon le règlement sont le CEO et les directeurs des domaines opérationnels et fonctionnels. Si un membre de la Direction générale occupe deux fonctions, seule la fonction supérieure sera prise en compte.

Le président du Conseil d'administration occupe depuis le 30 septembre 2011 également la fonction de Chief Executive Officer ad interim. Au niveau de la Direction générale, les deux personnes suivantes ont cumulé chacune deux mandats jusqu'au 31 août 2011: Herbert Niklaus, directeur du domaine opérationnel Services énergétiques et responsable de l'unité Alpiq Anlagentechnik à Heidelberg et Michael Wider, directeur du domaine opérationnel Energie Suisse et responsable ad interim de l'unité Marché Suisse.

Structure de rémunération

En 2011, les membres de la Direction générale ont reçu des rémunérations composées d'un salaire fixe et d'un salaire variable dépendant des résultats. Le salaire variable est constitué d'une composante à court terme liée aux résultats (Short Term Bonus, STB) et d'une composante à long terme également dépendante des résultats (Long Term Incentive, LTI). Si le versement issu de la composante STB est fondé sur des objectifs personnels et financiers, celui de la composante LTI repose sur la croissance à long terme de la valeur de l'entreprise.

Bonus à court terme (STB)

La composante de bonus à court terme est censée motiver les dirigeants et rétribuer les résultats de l'entreprise au fil de l'année.

Le montant du versement de 30 % de la valeur nominale du STB est calculé en fonction de la réalisation d'au moins six objectifs de performance personnelle (composantes qualitatives). Il s'agit, par exemple, de la réalisation d'objectifs clairement définis et mesurables, relatifs à des projets, à l'efficacité et au franchissement d'étapes majeures. Aucun de ces objectifs n'est d'ordre financier.

Le versement des 70% restants dépend de la réalisation d'objectifs d'EBITDA (bénéfices avant intérêts, impôts et taxes, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisation) fixés par le CNR au début de l'exercice.

L'objectif EBITDA (100%) fixé par le CNR sert de base au calcul des composantes quantitatives. Si l'objectif EBITDA est atteint, la composante financière s'élève à 100% de la part correspondant à la valeur nominative. Lorsque le CNR a défini une certaine valeur EBITDA, aucun versement complémentaire issu de la composante quantitative ne sera effectué (EBITDA Cap). La composante quantitative du STB dépend en outre d'un coefficient de référence qui permet d'augmenter ou de réduire le montant à verser. Pour cela, l'EBITDA réalisé est comparé à celui des concurrents d'Alpiq. La réalisation d'un résultat EBITDA inférieur à l'objectif fixé par le CNR exclut tout versement d'une composante quantitative du STB (EBITDA Floor).

Indemnité à long terme (LTI)

La composante d'indemnité LTI doit motiver les membres de la Direction générale à œuvrer à une augmentation de la valeur d'Alpiq à moyen et long terme dans l'esprit d'une gestion durable. Le versement n'intervient qu'après un délai de trois ans après attribution de la composante LTI. L'augmentation durable de la valeur de l'entreprise est mesurée d'après l'indice «Valeur ajoutée économique» (VAE). L'indemnité LTI est payée au comptant.

Le CNR fixe la hauteur de l'indemnité LTI au début de l'exercice. Le versement de cette composante est fondé sur la réalisation des valeurs en fonction de l'objectif VAE après un délai de trois ans. Les valeurs de l'objectif VAE sont fixées chaque année par le CNR d'après les plans d'entreprise d'Alpiq, adoptés par le Conseil d'administration. La part versée atteint 100% de la valeur nominative en cas de réalisation du montant espéré sur trois ans, c'est-à-dire de l'objectif VAE. Les réalisations d'un chiffre supérieur à l'objectif VAE fixé par le CNR ne donnent pas droit à un versement complémentaire (VAE Cap). L'application du coefficient de référence EBITDA permet en outre d'augmenter ou réduire la hauteur de l'indemnité LTI à verser. Pour cela, l'EBITDA réalisé est comparé aux valeurs chez les concurrents d'Alpiq (cf. STB).

Plafonnement et autres réglementations

La hauteur du salaire de base et des indemnités des deux composantes STB et LTI ne doit pas être supérieure au triple du salaire de base pour les membres de la Direction générale. Tout montant dépassant ce plafond ne peut être versé.

Indépendamment de cette réglementation, le CNR est habilité à accorder un bonus exceptionnel.

Dans des cas extraordinaires justifiés, le CNR peut décider qu'aucun bonus (STB et LTI) ne soit versé au CEO (à la demande du président du Conseil d'administration), ou à un directeur de domaine opérationnel ou fonctionnel (à la demande du CEO).

Le bonus versé constitue un revenu imposable et, de ce fait, est soumis à l'ensemble des cotisations sociales (AVS/AI/APG/AC).

Hauteur des rémunérations

Les rémunérations des dirigeants pour l'année 2011 se sont élevées à un total de 8,5 millions de CHF (12 millions de CHF) dont 6,3 millions de CHF (10,1 millions de CHF) d'indemnités courantes et 2,2 millions de CHF (1,9 million de CHF) de prestations de prévoyance. Les montants entre parenthèses sont ceux de l'année précédente. Pour l'année sous revue, le rapport entre les composantes fixes du salaire (5,251 millions de CHF au total) et les composantes variables (1,041 million de CHF) était de 83 % contre 17 %. Les versements d'indemnités sont détaillés aux pages 168 et 169 du rapport financier.

Depuis le 30 septembre 2011, Hans E. Schweickardt assure en outre la fonction de CEO ad interim. Pour cette fonction, il n'a ni reçu de rémunération supplémentaire ni bénéficié du système de bonus réservé aux membres de la Direction générale.

B. Indemnisation des membres du Conseil d'administration

Alpiq a versé en 2011 des indemnités pour un total de 3,9 millions de CHF (3,6 millions de CHF) aux membres du Conseil d'administration dont 3,7 millions de CHF (3,4 millions de CHF) d'indemnités courantes et de 0,2 million de CHF (0,2 million de CHF) de prestations de prévoyance. Les montants entre parenthèses sont ceux de l'année précédente.

Hans E. Schweickardt est employé à temps plein en qualité de Président du Conseil d'administration par Alpiq Holding SA. Les salaires issus d'activités annexes pour le compte du Groupe Alpiq sont versés à l'entreprise.

L'indemnisation des membres du Conseil d'administration se décompose en rémunérations, frais et autres paiements. Ces composantes ne dépendent pas des résultats. Les détails des versements par bénéficiaire sont consultables aux pages 166 et 167 du rapport financier.

Rapport financier 2011

Des conditions réglementaires et de marché modifiées, en plus de la cherté du franc suisse, ont affecté le résultat opérationnel qui a enregistré un net recul comparé à l'exercice précédent. Des réductions de coûts ont néanmoins permis de ralentir la tendance négative. Au final, ce sont les corrections de valeur exceptionnelles et les provisions qui ont entraîné la perte enregistrée par Alpiq. La restructuration engagée va renforcer la flexibilité financière.

Sommaire	
Commentaire financier Groupe Alpiq	56
Conséquences des cessions prévues sur les comptes consolidés 2011	69
Comptes consolidés Groupe Alpiq	71
Compte de résultat consolidé	72
Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés	73
Bilan consolidé	74
Variation des fonds propres	76
Tableau de financement consolidé	78
Principes comptables du Groupe	80
Principes comptables principaux	80
Entrées et sorties d'entreprises consolidées	98
Gestion des risques financiers	99
Annexe aux comptes consolidés	112
Périmètre de consolidation	147
Aperçu annuel 2007 – 2011 Groupe Alpiq	154
Rapport de l'organe de révision du Groupe	156
Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA	159
Compte de résultat	160
Bilan	161
Annexe aux comptes annuels	162
Proposition du Conseil d'administration	170
Rapport de l'organe de révision	171

Commentaire financier Groupe Alpiq

Remarques préliminaires

Alpiq a annoncé un plan de restructuration global au mois de novembre 2011. Celui-ci comprend notamment un programme de réduction des coûts avec des suppressions de postes, la vente ou la fermeture d'activités de distribution ainsi que la cession de différents actifs. Dans le cadre de cette série de mesures, des corrections de valeur et des provisions ont dû être effectuées à la charge de l'exercice 2011. Par ailleurs, d'autres corrections de valeur ont dû être entreprises sur les parcs de centrales en Italie, France, Espagne et Allemagne. Les pertes de valeur enregistrées sur ces installations tiennent aux conséquences de la crise économique et financière, aux surcapacités dans la production d'électricité en Europe ainsi qu'à la baisse des prix de l'électricité et des marges qui en résulte. En outre, les taux du coût du capital ont augmenté au cours des douze derniers mois si l'on tient compte de la forte hausse des risques pays. Les corrections de valeur et provisions à la charge du résultat opérationnel (EBIT) totalisent 1,745 milliard de CHF.

Pour une présentation et une délimitation transparentes des effets exceptionnels, le compte de résultat consolidé est présenté ci-après dans des comptes pro forma. Le commentaire financier du Groupe Alpiq et des domaines opérationnels se réfère au niveau opérationnel, c'est-à-dire à l'évolution du résultat avant les corrections de valeur et provisions exceptionnelles.

Compte de résultat consolidé 2011 (comptes pro forma avant et après corrections de valeur exceptionnelles)

	2010	2011		2011
En mio de CHF		Résultat opérationnel	Corrections de valeur exceptionnelles	Après corrections de valeur exceptionnelles
Chiffre d'affaires net	14 104	13 984	- 23	13 961
Part des entreprises associées dans le résultat	97	44	- 823	- 779
Prestations propres activées	50	102		102
Autres produits d'exploitation	131	103		103
Total des produits d'exploitation	14 382	14 233	- 846	13 387
Charges d'énergie et de marchandises	- 11 440	- 11 619	- 113	- 11 732
Charges de personnel	- 986	- 986	- 30	- 1 016
Charges pour l'entretien et la maintenance des installations	- 42	- 80		- 80
Autres charges d'exploitation	- 442	- 417	- 106	- 523
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	1 472	1 131	- 1 095	36
Amortissements et dépréciations	- 502	- 579	- 650	- 1 229
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	970	552	- 1 745	- 1 193
Résultat financier	- 156	- 181		- 181
Résultat avant impôts sur le revenu	814	371	- 1 745	- 1 374
Impôts sur le revenu	- 169	- 113	141	28
Résultat net du Groupe	645	258	- 1 604	- 1 346
Participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net	- 7	- 16	37	21
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le résultat net	638	242	- 1 567	- 1 325
Résultat par action en CHF	23	9	- 58	- 49

A partir de la page 71, les comptes consolidés 2011 sont présentés conformément aux normes comptables IFRS en intégrant les effets exceptionnels.

Evolution du résultat du Groupe Alpiq

L'exercice 2011 a été marqué par les fortes turbulences sur les marchés des capitaux, des devises et des matières premières, les conséquences du tragique accident de Fukushima et l'incertitude qui en a résulté quant à l'évolution future de la politique et du secteur énergétiques. Des surcapacités persistantes dans le secteur de la production, renforcées par le développement des sources d'énergie renouvelable soutenu par l'Etat, des prix relativement élevés pour les combustibles et l'évolution modérée de la demande énergétique ont encore fait baisser les prix et les marges déjà faibles de l'électricité. Les écarts de prix entre l'énergie de pointe et en ruban ainsi que les spreads sur l'électricité produite par les centrales thermiques sont restés très bas et ont même continué à chuter, ce qui a fortement pesé sur la performance d'Alpiq. Cette érosion a été considérablement aggravée par l'évolution du franc suisse ainsi que par des changements réglementaires dans de nombreux pays européens. Par ailleurs, l'hy-

draulicité en Suisse est tombée en dessous de sa moyenne à long terme et les coûts liés à la fermeture et à l'élimination des déchets des centrales nucléaires ont sensiblement augmenté. En outre, l'influence positive des activités génératrices de prix et de marges élevés les années précédentes a encore diminué. Dans le domaine de l'approvisionnement, la demande a enregistré un net recul en raison des températures globalement élevées.

La disponibilité remarquable des participations dans les centrales nucléaires en Suisse et en France ainsi que l'excellente disponibilité des centrales thermiques en République tchèque et Hongrie ont en revanche exercé une influence favorable sur le résultat. La gestion du contrat à long terme entre la France et l'Italie qui est arrivé à échéance fin 2011 ainsi que les activités de distribution de diverses unités ont également soutenu le résultat. En outre, les centrales à gaz récemment mises en service en Italie et en France ont apporté leurs premières contributions au résultat. Enfin, les services énergétiques en Allemagne et en Suisse ont de nouveau enregistré une contribution significative au résultat.

Toutefois, dans la mesure où les facteurs négatifs dominent sensiblement, les résultats opérationnels se sont nettement détériorés par rapport à l'année précédente. Annoncée par Alpiq, la baisse des résultats s'est dessinée dès 2010 et précisée au début de l'exercice 2011. Pour redresser la situation, des mesures de réduction des coûts et d'amélioration de la performance ont été prises dès 2010 et renforcées début 2011, ce qui a freiné la baisse du résultat. Malheureusement, les évolutions négatives suite à la catastrophe de Fukushima et à la hausse du franc suisse – qui a commencé au début de l'été 2011 – ont connu une accélération inattendue. La baisse la plus forte a eu lieu aux troisième et quatrième trimestres 2011, en conjonction avec la hausse du franc suisse entre mai et septembre 2011.

Par conséquent, Alpiq a introduit des mesures plus radicales en août 2011 afin de contrer l'érosion des résultats. Ces mesures ont été communiquées début novembre 2011. A l'avenir, le Groupe se recentrera sur son cœur d'activité rentable et augmentera son efficacité en simplifiant son organisation et en réduisant ses coûts d'environ 100 millions de CHF d'ici la fin 2012. Par ailleurs, le Groupe entend significativement diminuer son endettement par le biais d'une baisse des investissements et de cessions et réduire les risques de corrections de valeur dans son bilan.

Bien que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe soit proche du niveau de l'exercice précédent (13,984 milliards de CHF en 2011 contre 14,104 milliards de CHF en 2010), l'EBITDA a reculé de 23 % à 1 131 millions de CHF (1 472 millions de CHF) et l'EBIT a diminué de 43 % à 552 millions de CHF (970 millions de CHF).

Les charges financières nettes ont atteint près de 181 millions de CHF, soit une hausse de 16 % par rapport à l'exercice précédent. Outre les charges d'intérêts en hausse suite à l'augmentation des dettes financières, l'évaluation des couvertures de taux d'intérêt

et la baisse des intérêts comptabilisés à l'actif sur les projets d'investissement à long terme ont également pesé sur les résultats. A l'inverse, un résultat de change positif a été dégagé.

Par rapport à l'exercice précédent, les charges de l'impôt sur le revenu ont diminué de 33,1 % à 113 millions de CHF. En 2011, le taux d'imposition moyen s'est élevé à 30,5 % (année précédente: 20,8 %). Cette augmentation tient notamment aux pertes des sociétés étrangères du Groupe qui n'ont pas pu être intégralement prises en compte au niveau fiscal. En outre, la charge fiscale du Groupe Alpiq demeure influencée par les initiatives de divers Etats européens visant à élargir l'assiette fiscale et augmenter les taux d'imposition.

Le bénéfice consolidé du Groupe, participations minoritaires incluses, s'est élevé à 258 millions de CHF contre 645 millions de CHF l'année précédente.

Bilan consolidé

Le total au bilan s'est établi à environ 17,4 milliards de CHF le 31.12.2011, contre 18,5 milliards de CHF à la date de clôture de l'exercice précédent. Suite à la décision prise par Alpiq de vendre ou fermer diverses activités dans les douze mois à venir, des reclassifications au sein du bilan ont dû être entreprises. L'actif immobilisé et circulant d'un montant de 1,8 milliard de CHF et les capitaux étrangers de 0,7 milliard de CHF correspondant à ces activités¹ sont donc présentés comme «actifs disponibles à la vente» ou «passifs disponibles à la vente» dans le bilan au 31 décembre 2011.

Par rapport au 31.12.2010, le total au bilan a diminué d'environ 1,0 milliard de CHF durant l'exercice sous revue. Cette évolution tient essentiellement aux corrections de valeur effectuées sur l'actif immobilisé pour un montant de 1,5 milliard de CHF. En outre, les amortissements planifiés des immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés pour un montant de 0,6 milliard de CHF. En revanche, des investissements totalisant 0,7 milliard de CHF ont été réalisés pour le parc éolien Tempio Pausania (ETP), la mise en service des centrales à gaz de San Severo et Bayet, l'acquisition de Plana del Vent ainsi que le renouvellement des immobilisations corporelles.

L'actif circulant a diminué d'environ 0,5 milliard de CHF sous l'effet des reclassifications susmentionnées. Si l'on exclut ces mesures, la variation s'élève à 0,2 milliard de francs et s'explique essentiellement par l'augmentation des portefeuilles de créances.

La baisse des fonds propres (-1,6 milliard de francs) tient essentiellement aux pertes de l'exercice après les corrections de valeur d'un montant de 1,3 milliard de francs et à la distribution de dividendes au printemps 2011 pour un montant de 0,2 milliard de

¹ Pour les détails, voir page 69

francs. La part des fonds propres s'élève à 35,6% à la date de clôture, contre 42,1% l'exercice précédent. Les passifs financiers ont augmenté en raison des fonds nécessaires pour les investissements en cours et de la hausse des liquidités. Compte tenu de la liquidité et des avoirs à terme, le Groupe présente un endettement net d'environ 4,7 milliards de CHF. Le ratio d'endettement (endettement net par rapport à l'EBITDA avant corrections de valeur) a augmenté à 4,1¹ (année précédente: 2,7) en raison des investissements susmentionnés engagés les années précédentes.

Domaines opérationnels Energy Switzerland, Energy Western Europe, Energy Central Europe et Trading & Services

Evolution des marchés

Divers événements décisifs et leurs conséquences en partie réglementaires ont marqué l'année 2011. Dans le sillage de l'aggravement de la crise de l'euro et de la dette, le franc suisse s'est apprécié tout au long de la période sous revue. En septembre, la Banque nationale suisse a décidé de fixer un cours plancher à 1,20 pour l'EUR/CHF. En outre, le grave accident de réacteurs nucléaires au Japon a durablement influencé les marchés de l'énergie. Après une hausse sensible, les prix de l'électricité se sont stabilisés durant l'année à un niveau parfois inférieur à celui d'avant la catastrophe. Les températures douces, l'essor des énergies renouvelables, les incertitudes liées à l'évolution conjoncturelle et la chute du prix des certificats de CO₂ ont entraîné l'effritement continu du prix de la plupart des produits. La décision prise en 2010 de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires allemandes a été revue à la mi-2011 et de nombreuses installations ont été mises à l'arrêt, ce qui a réduit la capacité de production de 8 GW. Si ces événements n'ont pas entraîné d'amélioration notable sur les marges faibles des centrales à gaz, celles des centrales thermiques au charbon ont légèrement augmenté. Comme l'année précédente, les écarts de prix entre l'énergie de pointe et hors pointe ont continué à baisser.

Evolution des unités

Le domaine opérationnel Energy Switzerland n'a pas été en mesure de reproduire les bons résultats de l'année précédente. Les activités ont souffert de l'évolution défavorable des prix et de l'environnement sur les marchés énergétiques ainsi que de la baisse de la production des centrales hydrauliques liée aux conditions météorologiques et opérationnelles. Durant la période sous revue, le résultat d'exploitation (EBIT) s'est élevé à 355 millions de CHF, contre 516 millions de CHF l'exercice précédent.

La commercialisation de la production suisse et des contrats à long terme a été pénalisée par l'évolution latérale des prix de l'énergie ainsi que la réduction des écarts de prix entre l'énergie de pointe et de base suite à des décalages dans l'offre d'énergie. La vigueur du franc a également pesé sur les marges dans la mesure où le négoce d'élec-

¹ Prêts à Edipower intégrés dans la position Liquidités

tricité est essentiellement réalisé en euros. Sous l'effet de la baisse continue des prix de l'électricité, les opérations de couverture avantageuses réalisées en période de prix élevés n'ont pas pu être reproduites.

La production annuelle des sources de production suisses d'Alpiq a baissé de 11010 GWh à 10330 GWh. Les centrales hydrauliques ont produit beaucoup moins d'électricité que l'année précédente en raison des faibles précipitations au printemps et à l'automne. En outre, les restrictions d'exploitation liées aux travaux d'agrandissement ont également eu un impact négatif. La production supplémentaire des centrales nucléaires françaises n'a pas permis de compenser ce déficit en totalité. Les centrales nucléaires suisses ont fonctionné sans incident et produit des volumes équivalents à ceux des années précédentes. Les travaux des centrales de pompage-turbinage Nant de Drance dans le Valais et FMHL+ dans le canton de Vaud ont progressé comme prévu. En revanche, les coûts de projet liés à la centrale nucléaire de remplacement du Niederramt ont dû être amortis en raison de la suspension des procédures d'autorisation générale et les activités ont été interrompues.

L'activité d'approvisionnement et de distribution en Suisse n'a pas non plus égalé les résultats de l'année précédente. En raison des températures clémentes en hiver et au printemps, la demande a été nettement inférieure à celle de 2010. Les ventes totales en Suisse ont diminué, passant de 9505 GWh à 8374 GWh. En revanche, le secteur de l'efficacité énergétique a continué à se développer. L'acquisition de Xamax AG et le positionnement commun sur le marché avec le groupe Alpiq InTec ont créé de nouvelles opportunités d'affaires.

Les deux sociétés d'exploitation du réseau Alpiq Réseau SA Gösigen et Alpiq Réseau SA Lausanne ont enregistré des résultats conformes aux attentes. Les préparatifs du transfert de propriété des réseaux à swissgrid se sont poursuivis et devraient être finalisés à la mi-2012.

Le domaine opérationnel Energy Western Europe a enregistré une hausse de ses ventes et de son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente. Les ventes en France, Espagne et Italie ont considérablement augmenté en raison du développement de l'activité de distribution tandis que la gestion et l'optimisation des centrales entrées en service au premier semestre en Espagne, France et Italie ont permis de générer des volumes supplémentaires. Toutefois, le résultat opérationnel du domaine est ressorti nettement inférieur à celui de l'exercice précédent. Cette évolution négative s'explique essentiellement par le recul des marges dans l'activité de distribution en Italie, la baisse des revenus générés par le négoce des allocations de CO₂ et la contribution partiellement négative au résultat des installations de production. En 2011, le domaine a dégagé un résultat opérationnel (EBIT) de 131 millions de CHF, contre 190 millions de CHF l'année précédente.

L'unité opérationnelle Market Italy affiche une évolution contrastée. L'activité d'importation a été très performante avec le contrat à long terme arrivé à échéance fin 2011. Renforcés par la forte croissance des énergies renouvelables, le recul de la demande en énergie et la hausse des surcapacités de production dans le secteur conventionnel ont entraîné une baisse des spark spreads et un resserrement durable des écarts de prix entre les produits de pointe et de base. Par conséquent, les centrales n'ont pas pu être exploitées de manière rentable, ce qui a continué de peser sur les résultats de l'activité locale. Ces facteurs négatifs n'ont pas pu être compensés en 2011 dans la mesure où les marges dans l'activité de distribution locale ont diminué sous l'effet de la hausse des prix du marché. En outre, les revenus très élevés dégagés par le négoce des allocations de CO₂ l'année précédente n'ont pas pu être atteints durant la période sous revue.

L'unité Market Europe West, qui englobe les activités en France et en Espagne, a enregistré une hausse sensible des ventes. La concurrence s'est durcie suite à la nouvelle réglementation du secteur de l'énergie en France. Le développement de l'activité de distribution avec les clients finaux industriels a toutefois permis à Alpiq de compenser l'érosion des marges et de renforcer sa position de principal fournisseur d'électricité alternatif en France. Les ventes ont également augmenté en Espagne mais les résultats de l'activité de distribution se sont maintenus à un bas niveau sous l'effet de la dégradation de l'environnement économique espagnol.

En 2011, Alpiq a décidé de mettre un terme à ses activités de distribution sur le Market Nordic. Les résultats 2011 ont marqué une amélioration par rapport à 2010, notamment grâce aux effets du vaste processus de restructuration et aux mesures introduites en 2010.

L'exercice de l'unité opérationnelle Power Generation West, qui englobe les installations de production d'Italie, de France et d'Espagne, a été marqué par la mise en service de capacités de production supplémentaires dans un environnement de marché difficile. La mise en service opérationnelle s'est globalement déroulée sans incidents majeurs et dans les délais. L'exploitation technique n'a jusqu'à présent pas connu d'accrocs. La mise en service de la nouvelle centrale de San Severo en Italie a contribué positivement au résultat. En revanche, la contribution au résultat de la centrale à gaz à cycle combiné de Plana del Vent en Espagne est ressortie au-dessous des attentes en raison de changements réglementaires et des perturbations sur les marchés. Entre-temps, différentes mesures ont été initiées dans l'optique d'améliorer la rentabilité de la centrale. La centrale à gaz à cycle combiné de 400 MW de Bayet (3CB) a enregistré des résultats positifs.

Vers la fin de l'année, Alpiq a déclaré son intention de vendre sa participation de 20 % dans la société de production italienne Edipower qu'elle détient depuis 2002. Cette société, qui a apporté une contribution décisive au développement de l'activité en Italie, connaît depuis quelques années de graves problèmes économiques.

Le résultat du domaine opérationnel Central Europe a été durablement marqué par la volatilité du marché au premier trimestre. La hausse soudaine des prix sur les marchés de gros suite à la catastrophe au Japon a entraîné des pertes à un moment où Alpiq détenait des positions à découvert importantes. En outre, la distribution en Roumanie a dû prendre en charge des coûts nettement plus élevés en raison de la situation hydrologique défavorable. Du côté de la production en revanche, les centrales tchèques et hongroises ont dépassé les résultats de l'exercice précédent en devise locale (hors effets exceptionnels – dissolution des réserves en 2010) bien que les résultats opérationnels aient été en grande partie neutralisés par le renchérissement du franc suisse. Le résultat opérationnel (EBIT) s'est élevé à 57 millions de CHF (contre 151 millions de CHF en 2010).

Sous l'effet de la hausse des prix observée au premier trimestre, l'unité opérationnelle Market Central Europe a essuyé des pertes substantielles en raison du positionnement à découvert du portefeuille. L'introduction immédiate de mesures énergiques a permis d'éviter de nouvelles hémorragies. Toutefois, les effets négatifs du premier trimestre n'ont pu être compensés. Les conditions hydrologiques particulièrement mauvaises en Roumanie se sont traduites par des coupes dans l'approvisionnement en électricité provenant des centrales hydroélectriques et donc par une hausse des prix du marché. Les unités de distribution en Roumanie ont par conséquent été contraintes d'acheter de l'énergie de remplacement à des prix nettement plus élevés.

En devise locale, l'unité opérationnelle Power Generation Central a surperformé le résultat d'exploitation de l'exercice précédent grâce à la contribution plus importante des unités de production en République tchèque. La baisse des revenus générés par les services réseau en République tchèque a pu être légèrement compensée par les centrales à charbon (Kladno et Zlín) suite au redressement des spreads au niveau local et à l'augmentation de la part des livraisons aux clients industriels de la région. Les fournitures de chauffage sont globalement restées au niveau de l'exercice précédent. Par contre, la production électrique de Csepel a fortement augmenté en raison de l'engagement accru de la centrale pour réguler le réseau hongrois. En revanche, le résultat de Spreetal a été influencé par la contraction des spark spreads sur le marché allemand.

La construction du nouveau bloc K7 de la centrale de Kladno, qui doit remplacer l'actuel bloc K3, avance conformément au calendrier prévu. Sa mise en service est prévue début 2014.

Dans le sillage des mesures de restructuration introduites, la décision a été prise de fermer l'unité opérationnelle Market Germany et par conséquent le site de Düsseldorf à la fin 2011.

Durant l'année sous revue, le domaine opérationnel Trading & Services a été confronté à des conditions de marché difficiles et incertaines. Les marchés de gros n'ont offert que peu d'opportunités. Les résultats de la commercialisation des capacités de production suisses ont subi l'influence négative d'un environnement de marché défavorable et les conséquences des décisions politiques concernant l'avenir des centrales nucléaires en Allemagne. La force du franc suisse a pesé sur l'ensemble du négoce transfrontalier et fait baisser les résultats. En 2011, le domaine opérationnel a réalisé un bénéfice d'exploitation (EBIT) de -42 millions de CHF (contre 36 millions de CHF pour l'exercice précédent).

Sur les segments de marché pertinents pour l'unité opérationnelle Proprietary Trading, les prix du marché à terme n'ont pas décollé de leurs bas niveaux au début de l'année et se sont maintenus dans une fourchette étroite. Le négoce propriétaire a donc offert peu d'opportunités. Les événements au Japon ont déclenché une forte hausse des prix de gros pour l'électricité, ce que le négoce pour compte propre a su anticiper rapidement et avec succès. Durant le second semestre, les attentes concernant les prix du marché n'ont cessé de baisser. Un positionnement judicieux sur les marchés de négoce a permis de réaliser des gains supplémentaires. Dans le cadre de la restructuration d'Alpiq et du redimensionnement du négoce pour compte propre lié à celle-ci, les positions de marché ouvertes ont été nettement réduites en novembre. Le résultat de l'unité est donc resté inférieur aux prévisions mais a dégagé une meilleure marge brute que celle de la période précédente.

La commercialisation de la production suisse dans l'unité opérationnelle Asset Trading a été influencée par diverses évolutions défavorables sur le marché. L'offre croissante dans le domaine des énergies renouvelables, en particulier de l'énergie solaire, a eu un impact négatif sur les prix des heures de pointe en comparaison à long terme. En outre, les écarts de prix réduits dans le négoce d'électricité transfrontalier et la hausse partielle des prix pour les heures off-peak après la fermeture de plusieurs centrales nucléaires en Allemagne ont pesé sur les marges. La disponibilité réduite de la production hydraulique par rapport à l'année précédente en raison des travaux de modernisation des centrales, la baisse de l'hydraulicité ainsi que l'arrivée à échéance des opérations de couverture à des conditions attractives ont également constitué des facteurs négatifs. Par ailleurs, la force du franc suisse a eu des répercussions très négatives sur les résultats de l'unité.

La commercialisation de l'énergie produite par les centrales à gaz à cycle combiné récemment entrées en service à San Severo en Italie, Plana del Vent en Espagne et Bayet en France a complété le portefeuille du secteur par rapport à la période précédente et apporté des contributions positives dans l'ensemble.

Les résultats de l'Asset Trading sont toutefois restés globalement inférieurs aux attentes et nettement en deçà des bons chiffres de l'exercice 2010.

Domaine opérationnel Energy Services

Evolution des marchés

L'année dernière, l'environnement de marché des services énergétiques en Suisse a évolué de façon disparate. Le domaine de la technique du bâtiment a bénéficié d'une demande satisfaisante grâce au bas niveau des taux hypothécaires et au dynamisme de l'activité de construction en Suisse. Avec un volume d'offre toujours élevé, les prix concernant les grands projets et les centres économiques ont toutefois subi de fortes pressions. Au niveau de la technique des transports, le marché des transports ferroviaires et urbains s'est maintenu à un bon niveau grâce aux investissements continus des pouvoirs publics. Les autres secteurs de la technique des transports en Suisse et à l'étranger ont connu une année 2011 difficile en raison de la dégradation de la situation économique.

Suite à la sortie anticipée du nucléaire décidée par l'Allemagne, la demande sur les marchés de la technique de l'énergie et des installations a reculé. Dans le secteur de la technique nucléaire, la demande d'activités nucléaires conventionnelles est demeurée modeste suite à l'incertitude provoquée par le tournant énergétique chez les entreprises d'approvisionnement en énergie. Les investissements dans le domaine des grandes centrales sont demeurés faibles. La demande en services de technique d'approvisionnement est repartie à la hausse sous l'effet de l'embellie conjoncturelle. Les marchés de la technique d'approvisionnement en énergie ont suivi une évolution très positive. Les investissements dans le réseau de distribution d'électricité ont fortement augmenté en raison de l'influence positive de l'année 2011 déterminante pour les frais de réseau. Dans le domaine des réseaux de transport, la reprise du marché s'est poursuivie sous l'impulsion de la demande sur le marché de l'éolien offshore. La demande en lignes aériennes à haute tension a toutefois continué à souffrir de la problématique liée aux autorisations.

Evolution des unités

Le domaine opérationnel Energy Services a été réorganisé au cours de la période sous revue. La nouvelle unité opérationnelle Renewable Energy Sources (RES), qui regroupe toutes les activités actuelles d'Alpiq dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables, a été intégrée au sein du domaine opérationnel au 1^{er} janvier 2011. En 2011, le domaine opérationnel englobait donc le groupe Alpiq InTec (AIT), le groupe Alpiq Anlagentechnik (AAT) et Renewable Energy Sources (RES).

En 2011, le domaine opérationnel a réalisé un chiffre d'affaires de 2,213 milliards de CHF, un chiffre légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. L'unité suisse AIT a enregistré une légère hausse de son chiffre d'affaires. En devise locale, le chiffre d'affaires de l'unité allemande AAT a également augmenté, tandis que celui de l'unité RES a été essentiellement influencé par l'activité d'investissement et le développement des activités à l'échelle européenne. En dépit de la forte hausse du franc

suisse, le bénéfice d'exploitation consolidé (EBIT) a pu progresser pour s'établir à 122 millions de CHF (2010: 102 millions de CHF).

L'unité opérationnelle AIT a réalisé un chiffre d'affaires nettement supérieur à celui de l'exercice précédent, notamment grâce à la situation favorable de la demande ainsi qu'à l'utilisation élevée des capacités en Suisse. Le domaine d'activité de la technique du bâtiment a enregistré de nombreuses entrées de commandes avec des résultats d'exploitation et des marges légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente. Pour renforcer la position de marché en Suisse, les entreprises d'installation à ancrage régional Albin Baeriswyl SA, Robert Schellenberg AG et Meister + Brülisauer Haustechnik AG ont été acquises. Le domaine d'activité de la technique des transports a pu enregistrer des résultats légèrement supérieurs à ceux de l'année 2010 grâce aux investissements des pouvoirs publics à l'échelle nationale dans le transport ferroviaire et urbain. Les travaux du projet phare AlpTransit Gotthard avancent comme prévu.

En devise locale, l'unité opérationnelle AAT a enregistré durant l'exercice 2011 un chiffre d'affaires nettement supérieur à celui de 2010. La réalisation des grands projets acquis l'année précédente ainsi que la demande croissante dans le domaine de la planification et de l'implémentation de réseaux de distribution d'électricité ont notamment apporté une contribution positive à la hausse du chiffre d'affaires. En 2011, le nombre d'entrées de commandes est néanmoins resté inférieur à celui (élevé) de l'année précédente. Dans l'ensemble, le groupe AAT a enregistré une évolution positive de ses activités et de son résultat. Dans le domaine d'activité Technique de l'énergie et des installations, la décision politique du gouvernement allemand s'est traduite par une baisse de la demande en technique nucléaire. La demande en nouvelles centrales conventionnelles est demeurée modeste. Le domaine d'activité Technique d'approvisionnement en énergie a profité en 2011 de la reprise soutenue du marché dans le réseau d'électricité et de distribution et de la demande robuste sur le marché de l'éolien offshore. L'acquisition et la réalisation de commandes pour le câblage côtier de quatre centrales éoliennes ainsi que d'autres grands projets ont permis d'améliorer le résultat de façon satisfaisante dans le contexte d'une bonne utilisation des capacités et d'une évolution stable des prix. La création de GA Linel S.r.l., basée à Brixen en Italie, a permis de démarrer les activités de construction de lignes à haute tension dans le nord de l'Italie.

En 2011, les axes prioritaires de l'unité opérationnelle RES ont concerné, outre l'activité opérationnelle, la mise sur pied de l'organisation ainsi que l'intégration des nouvelles participations et des installations de production récemment acquises. Depuis mars 2011, le parc éolien Alpiq Wind Italia S.r.l. (anciennement Eolo Tempio Pausania S.r.l.) en Italie est entièrement intégré dans les comptes d'Alpiq après apurement des participations. En outre, la première partie du parc éolien Vetrocom Ltd. en Bulgarie a produit de l'énergie pour la première fois pendant une année entière. La deuxième

partie a pu entrer en service au quatrième trimestre 2011. En Suisse, la capacité de production des petites centrales hydroélectriques a été élargie et le parc éolien Eole Jura SA est entré en activité. En Scandinavie, une participation majoritaire a été acquise dans les deux petites centrales hydroélectriques de Sevre Kraftwerk AS et Madland Kraftwerk AS. Ces éléments ont conduit à une augmentation de la production et donc à une hausse des résultats par rapport à l'exercice précédent. Fin 2011, 188 MW étaient en activité au total, dont 162 MW d'énergie éolienne.

Perspectives

A court terme, Alpiq n'attend pas d'amélioration durable des conditions-cadres et prévoit toujours un franc suisse fort, des surcapacités persistantes dans la production d'électricité, une évolution modérée de la demande ainsi que des prix bas. En outre, l'arrivée à échéance d'activités génératrices de marges élevées entraînera des pertes de revenus significatives. Par ailleurs, la suppression de la contribution au résultat induite par la vente d'activités pèsera sur les résultats.

En 2012, les résultats opérationnels devraient une nouvelle fois être inférieurs à ceux de l'exercice 2011. A moyen terme, Alpiq n'attend pas non plus d'amélioration significative des conditions d'activité déterminantes. Les mesures introduites doivent néanmoins permettre d'améliorer les résultats à moyen terme et de réduire l'endettement. Les remboursements effectués en 2011 ainsi que les limites de crédit accordées, non utilisées et disponibles à court terme garantissent la liquidité; les risques de change pour 2012 sont déjà amplement couverts.

Grâce à la restructuration en profondeur, Alpiq pose les bases nécessaires pour garantir une croissance durable du chiffre d'affaires et des revenus et conserver les quelque 6000 postes de travail du Groupe. Les corrections de valeur effectuées à la clôture de l'exercice 2011 réduisent les risques dans le bilan d'Alpiq, et ce de manière significative et durable. Une mise en œuvre rapide et efficace des mesures prises permettra à l'entreprise d'adopter un positionnement judicieux et flexible à moyen terme.

Conséquences des cessions prévues sur les comptes consolidés 2011

Les comptes consolidés à partir de la page 71 sont conformes aux normes IFRS et intègrent les corrections de valeur et provisions exceptionnelles.

Durant l'exercice 2011, Alpiq a appliqué la norme IFRS 5 «Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées» dans la mesure où la vente de l'unité opérationnelle AAT est qualifiée d'activité abandonnée ou, autrement dit, d'activité non poursuivie. Par conséquent, les parts des activités poursuivies et non poursuivies sont présentées dans des colonnes séparées dans les comptes consolidés 2011 ainsi que dans les chiffres comparatifs de 2010.

En outre, Alpiq a décidé de vendre ou fermer ses activités de distribution en Scandinavie, Allemagne et Espagne. Les activités des deux sociétés d'exploitation du réseau Alpiq Réseau SA Lausanne et Alpiq Réseau SA Gösgen seront transférées mi-2012 à swissgrid sa conformément à la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApE). En outre, la vente de la participation de 20% dans Edipower a été finalisée en février 2012. La participation sera transférée à l'acheteur au premier semestre 2012. Les activités de distribution susmentionnées et Edipower ne sont pas considérées comme des activités abandonnées au sens des normes IFRS.

Dans le bilan consolidé au 31.12.2011, les actifs et passifs d'AAT, des activités de distribution et des sociétés de réseaux abandonnées ainsi que la valeur comptable d'Edipower ont été regroupés et présentés séparément comme «actifs disponibles à la vente» ou «passifs disponibles à la vente».

Grâce à cette présentation différenciée, le lecteur du bilan a une vision transparente des activités poursuivies. Les comptes 2011 d'Alpiq ont été significativement impactés par les corrections de valeur et provisions exceptionnelles. Afin d'offrir une meilleure comparabilité des résultats, la page 70 contient une présentation pro forma du compte de résultat consolidé sans les corrections de valeur et provisions exceptionnelles.

Pro forma: compte de résultat consolidé

(avant provisions pour restructuration et dépréciations)

En mio de CHF	Activités poursuivies 2010	Activités non poursuivies 2010	Total 2010	Activités poursuivies 2011	Activités non poursuivies 2011	Total 2011
Chiffre d'affaires net	12 794	1 310	14 104	12 664	1 320	13 984
Part des entreprises associées et des joint ventures dans le résultat	97		97	44		44
Prestations propres activées	48	2	50	101	1	102
Autres produits d'exploitation	117	14	131	86	17	103
Total des produits d'exploitation	13 056	1 326	14 382	12 895	1 338	14 233
Charges d'énergie et de marchandises	-10 649	-791	-11 440	-10 804	-815	-11 619
Charges de personnel	-659	-327	-986	-676	-310	-986
Coûts de maintenance des installations	-42		-42	-80		-80
Autres charges d'exploitation	-328	-114	-442	-298	-119	-417
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	1 378	94	1 472	1 037	94	1 131
Amortissements et dépréciations	-469	-33	-502	-549	-30	-579
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	909	61	970	488	64	552
Résultat financier	-148	-8	-156	-174	-7	-181
Résultat avant impôts sur le revenu	761	53	814	314	57	371
Impôts sur le revenu	-154	-15	-169	-94	-19	-113
Résultat net du Groupe	607	38	645	220	38	258
Participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net	-7		-7	-16		-16
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le résultat net	600	38	638	204	38	242
Résultat par action en CHF	22	1	23	8	1	9

Voir page 69 pour les explications relatives aux activités poursuivies ou non poursuivies.

Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement.

Comptes consolidés Groupe Alpiq

Compte de résultat consolidé

En mio de CHF	Note	Activités poursuivies 2010	Activités non poursuivies 2010	Total 2010	Activités poursuivies 2011	Activités non poursuivies 2011	Total 2011
Chiffre d'affaires net	29	12 794	1 310	14 104	12 641	1 320	13 961
Part des entreprises associées et des joint ventures dans le résultat	13	97		97	- 779		- 779
Prestations propres activées	2, 10	48	2	50	101	1	102
Autres produits d'exploitation		117	14	131	86	17	103
Total des produits d'exploitation		13 056	1 326	14 382	12 049	1 338	13 387
Charges d'énergie et de marchandises	3	- 10 649	- 791	- 11 440	- 10 917	- 815	- 11 732
Charges de personnel	4	- 659	- 327	- 986	- 706	- 310	- 1 016
Coûts de maintenance des installations		- 42		- 42	- 80		- 80
Autres charges d'exploitation	5	- 328	- 114	- 442	- 404	- 119	- 523
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)		1 378	94	1 472	- 58	94	36
Amortissements et dépréciations	6	- 469	- 33	- 502	- 1 199	- 30	- 1 229
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)		909	61	970	- 1 257	64	- 1 193
Résultat financier	7	- 148	- 8	- 156	- 174	- 7	- 181
Résultat avant impôts sur le revenu		761	53	814	- 1 431	57	- 1 374
Impôts sur le revenu	8	- 154	- 15	- 169	47	- 19	28
Résultat net du Groupe		607	38	645	- 1 384	38	- 1 346
Participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net		- 7		- 7	21		21
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le résultat net		600	38	638	- 1 363	38	- 1 325
Résultat par action en CHF	9	22	1	23	- 50	1	- 49

Pour les explications relatives aux activités poursuivies ou non poursuivies, voir note 32.

Chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement.

Produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés

En mio de CHF	2010	2011
Résultat net du Groupe	645	- 1346
Cash-flow hedges comptabilisés dans les fonds propres	- 3	- 14
Impôts sur le revenu	5	11
Net après impôts sur le revenu	2	- 3
Effets IAS 39 des fonds propres des entreprises associées	- 6	- 23
Impôts sur les bénéfices	1	2
Net après impôts sur le revenu	- 5	- 21
Différences issues des conversions en devises des sociétés étrangères du Groupe ¹	- 551	41
Total des produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, net après impôts sur le revenu	- 554	17
Total des produits et charges comptabilisés	91	- 1329
Participations ne donnant pas le contrôle	8	25
Part des actionnaires d'Alpiq Holding	99	- 1304

1 2011: Voir notes 1 et 13 pour des explications sur les effets de retraitement inclus dans ce poste

Bilan consolidé

Actifs

En mio de CHF	Note	31.12.2010	31.12.2011
Immobilisations corporelles	10	5 678	4 900
Immobilisations incorporelles	11, 12	2 312	1 964
Participations dans des entreprises associées et des joint ventures	13	5 573	4 420
Autres immobilisations financières à long terme	14	148	130
Impôts sur le revenu différés	8	82	40
Actif immobilisé		13 793	11 454
Stocks	15	116	111
Créances	16	2 347	1 999
Dépôts à terme		126	324
Liquidités	17	1 182	876
Titres de l'actif circulant	18	4	4
Instruments financiers dérivés		775	722
Comptes de régularisation		130	118
Actif circulant		4 680	4 154
Actifs détenus en vue de la vente	32		1 838
Total des actifs		18 473	17 446

Passifs

En mio de CHF	Note	31.12.2010	31.12.2011
Capital-actions	19	272	272
Agio		4 431	4 431
Bénéfices accumulés		2 879	1 338
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres		7 582	6 041
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres		197	164
Total des fonds propres		7 779	6 205
Provisions	20	267	180
Impôts sur le revenu différés	8	1 647	1 546
Passifs financiers à long terme	21	4 463	4 525
Autres passifs financiers à long terme	22	382	231
Fonds étrangers à long terme		6 759	6 482
Passifs d'impôts sur le revenu différés		93	42
Passifs financiers à court terme		789	1 331
Autres passifs financiers à court terme	23	1 811	1 386
Instruments financiers dérivés		747	706
Comptes de régularisation		495	566
Fonds étrangers à court terme		3 935	4 031
Fonds étrangers		10 694	10 513
Passifs détenus en vue de la vente	32		728
Total des passifs		18 473	17 446

Variation des fonds propres

En mio de CHF	Capital- actions	Prime	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2009	272	4 431	- 9	- 178	3 204	7 720	210	7 930
Résultat net de la période					638	638	7	645
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			- 1	- 538		- 539	- 15	- 554
Total des produits et charges comptabilisés			- 1	- 538	638	99	- 8	91
Distribution de dividendes					- 237	- 237	- 5	- 242
Fonds propres 31.12.2010	272	4 431	- 10	- 716	3 605	7 582	197	7 779

En mio de CHF	Capital- actions	Prime	Pertes et bénéfices non réalisés IAS 39	Différences de conversion	Bénéfices accumulés	Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans les fonds propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2010	272	4 431	- 10	- 716	3 605	7 582	197	7 779
Résultat net de la période					- 1 325	- 1 325	- 21	- 1 346
Autres produits et charges comptabilisés dans les fonds propres			- 22	43		21	- 4	17
Total des produits et charges comptabilisés			- 22	43	- 1 325	- 1 304	- 25	- 1 329
Distribution de dividendes					- 237	- 237	- 8	- 245
Fonds propres 31.12.2011	272	4 431	- 32	- 673	2 043	6 041	164	6 205

Pour l'exercice 2011, le Conseil d'administration d'Alpiq propose à l'assemblée générale du 26 avril 2012 le versement d'un dividende de 2,00 CHF par action nominative (exercice précédent: 8,70 CHF), ce qui correspond à une distribution totale de 54 millions de CHF (237 millions de CHF). La page 170 «Proposition du Conseil d'administration» fournit des informations plus détaillées.

Tableau de financement consolidé

En mio de CHF	Note	2010	2011
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)		970	- 1 193
Corrections concernant:			
Prestations propres activées	2, 10	- 50	- 102
Amortissements et pertes de valeur	1, 6	502	1 229
Constitution, utilisation et dissolution de provisions	20	- 98	81
Bénéfices/pertes sur la vente d'actifs immobilisés		- 19	- 8
Résultat sans effet de trésorerie issu de la participation à des entreprises associées et à des joint ventures à charge/au profit des charges liées à l'énergie	13	123	122
Variation avec effet de trésorerie des autres dettes à long et court terme	22, 23	- 175	- 170
Variation sans effet de trésorerie de l'évaluation d'instruments financiers dérivés		- 134	- 21
Autres résultats sans effet sur la trésorerie		- 2	3
Part des entreprises associées dans le résultat	13	- 97	779
Dividendes des participations financières et des entreprises associées	7, 13	61	71
Intérêts payés		- 157	- 155
Intérêts encaissés		11	14
Autres charges financières		- 1	- 24
Autres produits financiers		5	55
Impôts sur le revenu payés		- 254	- 146
Variation de l'actif circulant net (hors créances/dettes financières à court terme)		- 103	- 134
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		582	401
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Investissements	10, 11	- 484	- 432
Cessions		58	32
Filiales			
Acquisitions	30	- 29	- 270
Entreprises associées			
Investissements	13	- 59	- 1
Cessions	13	5	27
Autres immobilisations financières à long terme			
Investissements	14	- 107	- 40
Cessions/remboursements	14	29	15
Variation des dépôts à terme		277	- 199
Investissements dans/désinvestissements de titres		14	- 1
Flux de trésorerie des activités d'investissement		- 296	- 869

Versements de dividendes	- 237	- 237
Distributions de bénéfices aux participations ne donnant pas le contrôle	- 5	- 8
Nouveaux engagements financiers	202	1236
Remboursement engagements financiers	- 402	- 683
Flux de trésorerie des activités de financement	- 442	308
Différence issue des conversions en devises	- 26	- 9
Variation des liquidités	- 182	- 169
Etat:		
Liquidités au 1.1.	1364	1182
Liquidités au 31.12.	1182	1013
Variation	- 182	- 169

Les valeurs indiquées ci-dessus comprennent les flux de trésorerie des activités poursuivies et non poursuivies.

Les flux de trésorerie spécifiques des activités non poursuivies sont présentés dans la note 32. Le solde des flux de trésorerie présenté ci-dessus dans le tableau de financement consolidé d'un montant de 1 013 millions de CHF au 31 décembre 2011 inclut la liquidité proportionnelle des activités disponibles à la vente d'un montant de 137 millions de CHF.

Principes comptables du Groupe

Principes comptables principaux

Base de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe Alpiq se basent sur les normes comptables internationales (IFRS) ainsi que sur les directives d'interprétation (IFRIC) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et ont été établis en conformité avec la législation suisse. Ils reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe Alpiq. Les comptes consolidés se basent sur les coûts historiques, à l'exception de positions spécifiques telles que les instruments financiers qui sont partiellement présentés à leur juste valeur. Le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a validé les comptes consolidés le 16 février 2012. Les comptes consolidés doivent encore être approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 26 avril 2012.

Méthodes comptables nouvelles et révisées

Au 1^{er} janvier 2011, les directives ou interprétations IFRIC suivantes des International Financial Reporting Standards (IFRS) ont été appliquées par le Groupe Alpiq:

- Amendements IAS 24: Information relative aux parties liées (1.1.2011)
- Amendements IAS 32: Instruments financiers: présentation (1.2.2010)
- Amendements IFRS 14: Paiements d'avance d'exigences de financement minimal (1.1.2011)
- IFRIC 19: Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres (1.7.2010)

Outre les changements susmentionnés, l'IASB et l'IFRIC ont décidé et déclaré obligatoires de nombreuses autres adaptations minimales de règles dans certaines normes. La plupart d'entre elles sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2011. Alpiq n'avait pas procédé à une application anticipée des normes et interprétations nouvelles ou révisées.

L'application de ces nouvelles règles n'a pas eu d'influence notable sur les résultats et la situation financière du Groupe Alpiq.

Normes IFRS et IFRIC entrant prochainement en vigueur

En 2011, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié les normes ci-après, nouvelles et révisées:

- Amendements IAS 1: Présentation des postes des autres éléments du résultat global (1.7.2012)
- Amendements IAS 12: Impôts sur le résultat – Impôts différés: recouvrement des actifs sous-jacents (1.1.2012)
- Amendements IAS 19: Avantages du personnel (1.1.2013)
- IAS 27 rév.: Etats financiers individuels (1.1.2013)
- IAS 28 rév.: Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (1.1.2013)
- Amendements IAS 32: Compensation des actifs/passifs financiers (1.1.2014)
- Amendements IFRS 7: Transfert d'actifs financiers (1.7.2011)
- Amendements IFRS 7: Informations à fournir sur la compensation des actifs/passifs financiers (1.1.2013)
- IFRS 9: Instruments financiers (1.1.2015)
- IFRS 10: Etats financiers consolidés (1.1.2013)
- IFRS 11: Partenariats (1.1.2013)
- IFRS 12: Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (1.1.2013)
- IFRS 13: Evaluation de la juste valeur (1.1.2013)

Alpiq étudie actuellement les conséquences potentielles de ces normes et interprétations, nouvelles et révisées. Selon une première analyse, les normes ci-après, nouvelles ou révisées, auront une influence sur les comptes consolidés d'Alpiq:

En mai 2011, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 11 «Partenariats» qui s'appliquera obligatoirement aux exercices démarrant le 1^{er} janvier 2013. Cette nouvelle norme régit la comptabilisation des faits en vertu desquels une entreprise exerce un contrôle commun (joint control) par l'intermédiaire d'une coentreprise (joint venture) ou une activité commune (joint operation). A la différence d'IAS 31 «Participations dans des coentreprises», IFRS 11 ne se base plus sur la forme juridique de l'activité sous contrôle commun; la distinction s'établit sur la base des droits et obligations concrets des parties associées concernant les actifs et dettes (produits et charges) liés à l'accord conjoint (joint arrangement). Dans le cas d'activités communes, les actifs, dettes, charges et produits doivent être présentés de manière proportionnelle. Dans le cas des coentreprises, la méthode de la mise en équivalence s'applique obligatoirement. Alpiq évalue actuellement les accords contractuels des coentreprises du point de vue d'IFRS 11. La nouvelle norme sera appliquée par le Groupe avec effet rétroactif dès l'exercice 2013.

Les amendements à IAS 19 «Avantages du personnel» ont été publiés en juin 2011. Les conséquences de ces ajustements sur le Groupe Alpiq sont les suivantes:

La méthode du corridor sera prochainement abandonnée, par conséquent, les pertes et gains actuariels générés sur la période seront comptabilisés au sein des fonds propres en tant qu'autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat. A la date de clôture du 31 décembre 2011, les pertes actuarielles s'élevaient à 144 millions de CHF (année précédente: 103 millions de CHF). Une volatilité plus forte des fonds propres consolidés est attendue sur les prochaines périodes. Alors qu'ils représentaient jusqu'à présent des paramètres/moteurs de résultat déterminants, les «charges d'intérêts» et «résultats attendus des actifs du plan» seront remplacés par la compensation des charges/produits d'intérêts. L'effet d'actualisation net est calculé en appliquant le taux d'actualisation sur les engagements/actifs nets du plan. Sur la base des chiffres 2011, les pertes non comptabilisées au 31 décembre 2012 d'env. 140 millions de CHF entraîneraient une hausse des engagements de prévoyance ou une diminution des fonds propres d'env. 110 millions de CHF après déduction des impôts différés sur le revenu. Les charges de personnel augmenteraient d'env. 10 millions de CHF (sur la base des chiffres 2011). Le Groupe Alpiq étudie actuellement les effets globaux des changements en tenant compte des nouvelles exigences en relation avec l'évaluation des risques des plans. Alpiq appliquera la norme révisée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

En outre, les données comparatives reprises de l'exercice précédent qui ont subi des modifications dans la présentation du rapport actuel ont été, le cas échéant, reclassifiées ou complétées dans le compte de résultat et le bilan consolidés ainsi que dans l'annexe aux comptes consolidés. Des explications ont été fournies sur les points essentiels. Les changements dans la présentation englobent également des adaptations de désignations organisationnelles.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés du Groupe Alpiq englobent les comptes consolidés de la société Alpiq Holding SA domiciliée en Suisse et de ses filiales. Les comptes annuels des filiales ont été établis pour le même exercice sous revue que celui de la société mère et sur la base de normes comptables uniformisées. Les soldes, transactions, bénéfices et charges internes au Groupe ont été éliminés dans leur intégralité.

Les filiales sont des sociétés placées sous le contrôle direct ou indirect du Groupe Alpiq (en règle générale lorsque plus de 50% des droits de vote sont détenus). Ces entreprises sont intégrées dans le périmètre de consolidation à partir de la date d'acquisition. Elles sont déconsolidées, i.e. passées au bilan sous les participations dans les entreprises associées ou les participations financières lorsque le contrôle sur l'entreprise prend fin, au plus tard à la date de la cession.

Les participations dans des entreprises associées sur lesquelles le Groupe Alpiq exerce une influence significative sont intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés partenaires (joint venture) conjointement gérées dans le secteur Energie sont intégrées dans les comptes consolidés

selon la même méthode. La part du Groupe Alpiq dans les actifs et les capitaux étrangers ainsi que dans les charges et les produits de ces entreprises est publiée dans la note 13 en annexe aux comptes consolidés.

Conformément aux directives d'IAS 39, toutes les autres participations sont comptabilisées à leur juste valeur dans les actifs immobilisés sous «Participations financières».

Le périmètre de consolidation englobant toutes les sociétés significatives est présenté à partir de la page 147, avec indication de la méthode de consolidation utilisée ainsi que des informations complémentaires.

Conversion des devises étrangères

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses, monnaie qui sert à la fois de –devise fonctionnelle pour Alpiq Holding SA et de devise de présentation. La devise fonctionnelle est définie pour chaque société du Groupe sur la base de son environnement économique. Les transactions en devise étrangère sont enregistrées dans la devise fonctionnelle de la société du Groupe au cours en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les dettes monétaires en devise étrangère sont convertis dans la devise fonctionnelle à la date de clôture du bilan. La conversion a lieu au cours en vigueur à la date de référence. Les différences de conversion qui en découlent sont enregistrées dans le compte de résultat.

A la date de clôture du bilan, les actifs et les dettes des filiales sont convertis en francs suisses au cours de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen pondéré de la période sous revue. Les différences de conversion sont inscrites séparément dans les fonds propres. En cas de vente éventuelle de filiales ou de cession du contrôle sur ces filiales ainsi que dans le cas de vente éventuelle d'entreprises associées/joint ventures ou de cession de l'influence notable sur celles-ci, les différences de conversion cumulées correspondantes sont saisies pendant la période correspondante dans le compte de résultat.

Les comptes consolidés sont établis en francs suisses. Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion:

Unité	Date de référence 31.12.2010	Date de référence 31.12.2011	Moyenne 2010	Moyenne 2011
1 USD	0,94	0,94	1,04	0,89
1 EUR	1,250	1,216	1,382	1,234
100 CZK	4,99	4,71	5,46	5,02
100 HUF	0,45	0,39	0,50	0,44
100 NOK	16,03	15,68	17,27	15,84
100 PLN	31,46	27,27	34,62	30,06
100 RON	29,34	28,12	32,86	29,14

Transactions entre sociétés du Groupe

Les autres prestations entre les sociétés du Groupe sont facturées au prix du marché ou selon le prix convenu par contrat. L'électricité produite par les sociétés partenaires est facturée aux actionnaires au prix de revient, sur la base des contrats de partenariat existants.

Produits des ventes

Les produits des livraisons et services sont enregistrés dans le compte de résultat une fois la prestation réalisée. Les transactions d'énergie conclues à des fins commerciales et réalisées dans le but de tirer parti de la volatilité des prix du marché à court terme sont intégrées dans le chiffre d'affaires selon la méthode nette (enregistrement du résultat commercial net). Le chiffre d'affaires généré par les mandats de fabrication est en principe porté au bilan sur la base de la méthode «percentage of completion», selon laquelle les produits enregistrés correspondent à l'avancement du mandat de fabrication.

Impôts sur le revenu

Les impôts sur le revenu sont calculés sur les résultats imposables au moyen des taux d'imposition en vigueur lors de la clôture individuelle correspondante. La charge d'impôts sur le revenu correspond à la somme totale des impôts sur le revenu courants et différés.

Les impôts différés sont pris en considération sur la base des différences que présentent certains postes de revenus et charges dans les comptes consolidés et les comptes fiscaux. Le calcul des impôts sur le revenu différés résultant des différences temporaires s'effectue à l'aide de la méthode «balance sheet liability». Aucun impôt sur le revenu différé n'est pris en compte sur les différences d'évaluation liées à des participations dans des sociétés du Groupe où ces différences ne s'annuleront pas dans un avenir prévisible et où le contrôle des décisions appartient au Groupe.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan si la réalisation est garantie avec une certitude suffisante. Les avoirs fiscaux découlant de reports de pertes non inscrits au bilan sont publiés.

Les effets de la prise en compte des différences temporelles sont présentés en annexe aux comptes consolidés (note 8).

Intérêts sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges durant la période pendant laquelle ils sont dus. Les intérêts sur dettes financières en relation directe avec l'acquisition ou l'établissement d'un actif qualifié sur une longue période sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de l'acquisition (ou de la construction) jusqu'à la mise en service de l'installation.

Activités abandonnées et actifs non courants détenus en vue de la vente

Un actif est détenu en vue de la vente lorsque sa valeur au bilan est fondamentalement recouvrée par la vente et non par la poursuite de son utilisation. Pour que cela soit le cas, l'actif doit être disponible pour la vente et celle-ci doit être hautement probable dans les 12 mois qui suivent. Il en est de même pour un groupe d'actifs (groupe destiné à la vente) et les passifs directement liés à ce groupe, dans la mesure où ils doivent être cédés ensemble dans le cadre d'une transaction unique.

Le Groupe Alpiq comptabilise les actifs non courants (ou les groupes destinés à être cédés) détenus en vue de la vente au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tant qu'ils sont détenus en vue de la vente, ces actifs ou groupes d'actifs ne sont plus amortis selon le plan. Au bilan, les actifs et passifs sont présentés séparément des autres actifs et passifs du Groupe.

Une composante de l'entreprise est classée comme activité abandonnée s'il s'agit d'un secteur d'activité important ou d'un domaine d'activité géographique qui a été vendu ou qui est disponible à la vente, ou encore d'une filiale acquise avec l'intention de la revendre. Le résultat des activités abandonnées est présenté de manière séparée dans le compte de résultat consolidé.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition ou de fabrication, déduction faite du cumul des amortissements et des dépréciations. La durée d'amortissement dépend de la durée d'utilité économique estimée pour chaque catégorie d'immobilisation, respectivement de la date du retour des concessions des centrales électriques; les amortissements sont comptabilisés de façon linéaire. La durée d'utilité pour les différentes catégories d'actifs est comprise dans les fourchettes suivantes:

Bâtiments	30 – 60 ans
Terrains	uniquement en cas de dépréciation
Centrales	20 – 80 ans
Installations de transport	15 – 40 ans
Installations d'exploitation / véhicules	3 – 20 ans
Installations en cours de construction	dans la mesure où une dépréciation a déjà été identifiée

L'obligation de remise en état des parcelles et terrains après expiration de la concession ou à la fin de l'exploitation est prise en compte au cas par cas conformément aux dispositions contractuelles. Les investissements dans les rénovations ou les améliorations d'installations sont portés à l'actif s'ils prolongent nettement leur durée de vie, accroissent la capacité de production ou génèrent une amélioration substantielle de la qualité de la prestation.

Les coûts des entretiens réguliers ou plus importants sont enregistrés dans la valeur comptable de l'immobilisation corporelle à titre de remplacement, à condition que les critères déterminants pour une comptabilisation à l'actif soient satisfaits. Les réparations, la maintenance et l'entretien courant des bâtiments et sites d'exploitation sont directement comptabilisés dans les charges.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsque plus aucune utilité économique ne peut en être attendue. Les profits ou pertes découlant des cessions d'actifs sont comptabilisés dans le compte de résultat.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif sont examinées au moins à la clôture de l'exercice et ajustées si nécessaire.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts d'acquisition englobent la rétribution versée lors de l'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise. La rétribution comprend les paiements en espèces ainsi que la juste valeur des actifs cédés de même que les engagements souscrits ou acceptés à la date de transaction. L'actif net acquis, qui se compose des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, est comptabilisé à sa juste valeur. Les frais découlant du regroupement d'entreprises sont comptabilisés dans les charges.

Là où le Groupe acquiert une participation inférieure à 100%, les participations correspondantes ne donnant pas le contrôle sont inscrites au bilan comme parts de fonds propres du Groupe. Pour chaque regroupement d'entreprise, Alpiq évalue les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la part correspondante de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les participations ne donnant pas le contrôle pour lesquelles le Groupe Alpiq détient des options (options call) ou en octroie (options put vendues) ne sont toutefois enregistrées comme participations ne donnant pas le contrôle que si le prix d'exercice correspond à la juste valeur. Les options call concernées sont inscrites au bilan à leur juste valeur. Les options put vendues sur les participations ne donnant pas le contrôle sont enregistrées à la valeur en espèces des sorties de liquidités prévues.

L'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle est traitée au sein du Groupe comme pure transaction de fonds propres. La différence éventuelle entre le prix d'achat et les actifs nets acquis est compensée avec les bénéfices reportés.

Le goodwill correspond à la différence entre les coûts d'acquisition et la participation du Groupe à la juste valeur de l'actif net acquis. Le goodwill et les adaptations de juste valeur («fair value adjustments») de l'actif net sont enregistrés dans les actifs et les passifs de la société acquise dans la devise locale de cette société. Le goodwill n'est pas amorti, mais un test de dépréciation de valeur est effectué au moins une fois

par an. Le goodwill peut aussi provenir de participations dans des entreprises associées et correspond à la différence entre le coût d'acquisition de la participation et la juste valeur proportionnelle de l'actif net identifiable. Ce goodwill est présenté au bilan dans les participations au sein des entreprises associées.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées initialement à la valeur d'acquisition et de fabrication, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulés.

En règle générale, la distinction est faite entre actifs à durée d'utilité finie et actifs à durée d'utilité indéterminée. Les actifs à durée d'utilité finie sont amortis de façon linéaire sur la durée économique d'utilisation et font l'objet d'un test de dépréciation de valeur en présence d'indications correspondantes. La période et la méthode d'amortissement sont contrôlées au minimum à la clôture de chaque exercice. La durée d'utilisation des immobilisations incorporelles figurant actuellement au bilan évolue dans une fourchette de 3 à 15 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font chaque année l'objet d'un test de dépréciation de valeur, soit sur la base de l'actif immatériel lui-même, soit au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Au cours de chaque période, un contrôle est effectué pour vérifier que les événements et les circonstances relatifs aux actifs continuent à justifier une durée d'utilité indéterminée.

Droits d'approvisionnement en énergie

Les droits d'approvisionnement en énergie figurent au bilan parmi les immobilisations incorporelles et sont soumis à un contrôle de la stabilité de leur valeur au même titre que les autres immobilisations incorporelles. Ils comprennent les paiements anticipés de droits d'approvisionnement en énergie à long terme, y compris les intérêts portés à l'actif. Les amortissements sont effectués de manière linéaire à partir du début des approvisionnements en énergie et tout au long de la durée du contrat.

La position englobe également des contrats de prélèvement d'énergie acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises et qui sont par conséquent identifiés, évalués et comptabilisés au moyen de l'allocation du prix d'acquisition.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont contrôlées au moins une fois par an afin de vérifier les indices d'une dépréciation éventuelle. Un test est notamment effectué si la probabilité d'une surévaluation des valeurs comptables survient en raison de circonstances ou d'événements nouveaux. Si la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable estimée, un amortissement exceptionnel est enregistré de manière à ramener l'actif à sa valeur réalisable sur la base des revenus escomptés dans le futur. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont contrôlées chaque année par rapport à leur valeur recouvrable.

Est considéré comme valeur recouvrable le montant le plus élevé entre la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et la valeur utile d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valeur utile est calculée sur la base des flux de trésorerie escomptés (méthode du discounted cash-flow). Si l'actif ne génère pas de flux de liquidités indépendants des autres actifs, l'évaluation du montant recouvrable s'effectue pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif peut être imputé.

Une dépréciation de valeur sur un actif enregistrée lors d'une période antérieure sera reprise par le compte de résultat si la perte de valeur n'existe plus ou a diminué. La reprise s'effectue au maximum jusqu'à la valeur qui aurait été obtenue sans perte de valeur, en tenant compte des amortissements ordinaires.

L'évaluation annuelle de la stabilité de la valeur fait l'objet d'un contrôle centralisé au sein du Groupe.

Dépréciations du goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie concernées. Celles-ci correspondent généralement aux activités de vente, de service et de production identifiables sur le plan régional. Le goodwill est soumis chaque année à un test de dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (c'est-à-dire le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de cession et sa valeur d'utilisation) se situe au-dessous de sa valeur comptable, on procède à une dépréciation de la valeur comptable. La méthode appliquée pour les tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie est publiée dans la note 12.

Participations dans des entreprises associées et des joint ventures

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe Alpiq peut exercer une influence notable dans la mesure où il est habilité à participer aux processus de décisions au niveau de sa politique financière et commerciale. Elle n'est ni une filiale ni une joint venture d'Alpiq. Des sociétés peuvent être intégrées dans la comptabilité du Groupe en tant qu'entreprises associées selon la méthode de mise en équivalence, même si le taux de participation est inférieur à 20%; c'est notamment le cas lorsque le Groupe Alpiq est représenté dans les organes de décision déterminants – tels que le Conseil d'administration – et qu'il participe à la politique commerciale et financière ou qu'il est procédé à des échanges d'informations relatives au marché.

Une joint venture est une entreprise gérée en commun et dominée collectivement par un ou plusieurs partenaires, conformément à un accord contractuel. En raison de cette situation, les joint ventures sont intégrées dans la consolidation sur la base de la méthode de mise en équivalence, indépendamment de leur taux de participation. A l'heure actuelle, le Groupe Alpiq détient des participations de 8 à 60 % dans des joint ventures.

Les comptes des entreprises associées et des joint ventures sont en principe établis selon des méthodes comptables uniformisées. Lorsque des normes de comptabilité différentes sont utilisées dans les comptes locaux, l'entreprise procède à une réconciliation avec les IFRS.

Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des carburants (gaz et charbon) pour la production d'énergie et des stocks de matériaux pour les prestations d'exploitation. Les stocks sont comptabilisés au coût d'achat ou de fabrication directement imputables, selon la méthode du coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si inférieure. Les coûts d'acquisition englobent la totalité des dépenses requises pour l'achat et pour le transport jusqu'à l'entrepôt. Les coûts de fabrication englobent tous les frais de matériel et de fabrication directement imputables ainsi que les frais généraux encourus pour transporter les stocks jusqu'à leur entrepôt actuel et les transformer dans leur état actuel.

Crédit-bail

Les opérations de crédit-bail du Groupe sont actuellement insignifiantes.

Mandats de fabrication

Les mandats de fabrication spécifiques aux clients dans le domaine opérationnel Energy Services sont enregistrés selon la méthode du «percentage of completion» et le montant figurant à l'actif est présenté dans les créances et les produits des ventes. Le degré de fabrication est indiqué en fonction des prestations fournies, respectivement selon les charges encourues. Les frais de mandat sont enregistrés en tant que charges tout au long de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les mandats ou groupes de mandats dans lesquels le degré de fabrication ou le résultat ne peut pas être estimé en toute fiabilité sont comptabilisés uniquement pour le montant du mandat qui sera probablement recouvrable. Les pertes escomptées sur les mandats de fabrication sont couvertes par des corrections de valeur. En cas de comptabilisation de mandats inachevés, seuls sont pris en compte, en tant que produits des mandats, les revenus contractuels ou les compléments que le donneur d'ordre a confirmés par écrit.

Provisions

Les provisions tiennent compte de l'ensemble des engagements (légaux ou implicites) identifiables au jour de clôture du bilan et qui reposent sur les événements passés pour lesquels la satisfaction des engagements semble vraisemblable alors que l'échéance et le montant sont encore indéterminés. Le montant est déterminé selon la meilleure estimation possible des sorties de liquidités à escompter.

Les provisions sont comptabilisées à hauteur des sorties de liquidités escomptées au jour de clôture du bilan. Dans ce contexte, les provisions sont vérifiées chaque année à la date de clôture du bilan et adaptées en tenant compte des évolutions récentes. Les taux d'actualisation sont des taux avant impôts qui reflètent les attentes actuelles du marché en ce qui concerne l'effet de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques spécifiques à ce passif

Traitement des droits d'émission de CO₂

Les droits d'émission de CO₂ accordés sont enregistrés lors du premier calcul à la valeur nominale (zéro). Les droits d'émission acquis pour la production de l'entreprise sont comptabilisés à leur coût dans les immobilisations incorporelles lors du premier calcul. Un engagement est enregistré lorsque l'émission de CO₂ dépasse les droits d'émission accordés initialement. Un tel engagement est porté au bilan à concurrence du volume des droits d'émission acquis aux coûts correspondants. La part dépassant le quota des droits d'émission de CO₂ est enregistrée à la juste valeur au jour de clôture du bilan. Les modifications survenues dans l'engagement sont comptabilisées dans les charges liées à l'énergie.

Lorsque des droits d'émission sont par exemple négociés dans un but d'optimiser le portefeuille en énergie, le volume est évalué à sa valeur de marché au jour de clôture du bilan et comptabilisé dans les stocks.

Institutions de prévoyance en faveur du personnel

Au sein du Groupe, il existe différents systèmes de prévoyance en faveur du personnel conformément aux dispositions légales.

Dans les domaines opérationnels Energy Switzerland et Trading & Services, les sociétés consolidées du Groupe en Suisse disposent d'une institution de prévoyance indépendante sur le plan légal, qui est instituée selon le principe suisse de la primauté des prestations et satisfait aux caractéristiques d'un plan à prestations définies selon IAS 19.

Les employés des filiales étrangères rattachées aux domaines opérationnels Energy Central Europe et Energy Western Europe sont en principe assurés par les institutions sociales étatiques ou des institutions de prévoyance indépendantes à primauté de cotisations, en fonction de la pratique en vigueur dans le pays concerné.

Dans le domaine opérationnel Energy Services, les sociétés d'Alpiq InTec en Suisse sont affiliées à une institution de prévoyance juridiquement autonome qui est réassurée en totalité. En conséquence, les plans de prévoyance correspondants ont été classés comme étant à primauté de prestations selon IAS 19.

Les employés des sociétés étrangères appartenant à Alpiq InTec sont assurés par des institutions sociales étatiques.

Le système de prévoyance de l'AAT allemande sert exclusivement au «mode d'exécution» de l'acceptation directe, i.e. il n'existe pas d'institution de prévoyance juridique indépendante. C'est la raison pour laquelle des provisions ont été constituées dans le bilan de la société. Ces provisions se mesurent en fonction des évaluations de calculs actuariels d'assurance de l'engagement de prévoyance existant opérées chaque année. Les prestations de prévoyance sont directement versées par la société. Selon les principes de l'IAS 19, une acceptation directe de la prévoyance s'appelle en droit allemand un «unfunded plan» et figure au bilan en tant que passif (net liability). Etant donné qu'il n'existe pas d'actifs spécifiques pour satisfaire à l'engagement, les versements effectués sont comptabilisés en contrepartie des provisions au bilan.

Le calcul des engagements découlant des plans de prévoyance basés sur la primauté de prestations s'effectue en utilisant la méthode du «projected unit credit». Cette procédure d'évaluation prend non seulement en compte les rentes en cours et les engagements de rentes futures, mais également les futures augmentations de salaires et de rentes. Les plus-values et moins-values de calculs actuariels découlant de nouveaux calculs périodiques sont comptabilisées séparément pour chaque plan et comptabilisées linéairement sur la durée moyenne restante de service dans le compte de résultat dans la mesure où elles dépassent 10 % de la valeur la plus élevée entre les actifs du plan et les engagements de prévoyance au début de l'exercice. Cette méthode est appelée «méthode du corridor».

En règle générale, le financement de l'ensemble des plans repose sur le principe des cotisations paritaires entre employés et employeur. En ce qui concerne les institutions de prévoyance à primauté de cotisations, les cotisations de l'employeur versées ou dues sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels ou existants pour lesquels les sorties de liquidités sont jugées peu probables ne sont pas comptabilisés au bilan. En revanche, le montant de l'engagement existant au jour de clôture du bilan est publié en tant que passif éventuel en annexe aux comptes consolidés.

Information sectorielle

Les secteurs devant faire l'objet de rapports selon IFRS 8 englobent les quatre domaines opérationnels Energy Switzerland, Energy Western Europe, Energy Central Europe et Trading & Services ainsi que le domaine opérationnel Energy Services, lesquels sont analysés individuellement par la Direction générale à des fins d'évaluation de la performance et d'allocation des ressources. La responsabilité suprême incombe au CEO. A cet égard, le résultat opérationnel (EBIT) est le paramètre déterminant pour la gestion et l'évaluation internes du Groupe Alpiq. Outre les coûts d'achat d'énergie et de production, les coûts d'exploitation englobent l'ensemble des frais opérationnels (y compris les prestations de personnel et de service). Dans la mesure où les rapports internes et externes sont soumis aux mêmes principes comptables, l'ajustement des chiffres entre le Management Reporting et le Financial Reporting n'a plus lieu d'être.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les dépôts à terme, les titres, les instruments financiers dérivés, les participations financières, les créances ainsi que les dettes financières à court et long terme.

Actifs et passifs financiers

Selon les directives en vigueur d'IAS 39, les actifs et passifs financiers sont répartis comme suit et évalués de la même manière dans chaque catégorie:

- actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat,
- placements détenus jusqu'à leur échéance,
- prêts et créances émis par le Groupe,
- actifs financiers disponibles à la vente et
- autres engagements financiers.

Les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Un achat ou une vente normalisé d'actifs financiers sera comptabilisé à la date de règlement.

Actifs ou dettes évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont principalement acquis dans l'optique de dégager un bénéfice sur les fluctuations à court terme. Les produits dérivés sont également considérés comme des actifs ou passifs détenus à des fins de transaction. En outre, des actifs financiers ou des dettes peuvent être affectés à cette catégorie si les critères d'IAS 39 sont remplis.

Les instruments financiers dérivés de l'activité énergétique détenus à des fins de transaction sont portés au bilan à la juste valeur («fair value») après la comptabilisation initiale, et les fluctuations de valeur sont présentées dans le chiffre d'affaires net de la période sous revue concernée. Concernant les quelques positions pour lesquelles il n'existe pas de prix de marché liquide, une courbe de prix modèle est utilisée comme base d'évaluation. Les autres produits dérivés détenus à des fins de transactions ainsi que les instruments financiers appartenant à cette catégorie sont donc présentés à leur juste valeur et la variation de valeur est comptabilisée dans les produits (charges) financiers.

Les participations financières pour lesquelles les décisions d'investissement ou de désinvestissement s'effectuent en fonction de l'évolution de la juste valeur sont affectées à la catégorie d'évaluation «At Fair Value through Profit or Loss» (à la juste valeur par le biais du compte de résultat). Cette répartition est conforme à la politique des risques financiers du Groupe Alpiq.

Les titres comportent des positions détenues à des fins de transactions ou disponibles à la vente. Tous les titres sont comptabilisés à leur juste valeur. Concernant les titres détenus à des fins de transaction, les variations de valeur sont comptabilisées par le biais du compte de résultat pour la période sous revue.

Les propres instruments de capitaux propres (actions propres) qu'Alpiq Holding a elle-même acquis sont déduits des fonds propres. L'achat ou la vente de propres instruments de capitaux propres n'est pas comptabilisé par le biais du compte de résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers avec des échéances fixes que l'entreprise veut et peut conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués à leur coût amorti. Les placements à échéance illimitée n'entrent pas dans cette catégorie.

Prêts et créances

Les prêts et créances émis englobent la fortune constituée par le Groupe de par la mise à disposition de prêts, marchandises ou services à des tiers. L'évaluation ultérieure s'effectue en principe au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif ou le passif financier est décomptabilisé, déprécié ou dans le cadre d'amortissements.

Les liquidités entrent également dans la catégorie Prêts et créances. Elles englobent les comptes de chèques postaux, les comptes bancaires, les dépôts à vue et les dépôts à terme avec une échéance inférieure à 90 jours.

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les créances résultant des livraisons et prestations envers des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant des livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus.

Actifs financiers disponibles à la vente

Tous les autres actifs financiers sont affectés aux actifs financiers disponibles à la vente. En cas de positions disponibles à la vente, les ajustements de valeur sont comptabilisés dans les fonds propres jusqu'à la vente sans effet sur le compte de résultat.

Passifs financiers

Les passifs incluent les dettes à court et long terme qui sont comptabilisées aux coûts amortis ainsi que les régularisations dans le temps.

Dépréciation et irrécouvrabilité d'actifs financiers

A chaque date de clôture de bilan, il est établi s'il existe une indication de perte de valeur d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Concernant les actifs qui ont été comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de la perte éventuelle doit être comptabilisé au compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée à une période antérieure est extournée au compte de résultat. L'extourne s'effectue à concurrence de la valeur qui aurait été obtenue sans dépréciation.

Concernant les actifs comptabilisés au coût, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire. Les pertes sont comptabilisées au compte de résultat. En cas de reprise, ces dépréciations de valeur ne seront pas extournées.

Lorsqu'une diminution de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée en capitaux propres et qu'il existe une indication objective de la dépréciation de cet actif, une perte (différence entre le coût et la juste valeur actuelle) doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat. Contrairement aux instruments d'emprunt, une reprise éventuelle ultérieure de la valeur des instruments de capitaux propres ne sera pas comptabilisée en résultat.

Comptabilisation des opérations de couverture (hedge accounting)

Alpiq utilise des produits dérivés sur l'énergie et les taux d'intérêt pour se couvrir contre les fluctuations des flux de trésorerie de transactions prévues hautement probables (cash-flow hedges).

Avant d'utiliser un nouvel instrument de couverture, la situation des risques fait l'objet d'une analyse complète, l'effet de l'instrument de couverture est décrit, les objectifs et les stratégies de son utilisation sont formulés tandis que l'évaluation et la mesure constantes de son efficacité sont documentées. Un schéma comptable est également établi. L'utilisation d'un nouvel instrument de couverture fait l'objet d'une autorisation formelle. Les relations de couverture sont évaluées en continu pour établir si elles ont été hautement efficaces pendant toute la période sous revue.

La partie du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est réputée constituer une couverture efficace doit être comptabilisée directement en capitaux propres et la partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture doit être comptabilisée en résultat.

Les montants saisis en fonds propres sont reclassés dans le compte de résultat pour la période durant laquelle la transaction couverte exerce une influence sur le résultat.

Si la réalisation de la transaction attendue ou de l'engagement ferme n'est plus à l'ordre du jour, les montants auparavant comptabilisés dans les fonds propres sont portés dans le compte de résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité ou est vendu, résilié ou exercé sans être remplacé ni renouvelé par un autre instrument de couverture ou que les critères de comptabilisation de la relation de couverture ne sont plus réunis, les montants jusque-là comptabilisés dans les capitaux propres sont maintenus séparément en capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction couverte.

Incertitudes relatives aux estimations

Hypothèses-clés et sources principales d'incertitude relatives aux estimations

Selon les IFRS, la direction est tenue, lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, d'émettre des estimations et des hypothèses, notamment pour évaluer les dépréciations de valeur et comptabiliser les provisions, qui ont une incidence sur les actifs et les passifs portés au bilan ainsi que sur les produits et charges présentés. Les estimations et hypothèses reposent sur des expériences du passé et sur la meilleure évaluation possible des évolutions futures. Elles servent de base à la comptabilisation des actifs et des passifs dont l'évaluation ne découle pas de données du marché. Les valeurs réelles peuvent différer significativement de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sont revues en permanence. Les changements éventuels d'estimations et d'hypothèses sont ajustés pour la période pendant laquelle ils ont été identifiés, et sont publiés.

Actualité de la valeur des actifs à long terme

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles (avec goodwill) et des participations dans des entreprises associées du Groupe Alpiq s'élève à environ 11,3 milliards de CHF (année précédente: 13,6 milliards de CHF) au 31.12.2011. Ces actifs font chaque année l'objet d'un test de dépréciation. Pour évaluer l'existence d'une dépréciation de valeur, on procède à une estimation des flux de trésorerie futurs attendus en relation avec l'utilisation, les taux de croissance, les taux d'actualisation et la vente éventuelle des actifs. Les résultats réels peuvent différer significativement de ces estimations. D'autres facteurs d'influence, tels que les fluctuations des durées d'utilité prévues des actifs ou l'obsolescence technique des installations, peuvent raccourcir la durée d'utilisation ou entraîner une dépréciation de valeur.

Provisions

Le solde de la position Provision pour pertes et risques contractuels décrit sous la note 20 s'élevé à 63 millions de CHF (année précédente: 126 millions de CHF) à la date de clôture du 31.12.2011. La position comprend les risques et obligations prévisibles à la date de clôture du bilan qui sont liés aux contrats actuels de livraison et d'achat d'énergie à long terme en Suisse et à l'étranger. La nécessité de provisions a été constatée sur la base d'une sortie probable de ressources en relation avec l'exécution du contrat. Les évaluations et leurs révisions sont effectuées à intervalles réguliers d'après la méthode DCF (discounted cash-flow) jusqu'à l'échéance des obligations contractuelles prises. Les hypothèses qui concernent en particulier l'évolution des prix du marché, les taux d'intérêt à long terme ainsi que les effets de la conversion dans une autre devise (EUR en CHF) représentent des sources importantes d'incertitudes dans le cadre des estimations et peuvent donc parfois donner lieu à des ajustements significatifs pour les périodes suivantes.

Prévoyance professionnelle

Le calcul des avoirs et engagements de prévoyance des plans à primauté de prestations inscrits au bilan se fonde sur des hypothèses statistiques et actuarielles selon IAS 19. Ces hypothèses peuvent s'écarter de manière significative de la réalité en raison de l'évolution des conditions de marché et de l'environnement économique, de la hausse ou de la baisse des taux de sortie, de l'allongement ou de la réduction de la durée de vie des assurés ainsi que d'autres facteurs. Ces écarts peuvent exercer une influence sur les avoirs et engagements inscrits au bilan à l'égard des institutions de prévoyance en faveur du personnel. Les principales hypothèses sont présentées à la note 25.

Changements dans la présentation des comptes annuels

Alpiq contrôle régulièrement la présentation de ses rapports financiers sur le plan de la transparence, de la clarté et de l'exactitude. Les valeurs de l'exercice précédent sont ajustées en cas d'adaptations ou de corrections importantes. Dans le présent rapport financier, les ajustements suivants ont été entrepris par rapport à l'exercice précédent:

Changements dans la présentation du compte de résultat consolidé

Les mises en service et reprises de nouvelles installations de production effectuées au cours de la période sous revue ont entraîné une nette augmentation des charges liées à la maintenance des installations. Auparavant, ces charges figuraient dans la position «Autres charges d'exploitation». A compter de l'exercice 2011, ces coûts apparaissent désormais sous la position «Charges pour l'entretien et la maintenance des installations». La présentation de l'année précédente a été adaptée en conséquence; 24 millions de CHF ont été sortis du poste «Charges liées aux produits» et 18 millions de CHF du poste «Autres charges d'exploitation» pour être reclassés dans le poste «Charges liées à la maintenance des installations».

Correction des erreurs de présentation de l'exercice précédent

Lors d'un examen approfondi des indications en annexe, il est apparu que la méthode utilisée jusqu'à présent pour la publication des garanties et cautionnements commerciaux en faveur de tiers avait conduit à la présentation d'une valeur trop élevée. L'analyse a démontré qu'au cours de l'exercice précédent, il n'y a pas eu d'engagement de garantie en faveur d'entreprises associées ou de tiers qui était soumis à un devoir de publication conformément aux normes IFRS.

Alpiq est solidairement responsable pour toutes les joint ventures ayant la forme d'entreprises simples dans lesquelles participent les sociétés du Groupe. Ce fait n'a pas été indiqué pour l'exercice précédent.

Le changement de présentation n'a pas eu d'influence sur le compte de résultat consolidé ou le bilan.

Entrées et sorties d'entreprises consolidées

Les entrées et les sorties ont entraîné les changements suivants par rapport à l'exercice précédent:

Entrées	Taux de participation	Première consolidation le	Domaine opérationnel
Xamax AG, Embrach / CH	100,0%	23.08.2011	Energy Switzerland
UB Nant de Drance SA, Olten / CH	100,0%	08.12.2011	Energy Switzerland
Alpiq Wind S.r.l., Verona / IT	100,0%	08.03.2011	Energy Services
GA Bauleistungen GmbH, Rutesheim / DE	100,0%	01.05.2011	Energy Services
Tysvær Vindpark AS, Rogaland / NO	100,0%	29.05.2011	Energy Services
Madland Kraftverk AS, Billingstad / NO	100,0%	01.07.2011	Energy Services
Sevre Kraftverk AS, Nesbyen / NO	90,0%	01.07.2011	Energy Services
Sabloal Energie Eoliana S.R.L., Oradea / RO	100,0%	07.07.2011	Energy Services
Albin Baeriswyl SA, Fribourg / CH ²	100,0%	22.07.2011	Energy Services
GA Linel S.r.l., Brixen / IT	51,0%	01.09.2011	Energy Services
Meister + Brülisauer Haustechnik AG, Aadorf / CH ¹	100,0%	08.09.2011	Energy Services
Robert Schellenberg AG, Winterthur / CH ¹	100,0%	08.09.2011	Energy Services

1 Intégration dans Alpiq InTec Est SA

2 Intégration dans Alpiq InTec Romandie SA

Les entrées ont permis d'augmenter le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Alpiq de 97 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent. Les actifs et passifs repris sont détaillés sous la note 30. L'influence sur les postes du bilan de l'actif immobilisé (notes 10 et 11) ainsi que les informations sur les engagements de prévoyance (note 25) sont décrites comme «Variation du périmètre de consolidation».

Sorties	Taux de participation	Déconsolidation le	Domaine opérationnel
Biogas neu Kosenow GmbH & Co KG, Hamburg / DE	100,0%	30.06.2011	Energy Switzerland
Alpiq Denmark A/S, Aalborg / DK	100,0%	31.10.2011	Energy Western Europe

Gestion des risques financiers

Principes généraux

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe Alpiq est exposé à des risques stratégiques et opérationnels, et plus particulièrement à des risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés aux prix de l'énergie, risques de taux d'intérêt et de change). Au cours de la procédure annuelle d'évaluation des risques d'exploitation, les risques stratégiques et opérationnels à l'échelle du groupe sont identifiés et évalués puis affectés aux responsables des risques qui se chargent de leur gestion et de leur surveillance. L'unité de fonction Corporate Risk Management supervise la mise en œuvre des mesures prises. Des limites de risques sont attribuées aux risques de crédit, de liquidité et de marché (risques liés au prix de l'énergie, risques de taux d'intérêt et de change). Elles sont contrôlées en permanence et ajustées à la capacité de risque globale de l'entreprise.

Le Conseil d'administration fixe les principes de la politique de gestion des risques. La Direction générale est responsable de sa réalisation et de sa mise en œuvre. Le Risk Management Committee (RMC) veille au respect des principes et directives. L'unité de fonction Corporate Risk Management (CRM) rattachée au domaine fonctionnel Financial Services est responsable de l'application de la gestion des risques; elle est subordonnée au CFO. Le CRM met à disposition des méthodes et des instruments pour appliquer la gestion des risques. En outre, il est assisté des domaines opérationnels, des domaines fonctionnels et des unités opérationnelles pour mener à bien sa mission. Le CRM coordonne les missions et le reporting avec la ligne hiérarchique jusqu'au niveau des responsables d'unité et veille à faire parvenir les rapports en temps voulu au Conseil d'administration, à la Direction générale et au RMC.

La politique des risques énergétiques fixe les principes de gestion des risques du Groupe Alpiq dans ses activités liées à l'énergie. Ces principes comprennent des directives sur la prise, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques commerciaux dans le domaine de l'énergie et définissent l'organisation et les responsabilités de la gestion des risques. L'objectif est de garantir un rapport équilibré entre les risques commerciaux encourus, les revenus et les fonds propres porteurs de risque.

La politique financière prescrit le cadre de la gestion des risques financiers au sein du Groupe Alpiq sur le plan du contenu, de l'organisation et de la technique. Les unités compétentes gèrent leurs risques financiers dans le cadre de la politique de risque prédéfinie concernant leur domaine et dans le respect des limites prescrites. L'objectif est de réduire les risques financiers en tenant compte des coûts de couverture et des risques encourus à cet égard.

La Group Risk Policy et ses principales composantes ont été entièrement revues en 2010 et adaptées aux meilleures pratiques. Le Conseil d'administration a approuvé la nouvelle politique en décembre 2010.

Gestion du capital

La gestion du capital au sein du Groupe Alpiq obéit à la stratégie financière du Groupe. Le niveau des fonds propres consolidés et le ratio d'endettement du Groupe sont déterminants pour la stratégie. Le Conseil d'administration a fixé la part des fonds propres au sein de la structure du capital à au moins 35% et vise un rendement des fonds propres d'au moins 7 – 9%. A la date de clôture du bilan du 31 décembre 2011, la part de fonds propres s'est établie à 35,6% (année précédente: 42,1%). Sur la base des résultats présentés, le rendement des fonds propres pour l'exercice sous revue n'est pas représentatif (année précédente: 8,3%).

Alpiq Holding SA applique le principe de l'obtention centralisée de financements externes, la source de financement principale étant le marché des capitaux suisse. La part d'Alpiq Holding SA dans le total des dettes financières du Groupe s'élevait à 83% (année précédente: 80%) au 31.12.2011. Le montant de ces engagements financiers doit être équilibré par rapport à la capacité bénéficiaire afin de conserver une note de crédit élevée et conforme au reste du secteur. Le rapport d'endettement net par rapport à l'EBITDA ne doit pas être supérieur à 3,0 mais évoluer à moyen terme dans une fourchette comprise entre 2,0 et 2,5. Sur la base des résultats présentés, le chiffre de l'exercice 2011 n'est pas pertinent (année précédente: 2,7).

Les valeurs limites et cibles mentionnées respectent intégralement les conditions des financements conclus.

Dans le cadre du processus de budgétisation et de planification, le Conseil d'administration prend chaque année connaissance de l'évolution prévue des objectifs qu'il a fixés. Le rapport d'endettement net par rapport à l'EBITDA dépasse néanmoins les objectifs du Groupe à la fin de la période sous revue. Pour rétablir l'équilibre financier, dans le cadre du programme de restructuration présenté le 4 novembre 2011, Alpiq veut faire diminuer l'endettement net d'environ 1,5 à 2,0 milliards de CHF d'ici la fin 2014 en réduisant son programme d'investissements et en cédant certains actifs.

Instruments financiers

Valeurs comptables et justes valeurs des actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Note	Valeur comptable 31.12.2010	Juste valeur 31.12.2010	Valeur comptable 31.12.2011	Juste valeur 31.12.2011
Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat					
Valeurs détenues à des fins de négoce	18	4	4	4	4
Valeurs de remplacement positives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt		41	41	36	36
Dérivés sur l'énergie		734	734	686	686
Total des actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (sans les actifs financiers attribués à cette catégorie)		779	779	726	726
Actifs financiers attribués à cette catégorie					
Participations financières		24	24	14	14
Actifs financiers disponibles à la vente					
Participations financières		9	9	13	13
Prêts et créances					
Liquidités	17	1 182	1 182	876	876
Avoirs à terme		126	126	324	324
Créances pour livraisons et prestations de services	16	1 809	1 809	1 588	1 588
Chiffre d'affaires avant facturation	16	128	128		
Autres créances financières	16	386	386	381	381
Prêts octroyés	14	115	115	103	103
Total des prêts et créances		3 746	3 746	3 272	3 272
Total des actifs financiers		4 558	4 558	4 025	4 025
Passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat					
Valeurs de remplacement négatives des dérivés					
Dérivés sur devises et taux d'intérêt		49	49	54	54
Dérivés sur l'énergie		698	698	652	652
Total des passifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat		747	747	706	706
Autres passifs financiers					
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	23	1 117	1 117	961	961
Emprunts obligataires	21	2 608	2 810	3 081	3 291
Prêts passifs	21	1 855	1 855	1 444	1 444
Autres passifs financiers (options put comprises)		1 388	1 388	1 593	1 593
Total des autres passifs financiers		6 968	7 170	7 079	7 289
Total des passifs financiers		7 715	7 917	7 785	7 995

A la date de clôture du bilan, le Groupe Alpiq a évalué les positions ci-dessous à la valeur du marché. Les instruments financiers ont été classifiés selon la hiérarchie d'évaluation suivante:

Niveau 1: prix négociés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques

Niveau 2: modèle d'évaluation se basant sur des prix négociés sur des marchés actifs avec une influence déterminante sur la juste valeur

Niveau 3: modèles d'évaluation avec des paramètres ne se fondant pas sur des prix négociés sur des marchés actifs et ayant une influence déterminante sur la juste valeur

En mio de CHF	31.12.2011	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs évalués à la juste valeur				
Valeurs détenues à des fins de négoce	4	2	2	
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	36	36		
Dérivés sur l'énergie	686		686	
Participations financières	14	8	6	
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	54	54		
Dérivés sur l'énergie	652		652	

En mio de CHF	31.12.2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs évalués à la juste valeur				
Valeurs détenues à des fins de négoce	4	1	3	
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	41	41		
Dérivés sur l'énergie	734	2	732	
Participations financières	33	25	8	
Passifs financiers évalués à la juste valeur				
Dérivés sur devises et taux d'intérêt	49	49		
Dérivés sur l'énergie	698		698	

Durant les périodes sous revue closes le 31.12.2011 et le 31.12.2010, il n'a été procédé à aucune reclassification entre les niveaux 1 et 2 ni aucune reclassification depuis le niveau 3.

Charges / produits relatifs aux actifs et passifs financiers

En mio de CHF	Compte de résultat 2010	Fonds propres 2010	Compte de résultat 2011	Fonds propres 2011
Bénéfices / pertes nets				
Sur les actifs et passifs financiers par le biais du compte de résultat	57	5	- 51	- 1
Dont sur les actifs financiers attribués à cette catégorie	20			
Sur les prêts et les créances	- 8		- 1	
Produits et charges d'intérêts				
Produits d'intérêts pour les actifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	27		18	
Charges d'intérêts pour les passifs financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur	- 167		- 173	

Durant l'exercice 2011, des corrections de valeur ont été effectuées sur les créances résultant des livraisons et prestations d'un montant de 3 millions de CHF (année précédente: 9 millions de CHF). Aucune correction de valeur n'a été faite sur d'autres instruments financiers. De plus amples informations sur le changement des corrections de valeur figurent dans le tableau «Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations».

Opérations de couverture («hedge accounting»)

Contrats à terme sur matières premières

Au 31 décembre 2011, le Groupe Alpiq comptabilise des contrats à terme qui couvrent le risque de prix pour les futures livraisons dans le domaine des clients finaux de petite et moyenne taille en Espagne. Les transactions sont réalisées dans la mesure où il est impossible de se procurer l'énergie nécessaire dans la région de vente locale.

Les instruments utilisés pour couvrir les flux de trésorerie des livraisons d'électricité conclues par contrat ont été jugés très efficaces. Par conséquent, une perte non réalisée d'un montant de 15 millions de CHF a été comptabilisée dans les fonds propres au 31.12.2011 (année précédente: bénéfice de 43 millions de CHF). Elle tient compte des actifs d'impôts différés d'un montant de 4 millions de CHF (passifs d'impôts différés de 13 millions de CHF) résultant de ces contrats.

Pour une livraison d'électricité physique dont le prix d'achat englobe un indice du charbon, des opérations de couverture («hedge accounting») ont été réalisées afin de couvrir les fluctuations de prix. Les instruments dérivés utilisés dans cette optique se sont avérés très efficaces. La perte non réalisée comptabilisée dans les fonds propres au 31 décembre 2011 se monte à 5 millions de CHF en tenant compte des actifs d'impôts différés de 1 million de CHF.

Swaps de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2011, seize swaps de taux d'intérêt servent à fixer les taux d'intérêt liés à un financement de projet. La stratégie de couverture élimine les risques financiers potentiels liés à une hausse des taux d'intérêt variables sous-jacents au financement. La relation de couverture pour garantir les paiements d'intérêts (flux de trésorerie) s'est avérée hautement efficace. La perte non réalisée de 14 millions de CHF (année précédente: 4 millions de CHF) a été comptabilisée dans les fonds propres au 31.12.2011 en considérant les actifs d'impôts différés de 5 millions de CHF (année précédente: 1 million de CHF).

Couverture de change

La couverture de change concernant l'acquisition d'une installation de production en Espagne avec une date de clôture en avril 2011 a été liquidée. La perte non réalisée de -17 millions de CHF comptabilisée dans les fonds propres fin 2010, en considérant les actifs d'impôts différés de 1 million de CHF, a été sortie des fonds propres.

Le risque de change EUR/CHF lié aux flux de paiement définis pour une commande importante dans le segment Services énergétiques a été couvert. La couverture de change s'est avérée très efficace. Le bénéfice non réalisé de 4 millions de CHF (année précédente: perte de 9 millions de CHF) a été comptabilisé dans les fonds propres au 31.12.2011 en considérant les passifs d'impôts différés de 1 million de CHF (actifs d'impôts différés de 3 millions de CHF).

D'autres positions de change, notamment liées à la vente de capacités de production suisse dans la zone euro, ont été couvertes sur la base des volumes de transactions attendus. La couverture s'est avérée hautement efficace. Le bénéfice non réalisé, qui s'élève à 5 millions de CHF en tenant compte des passifs d'impôts différés de 1 million de CHF, a été comptabilisé dans les fonds propres au 31 décembre 2011.

La position des couvertures comptabilisées dans les fonds propres sans effet sur le résultat en tenant compte des impôts différés se compose de la façon suivante:

En mio de CHF	Actifs 2010	Dettes 2010	Actifs 2011	Dettes 2011
Contrats à terme sur matières premières	11			-4
Swaps de taux d'intérêt		-9		-18
Couverture de change		-23	4	-4

Les montants saisis dans les fonds propres au 31.12.2011 sont recomptabilisés en résultat et dans l'actif immobilisé pour la couverture de change pendant la durée de la relation de couverture conformément aux achats d'énergie et de matières premières ainsi qu'aux paiements d'intérêt effectués dans la transaction de base. La partie inefficace des instruments de couverture directement saisie dans le compte de résultat a été insignifiante durant la période sous revue.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit a pour objet les pertes potentielles découlant de l'incapacité des partenaires commerciaux à honorer leurs engagements contractuels vis-à-vis du Groupe Alpiq. La gestion du risque de crédit dans le segment Energie concerne toutes les unités et filiales qui enregistrent un volume de négoce significatif avec des contreparties externes. Elle consiste à contrôler en permanence les créances en cours des contreparties ainsi que leurs prévisions d'évolution et à analyser la solvabilité des partenaires existants et nouveaux. Dans ce cadre, les produits dérivés énergétiques comptabilisés en tant qu'instruments financiers, mais également les contrats conclus en vue d'une livraison ou d'une réception physique d'énergie sont pris en compte.

La gestion du risque de crédit s'effectue essentiellement à l'aide de limites de crédit fixées en fonction des notations de solvabilité. Le Groupe Alpiq classe les contreparties ou groupes de contreparties (groupes de risques) dans des catégories de risques (AAA-CCC) en fonction de leur probabilité de défaillance. La note de solvabilité calculée dans un premier temps sert de base pour déterminer la limite de crédit. La constitution de sûretés telles que garanties, paiements d'avance ou assurances peut permettre de relever la limite. Les notations des contreparties actives sont contrôlées périodiquement et les limites de crédit sont ajustées si nécessaire.

Des conditions minimales contraignantes s'appliquent concernant le choix des clients. En particulier, ils doivent prouver l'existence de limites de crédit autorisées et des garanties y relatives ainsi que des bases contractuelles juridiquement valables. Dans l'activité énergétique, seuls sont en principe conclus des contrats avec des contreparties satisfaisant aux critères de la «Group Risk Policy». Les encours de crédit sont contrôlés et gérés en permanence par une procédure formalisée.

Le risque de crédit dans le segment Services énergétiques est géré et contrôlé de manière décentralisée. Il s'agit pour l'essentiel de la gestion des débiteurs. Un reporting complet contenant toutes les informations nécessaires pour évaluer les encours est périodiquement adressé à la direction opérationnelle locale.

Selon IFRS 7, la somme des valeurs comptables des actifs financiers portés au bilan représente le risque de défaillance maximal auquel le Groupe Alpiq est exposé à la date de clôture du bilan. Le risque de crédit maximal ainsi calculé s'élève à 4 025 millions de CHF au 31.12.2011 (31.12.2010: 4 558 millions de CHF) Pour une liste détaillée, nous renvoyons aux justes valeurs présentées dans le tableau «Valeurs comptables et justes valeurs des actifs et passifs financiers». Le risque de crédit est réduit par les garanties détenues et la compensation contractuelle réciproque de toutes les créances et engagements d'une contrepartie, y compris de ceux qui ne sont pas comptabilisés au bilan selon les dispositions d'IAS 39. Inversement, le risque de crédit est augmenté par les coûts liés à la liquidation de positions échues à des conditions moins favorables.

Le nombre et la diversification géographique des clients ainsi que la consolidation des positions minimisent les possibilités de concentration des risques pour le Groupe Alpiq. Comme l'année précédente, aucune concentration de risque significative n'était à signaler à la date de clôture du bilan.

Les liquidités et les dépôts à terme sont placés dans des banques qui sont au minimum notées A par une agence de notation internationale reconnue. Les placements sont limités en termes de montants, diversifiés et échelonnés dans le temps. Le contrôle des limites est effectué chaque mois ainsi qu'en cas d'événements particuliers. Jusqu'à présent, aucune dépréciation n'a dû être effectuée.

Garanties

Une partie significative des transactions énergétiques effectuées par le Groupe Alpiq se base sur des contrats incluant un accord de netting. La présentation des créances et engagements en montants nets dans le bilan s'effectue uniquement s'il existe un droit de compenser les montants saisis de même que l'intention d'effectuer une compensation nette. Des sécurités supplémentaires, telles que garanties, règlements d'appels de marge ou assurances, peuvent être demandées en sus si nécessaire.

Comme l'année précédente, aucune garantie n'a été exigée pour être convertie en actifs financiers.

Analyse de dépréciation des créances résultant des livraisons et prestations

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Valeur comptable avant correction de valeur	1 858	1 620
Part corrigée	49	32
Correction de valeur au début de l'exercice	52	49
Reclassification au poste du bilan «Actifs disponibles à la vente»		-17
Corrections de valeur supplémentaires	9	3
Décomptabilisation résultant de pertes	-3	
Reprise de corrections de valeur qui ne sont plus nécessaires	-1	-2
Différence issue des conversions en devises	-8	-1
Correction de valeur à la fin de l'exercice	49	32
Part non corrigée	1 809	1 588
Non due	1 538	1 300
Due depuis 1 – 90 jours	225	262
Due depuis 91 – 180 jours	14	10
Due depuis 181 – 360 jours	13	7
Due depuis plus de 360 jours	19	9

Cette année (comme l'année précédente), des créances résultant des livraisons et prestations non significatives ont été directement décomptabilisées sur la base d'un acte pour défaut de biens pour lesquelles aucune correction de valeur n'avait été préalablement entreprise en l'absence d'indication de dépréciation.

Pour les créances résultant des livraisons et prestations rectifiées ainsi que pour celles échues et non rectifiées, le Groupe Alpiq détient des sécurités (garanties bancaires) dont la juste valeur est estimée à 88 millions de CHF (année précédente: 97 millions de CHF).

Concernant les positions n'ayant pas fait l'objet d'une correction de valeur, rien n'indique, à la date de clôture, que les débiteurs ne satisferont pas à leurs obligations de paiement.

Risque de liquidité

Dans le négoce européen de l'énergie, une partie significative des créances est compensée et réglée à des échéances fixes, ce qui permet de réduire les pics de besoins en liquidité. Les bourses d'énergie et les grands négociants en énergie ont pour habitude de recourir aux appels de marge pour réduire le risque de contrepartie, ce qui peut entraîner des créances significatives à court terme en raison des fluctuations des prix de l'énergie. Le Groupe Alpiq compense la variation des besoins en gérant un système d'alerte anticipée, en détenant une liquidité suffisante et en négociant des limites de crédit confirmées auprès de banques de premier ordre. Le Corporate Treasury dans le domaine fonctionnel Financial Services est responsable de la gestion des liquidités et de la trésorerie à l'échelle du groupe sous la direction du CFO. Sa mission consiste à planifier sur une base mensuelle, contrôler, mettre à disposition et optimiser la liquidité du Groupe.

Les échéances contractuelles des engagements financiers sont détaillées ci-après. La possibilité que la contrepartie se rétracte a été prise en compte bien qu'une résiliation soit improbable à l'heure actuelle. Une sortie de trésorerie à l'échéance est supposée pour les prêts dont le refinancement est prévu après l'expiration du contrat. Les flux de trésorerie effectifs peuvent donc significativement différer des échéances contractuelles.

Les flux de trésorerie liés aux produits dérivés sont présentés en montants bruts lorsque la réalisation s'effectue par le biais de paiements bruts. Pour présenter le risque de liquidité effectif lié aux instruments dérivés, les entrées de trésorerie les concernant sont détaillées sur une ligne séparée à côté des sorties de trésorerie.

2011: échéancier des passifs financiers

En mio de CHF	Valeur comptable						Mouvements financiers	
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	Total	
Passifs financiers non dérivés								
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	961	-719	-222	-20			-961	
Emprunts obligataires	3081		-31	-61	-1842	-1667	-3601	
Prêts passifs	1444	-2	-5	-35	-961	-701	-1704	
Autres passifs financiers	1593	-33	-783	-765	-23	-15	-1619	
Instruments financiers dérivés								
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	16							
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	34							
Entrées de fonds brutes		2465	4652	17290	6847		31254	
Sorties de fonds brutes		-2474	-4627	-17285	-7000		-31386	
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	-18							
Entrées de fonds brutes		538	771	570	399	102	2380	
Sorties de fonds brutes		-532	-770	-584	-446	-132	-2464	

2010: échéancier des passifs financiers

En mio de CHF	Valeur comptable						Mouvements financiers	
		< 1 mois	1-3 mois	4-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	Total	
Passifs financiers non dérivés								
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	1117	-868	-197	-47	-5		-1117	
Emprunts obligataires	2608		-31	-53	-1599	-1459	-3142	
Prêts passifs	1855	-7	-12	-38	-1655	-384	-2096	
Autres passifs financiers	1388	-71	-213	-1076	-26	-26	-1412	
Instruments financiers dérivés								
Valeur comptable nette des instruments financiers dérivés	28							
Valeur comptable nette des dérivés sur l'énergie	36							
Entrées de fonds brutes		1493	2818	10480	4762	1	19554	
Sorties de fonds brutes		-1532	-2812	-10650	-4671		-19665	
Valeur comptable nette des dérivés sur taux d'intérêt et devises	-8							
Entrées de fonds brutes		739	446	202	258	76	1721	
Sorties de fonds brutes		-752	-434	-213	-295	-65	-1759	

La sortie éventuelle de ressources découlant des engagements de garantie figure sous la note 26.

Risque de marché

Le risque de marché auquel le Groupe Alpiq est exposé se compose essentiellement des risques liés aux prix de l'énergie, aux taux d'intérêt et aux devises. Ces risques sont surveillés en continu et gérés à l'aide de divers instruments financiers dérivés.

L'évaluation des risques de marché s'inscrit dans le cadre d'une politique de risque définie à l'échelle du Groupe et qui fixe des règles concernant la prise de risque, leur mesure, leur limitation et leur surveillance. Le respect de ces limites de risques est surveillé en permanence par le Risk Management Committee sur la base des rapports réguliers qui lui sont transmis par l'unité de fonction Corporate Risk Management.

Risques liés aux prix de l'énergie

Le risque lié aux prix de l'énergie se caractérise par les fluctuations de prix potentielles susceptibles de pénaliser le Groupe Alpiq. Elles peuvent découler notamment des variations de la volatilité, du niveau de prix du marché ou des corrélations entre marchés et produits. Les risques de liquidité de l'énergie appartiennent également à cette catégorie. Ils surviennent lorsqu'une position ouverte ne peut pas être liquidée ou ne peut l'être qu'à des conditions très défavorables par manque d'offres sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour couvrir les opérations physiques de base conformément à la politique de gestion des risques.

Risques de taux d'intérêt

Le Groupe Alpiq est exposé à des risques liés à la volatilité des taux d'intérêt. Conformément à la politique financière, la liquidité est investie à court terme et les besoins financiers sont couverts à long terme. Toute variation des taux d'intérêt se répercute donc directement sur le produit financier côté actifs, mais n'a pas d'effet notable sur les charges financières côté passifs en raison de la longue durée des financements. En revanche, il peut en résulter des écarts relativement importants entre la valeur comptable et la juste valeur sur les transactions financières conclues.

Risques de change

Le Groupe Alpiq cherche à compenser les produits et charges d'exploitation en devise étrangère afin de réduire les risques de change. Les excédents éventuels sont couverts par des contrats en devises (contrats à terme, options) conformément à la politique des risques financiers.

Les investissements nets dans des filiales étrangères sont également soumis aux fluctuations des taux de change. La différence entre les taux d'inflation doit toutefois compenser ces variations à long terme. Par conséquent, les investissements dans les filiales étrangères ne sont pas couverts.

Les risques de change liés à la production ou à l'achat d'énergie sont, dans la mesure du possible, transférés par contrat à la contrepartie. Lorsque ce n'est pas possible ou que cela ne l'est que partiellement, des opérations à terme ou des options en devises servent de couverture avec un horizon de placement de 24 mois maximum dans le respect de la politique des risques financiers. Les risques de change sont généralement surveillés de manière centralisée. En raison de la forte dépréciation face au franc suisse, le risque de change lié aux positions en euros est couvert. La couverture s'effectue de façon centralisée sur la base des positions en euros à l'échelle du Groupe. Les évolutions du marché et du portefeuille sont surveillées en permanence et les couvertures adaptées au risque de change.

Les risques de translation (risques de conversion liés aux postes du bilan au moment de la clôture annuelle) ne sont pas couverts.

Risques liés aux prix des actions

Le Groupe Alpiq détient diverses participations financières de petite taille comptabilisées à la valeur du marché. Elles sont soumises aux fluctuations de cours habituelles. Aucune couverture n'est en principe réalisée.

Analyse de sensibilité

Les conséquences des fluctuations possibles et réalistes des variables de risques sur le résultat qui sont détaillées ci-après donnent une représentation des risques de marché. En 2011, l'impact potentiel des produits dérivés sur taux d'intérêt, des couvertures en devises étrangères et des opérations de couverture dans les activités Energie et Services énergétiques sur les fonds propres a été respectivement évalué à +/- 9 millions de CHF (exercice précédent: +/- 3 millions de CHF), +/- 23 millions de CHF (exercice précédent : +/- 22 millions de CHF) et +/- 15 millions de CHF (exercice précédent: +/- 30 millions de CHF).

Concernant les risques de change, les sensibilités se basent sur les instruments financiers comptabilisés à la date de clôture du bilan. Les fluctuations possibles et réalistes des variables de risques concernées ont été calculées à l'aide des valeurs historiques (1 an). Une fluctuation dotée d'un écart-type de +/- 1 autour de la moyenne ainsi calculée est considérée comme possible et réaliste.

Le risque de fluctuation des cours boursiers se fonde sur la moyenne pondérée de la volatilité sur 180 jours en 2011 du portefeuille actuel de valeurs. La sensibilité des risques de taux est calculée à partir d'un test de stress se basant sur l'Euribor à six mois.

Concernant les produits dérivés énergétiques, la fluctuation annuelle considérée comme possible (en pour cent) des justes valeurs a été déterminée sur la base des prix de marché des trois dernières années des matières premières suivantes: électricité, gaz, charbon et pétrole. Les écarts maximum par rapport à la moyenne sont utilisés pour calculer les sensibilités avec un niveau de confiance de 99%.

Pour quantifier les risques individuels, on part du principe que toutes les autres variables demeurent inchangées.

En mio de CHF	Variation +/- 2010	Influence +/- sur le compte de résultat 2010 (avant impôts)	Variation +/- 2011	Influence +/- sur le compte de résultat 2011 (avant impôts)
Risque lié aux prix de l'énergie	99,3 %	35,7	94,6 %	32,3
Risque de change EUR / CHF	11,5 %	1,8	15,0 %	209,2
Risque de change EUR / USD	13,8 %	9,2	11,2 %	41,1
Risque de change EUR / CZK	7,2 %	1,3	6,5 %	1,0
Risque de change EUR / HUF	13,1 %	3,1	11,4 %	3,0
Risque de change EUR / NOK	8,5 %	3,4	7,5 %	7,8
Risque de change EUR / PLN	12,9 %	2,8	10,0 %	5,1
Risque de change EUR / RON	12,3 %	0,2	4,8 %	0,2
Risque de change USD / CHF	12,3 %	0,2		
Risque de change GBP / CHF			15,5 %	0,5
Risque de change CHF / RON	12,4 %	9,5		
Risque de taux d'intérêt	1,0 %	43,1	1,0 %	61,7
Risque lié aux cours des actions	15,6 %	5,9	5,6 %	1,0

Annexe aux comptes consolidés

1 Plan de restructuration et dépréciations

Comme expliqué en page 56 du commentaire financier, le Conseil d'administration d'Alpiq a arrêté un plan de restructuration visant à recentrer le Groupe sur son cœur d'activité, à simplifier l'organisation et, enfin, à réduire ses coûts et son endettement. Dans cette optique, un test de dépréciation global a en outre été réalisé. Les paramètres utilisés pour le calcul de la stabilité de la valeur des installations de production et des contrats de prélèvement d'énergie ont été contrôlés et ajustés. L'évaluation effectuée par la direction repose essentiellement sur les hypothèses suivantes: pronostics de marché externes concernant l'évolution future des prix de l'électricité et du gaz sur les marchés de gros et des consommateurs finaux, activités d'investissement liées à l'entreprise, conditions-cadres réglementaires ainsi que taux de croissance et coûts du capital prévus. La valeur recouvrable pour le calcul de la stabilité de valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie se base principalement sur la valeur d'utilisation et, pour les entreprises associées, sur la juste valeur déduction faite des coûts de cession.

Attribution des dépréciations et des provisions:

En mio de CHF		Sur les immobilisations corporelles	Sur les immobilisations incorporelles	Sur le goodwill	Sur les entreprises associées	Sur les actifs détenus en vue de la vente	Total
Production Suisse	Energy Switzerland	80					80
Production Europe centrale	Energy Central Europe	10			3		13
Production Italie	Energy Western Europe	108	15		435		558
Production France	Energy Western Europe	227					227
Production Espagne	Energy Western Europe	60	18	27			105
Distribution Europe centrale	Energy Central Europe		39				39
Unité opérationnelle AIT	Energy Services		2				2
Autres dépréciations	Energy Western Europe					78	78
Holding, Corporate Center et autres	Holding				385		385
	Corporate Center	64					64
Total des dépréciations sur les actifs		549	74	27	823	78	1551
Plan de restructuration du personnel							30
Provisions pour les contrats générant des pertes							104
Suspensions de projet et autres provisions							60
Total plan de restructuration et dépréciations							1745

Le poste «Dépréciations des entreprises associées» contient, outre des dépréciations, le retraitement comptabilisé en résultat des différences de conversion cumulées et comptabilisées dans les fonds propres en relation avec Edipower pour un montant de 138 millions de CHF (voir également note 32).

Durant la période sous revue, il n'y a pas eu de charges ayant un impact substantiel sur la trésorerie en relation avec le programme de restructuration.

2 Prestations propres activées

La hausse des prestations propres activées s'explique essentiellement par les réalisations concernant le projet de propre centrale K7 en République tchèque.

3 Charges dans le secteur de l'énergie et des produits ¹

En mio de CHF	2010	2011
Achat d'électricité de tiers	8 461	8 665
Achat d'électricité d'entreprises associées ² (centrales partenaires)	655	585
Achat d'électricité d'entreprises associées (autres entreprises)	480	110
Autres achats d'énergie	710	1 048
Charges liées aux produits	343	396
Total avant mesures de restructuration	10 649	10 804
Mesures de restructuration		113
Total	10 649	10 917

4 Charges de personnel ¹

En mio de CHF	2010	2011
Salaires et traitements	542	557
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de prestations	23	30
Charges de prévoyance en faveur du personnel pour les plans à primauté de cotisations	5	4
Autres charges de personnel	89	85
Total avant plan de restructuration	659	676
Plan de restructuration		30
Total	659	706

¹ Chiffres présentés sans les activités non poursuivies (voir note 32);
chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement

² Y compris les incidences du compte de rapprochement IFRS (note 13, page 122)

Effectif moyen

	2010	2011
Effectif, équivalents plein temps	5 744	5 615
Apprenants	491	483
Total	6 235	6 098

Etat à la date de clôture

	31.12.2010	31.12.2011
Effectif, équivalents plein temps	5 999	5 672
Apprenants	488	478
Total	6 487	6 150

5 Autres charges d'exploitation ¹

D'un total de 404 millions de CHF (année précédente: 328 millions de CHF), les autres charges d'exploitation 2011 des activités poursuivies incluent des attributions à des provisions pour restructuration d'un montant de 106 millions de CHF.

6 Amortissements et dépréciations ¹

En mio de CHF	2010	2011
Amortissements sur immobilisations corporelles	257	294
Amortissements sur droits de prélèvement d'énergie	168	166
Amortissements sur les autres immobilisations incorporelles	44	89
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		650
Total	469	1 199

Les informations sur les contrôles de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles figurent sous la note 12.

¹ Chiffres présentés sans les activités non poursuivies (voir note 32); chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement

7 Résultat financier ¹

En mio de CHF	2010	2011
Produits d'intérêts	11	11
Charges d'intérêts (y compris intérêts sur provisions et autres dettes à long terme)	-177	-181
Intérêts activés sur capitaux étrangers	14	5
Dividendes de participations financières	1	1
Gains (pertes) de conversions, nets	-1	10
Autres produits (charges) financiers, nets	4	-20
Total	-148	-174

8 Impôts sur le revenu

Impôts sur le revenu sans effet sur le résultat comptabilisés dans les fonds propres

En mio de CHF	2010	2011
Impôts courants sur le revenu	0	0
Impôts différés sur le revenu	-10	13
Total	-10	13

Impôts sur le revenu à charge du compte de résultat ¹

En mio de CHF	2010	2011
Impôts courants sur le revenu	208	74
Impôts différés sur le revenu	-54	-121
Total	154	-47

¹ Chiffres présentés sans les activités non poursuivies (voir note 32); chiffres de l'exercice précédent ajustés rétroactivement

Compte de rapprochement

En mio de CHF	2010	2011
Résultat avant impôts sur le revenu des activités poursuivies	761	- 1 431
Résultat avant impôts sur le revenu des activités non poursuivies	53	57
Résultat avant impôts sur le revenu	814	- 1 374
Taux attendu de l'impôt sur le revenu (moyenne pondérée)	24,6%	24,7%
Impôts sur le revenu au taux attendu	200	- 339
Eléments entraînant des augmentations / réductions de charges:		
Incidence des charges fiscalement non déductibles	9	185
Incidence des périodes antérieures	- 9	- 5
Incidence des revenus exonérés d'impôt	- 30	- 15
Incidence de l'évaluation des reports de pertes	- 3	141
Incidence des variations de taux d'imposition		5
Autres incidences	2	
Total des impôts sur le revenu	169	- 28
Imputables aux activités poursuivies	154	- 47
Imputables aux activités non poursuivies	15	19
Taux effectif de l'impôt sur le revenu	20,8%	2,0%

Le taux d'impôts sur le revenu n'a présenté qu'une évolution minime par rapport à l'exercice précédent.

Impôts différés actifs et passifs selon l'origine des différences temporelles

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Pertes fiscales non encore utilisées	17	21
Immobilisations corporelles	12	7
Actif circulant	10	16
Provisions et engagements	43	36
Total des impôts différés actifs en termes bruts	82	80
Immobilisations corporelles	511	539
Autres actifs immobilisés	882	856
Actif circulant	100	30
Provisions et engagements	154	161
Total des impôts différés passifs en termes bruts	1 647	1 586
Impôts différés passifs, nets	1 565	1 506
Impôts actifs inscrits au bilan	82	40
Impôts passifs inscrits au bilan	1 647	1 546

Au 31.12.2011, certaines filiales disposaient de reports de pertes fiscales de 527 millions de CHF au total (année précédente: 213 millions de CHF) qu'elles peuvent compenser au cours de prochaines périodes par des bénéfices imposables.

Pour les actifs d'impôts différés, on ne prend en considération que les reports de pertes fiscales dont la probabilité de conversion en avoirs fiscaux semble réalisable. Le Groupe Alpiq n'a pas porté au bilan des avoirs fiscaux découlant de reports de pertes de 468 millions de CHF (année précédente: 149 millions de CHF).

Ces reports de pertes sont comptabilisés dans les périodes ci-après:

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Sur 1 an		1
Sur 2 – 3 ans	49	23
Après 3 ans	100	444
Total	149	468

9 Résultat par action

	Activités poursuivies 2010	Activités non poursuivies 2010	2010	Activités poursuivies 2011	Activités non poursuivies 2011	2011
Nombre pondéré d'actions en circulation			27 189 873			27 189 873
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le résultat net en millions de CHF	600	38	638	- 1363	38	- 1325
Résultat par action en CHF	22,06	1,40	23,46	- 50,13	1,40	- 48,73

Il n'existe aucun élément conduisant à une dilution du bénéfice par action.

10 Immobilisations corporelles

En mio de CHF	Biens immobiliers	Centrales	Réseaux de transport	Autres immobilisations corporelles	Installations en cours de construction	Total
Valeurs brutes au 31.12.2009	382	4 178	1 659	460	977	7 656
Variation du périmètre de consolidation	2			1		3
Investissements	20	89	36	91	225	461
Prestations propres activées		1	5	1	43	50
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 3,1%)					14	14
Transferts	12	132	19	12	-179	-4
Sorties	-5	-7	-80	-28	-6	-126
Différence issue des conversions en devises	-16	-200	-1	-41	-111	-369
Valeurs brutes au 31.12.2010	395	4 193	1 638	496	963	7 685
Variation du périmètre de consolidation	15	358		1	11	385
Investissements	4	77	25	92	212	410
Prestations propres activées			3	13	86	102
Intérêts activés sur capitaux étrangers (taux d'intérêt: 3,1%)					5	5
Transferts	3	694	5	7	-743	-34
Sorties	-4	-7	-27	-23	-43	-104
Reclassification au poste du bilan «Actifs détenus en vue de la vente»	-70		-826	-220	-122	-1 238
Différence issue des conversions en devises	-4	-58		-8	-11	-81
Valeurs brutes au 31.12.2011	339	5 257	818	358	358	7 130
Amortissements cumulés au 31.12.2009	77	818	772	257	0	1 924
Amortissements	12	154	54	61	4	285
Transferts		-4	-1	1		-4
Sorties		-7	-54	-27	-4	-92
Différence issue des conversions en devises	-7	-74		-25		-106
Amortissements cumulés au 31.12.2010	82	887	771	267	0	2 007
Amortissements ordinaires	10	183	54	72		319
Dépréciations	5	447		62	35	549
Transferts		3	-4			-1
Sorties		-1	-23	-22	-35	-81
Reclassification au poste du bilan «Actifs détenus en vue de la vente»	-25		-374	-135		-534
Différence issue des conversions en devises	-1	-22		-6		-29
Amortissements cumulés au 31.12.2011	71	1 497	424	238	0	2 230
Valeurs nettes au 31.12.2010	313	3 306	867	229	963	5 678
Valeurs brutes au 31.12.2011	268	3 760	394	120	358	4 900

Pour la construction et l'acquisition d'immobilisations corporelles, les dettes contractuelles enregistrées à la date de clôture s'élèvent à 33 millions de CHF (année précédente: 75 millions de CHF).

11 Droits de prélèvement d'énergie et immobilisations incorporelles

En mio de CHF	Droits de prélèvement d'énergie	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31.12.2009	2 148	681	558	3 387
Variation du périmètre de consolidation		5	1	6
Investissements	15	16	8	39
Transferts			-11	-11
Sorties			-16	-16
Différence issue des conversions en devises	-28	-43	-30	-101
Valeurs brutes au 31.12.2010	2 135	659	510	3 304
Variation du périmètre de consolidation		67	91	158
Investissements			22	22
Transferts			-10	-10
Sorties	-627		-10	-637
Reclassification au poste du bilan «Actifs détenus en vue de la vente»		-35	-218	-253
Différence issue des conversions en devises	-5	-9	-11	-25
Valeurs brutes au 31.12.2011	1 503	682	374	2 559
Amortissements cumulés au 31.12.2009	654	0	148	802
Amortissements	168		49	217
Transferts				0
Sorties			-11	-11
Différence issue des conversions en devises	-12		-4	-16
Amortissements cumulés au 31.12.2010	810	0	182	992
Ordentliche Abschreibungen	166		94	260
Dépréciations	39	27	35	101
Transferts			-11	-11
Sorties	-627		-9	-636
Reclassification au poste du bilan «Actifs détenus en vue de la vente»			-105	-105
Différence issue des conversions en devises	-3	-1	-2	-6
Amortissements cumulés au 31.12.2011	385	26	184	595
Valeurs brutes au 31.12.2010	1 325	659	328	2 312
Valeurs brutes au 31.12.2011	1 118	656	190	1 964

Au cours des années 2010 et 2011, aucun intérêt sur les capitaux étrangers n'a été incorporé à l'actif.

Les droits d'utilisation d'immobilisations avec durée d'utilisation indéterminée de 45 millions de CHF inclus l'année précédente dans la valeur comptable des «autres immobilisations incorporelles» ont été reclassés au 31 décembre 2011 avec une valeur inchangée dans le poste «Actifs disponibles à la vente».

12 Test de valeur du goodwill, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs

Pour vérifier la stabilité de la valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée, celles-ci ont été attribuées comme suit aux unités génératrices de trésorerie:

En mio de CHF	Taux d'actualisation avant impôts au 31.12.2010	Taux d'actualisation après impôts au 31.12.2010	Valeur comptable 31.12.2010	Taux d'actualisation avant impôts au 31.12.2011	Taux d'actualisation après impôts au 31.12.2011	Valeur comptable 31.12.2011
Production Suisse	5,7%	4,9%	380	7,3%	5,4%	380
Production Europe centrale	9,7%	8,1%	99	11,0%	9,7%	95
Production Espagne				8,3%	7,7%	0 ¹
Distribution Europe centrale	12,7%	10,3%	62	12,7%	11,6%	60
Distribution Italie	11,8%	7,1%	7	10,7%	7,1%	0 ²
Distribution Espagne	10,9%	7,8%	2	15,5%	9,2%	0 ²
Distribution marché Nordique	8,3%	6,2%	6	8,6%	7,0%	0 ²
Energies renouvelables Suisse	5,7%	5,0%	17	6,5%	4,4%	17
Energies renouvelables Italie	10,1%	7,8%	14	8,7%	7,1%	51
Energies renouvelables Bulgarie	12,7%	11,5%	4	9,6%	8,7%	4
Réseau Suisse	5,1%	4,0%	45	5,1%	4,0%	0 ²
Unité opérationnelle AIT	7,2%	5,7%	48	7,5%	6,2%	49
Unité opérationnelle AAT	9,4%	6,6%	20	10,6%	7,4%	0 ²
Total			704			656

1 Correction de valeur globale comptabilisée au 31 décembre 2011

2 Part du groupe destiné à la vente reclassé à la date de clôture du bilan du 31 décembre 2011 (voir note 32)

En raison de changements structurels dans l'organisation du Groupe Alpiq, les unités génératrices de trésorerie ont été redéfinies. Cette modification n'a pas eu d'influence sur la stabilité de la valeur du goodwill.

Lors du test de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable se fonde sur la valeur d'utilisation pour tous les postes présentés ci-dessus en 2010 et 2011. Elle correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés pour chaque unité génératrice de trésorerie. Il existe des incertitudes relatives aux estimations pour les hypothèses suivantes qui servent de base au calcul de la valeur d'utilisation: taux d'actualisation, flux de trésorerie et taux de croissance. Les flux de trésorerie et les taux de croissance se basent sur les budgets actuels de l'entreprise, qui ont été approuvés par la direction. Les budgets ont été établis sur la base de valeurs historiques et couvrent une période de planification de 5 ans. Les flux de trésorerie ont été extrapolés à partir de la 6ème année (à l'exception de Production Espagne, voir page 121) sur la base d'un taux de croissance nul. Les taux d'actualisation reflètent les estimations de marché actuelles concernant les risques spécifiques devant être attribués à chaque unité génératrice de trésorerie.

Pour les unités susmentionnées, les valeurs d'utilisation des unités génératrices de trésorerie sont supérieures aux valeurs comptables actuelles selon l'analyse de sensibilité en cas de fluctuation des paramètres importants. Des contrôles de stabilité de la valeur ont en outre été effectués sur des immobilisations corporelles et incorporelles avec une durée d'utilisation limitée. Ces tests ont obéi à une procédure identique à l'exception suivante: les budgets englobent toute la durée d'utilisation des installations. Les taux d'actualisation suivants ont été appliqués: Production Italie (taux d'actualisation avant impôts: 9,7%; après impôts: 7,1%), Production France (7,7%; 6,5%), Production Espagne (8,3%; 7,7%) Production Europe centrale (9,2%; 6,7%) et une centrale en Suisse (7,0%; 6,2%) qui ne fait pas partie de l'unité génératrice de trésorerie Production Suisse.

Pour les unités susmentionnées, les valeurs d'utilisation des unités génératrices de trésorerie sont supérieures aux valeurs comptables actuelles selon l'analyse de sensibilité en cas de fluctuation des paramètres importants.

13 Participations dans des entreprises associées et des joint ventures

En mio de CHF	Joint ventures (centrales partenaires)	Entreprises associées	Total
Valeurs comptables au 31.12.2009	3 842	1 988	5 830
Investissements	57	2	59
Dividendes	- 24	- 36	- 60
Part de résultat	25	72	97
Incidences IAS 39 comptabilisées dans les fonds propres		- 6	- 6
Incidences à charge/ au profit des charges liées à l'énergie			
Transfert pour la comptabilité IFRS du Groupe	- 24		- 24
Effets PPA EOS	- 99		- 99
Sorties	- 5		- 5
Différence issue des conversions en devises		- 219	- 219
Valeurs comptables au 31.12.2010	3 772	1 801	5 573
Variation du périmètre de consolidation		3	3
Investissements		1	1
Dividendes	- 32	- 38	- 70
Part de résultat	25	25	50
Incidences IAS 39 comptabilisées dans les fonds propres		- 10	- 10
Incidences à charge/ au profit des charges liées à l'énergie			
Transfert pour la comptabilité IFRS du Groupe	- 20		- 20
Effets PPA EOS	- 102		- 102
Dépréciations ¹		- 685	- 685
Reclassification		- 51	- 51
Sorties	- 5	- 22	- 27
Reclassification au poste du bilan «Actifs détenus en vue de la vente»		- 245	- 245
Différence issue des conversions en devises		3	3
Valeurs comptables au 31.12.2011	3 638	782	4 420

¹ Voir également note 1, page 112 et 113

Au cours de l'exercice sous revue, la participation de 35,5 % dans S.E.R.H.Y. S.A.S., Société d'études et de réalisations hydroélectriques, St-Amans-Soult/FR, a été vendue. A cet égard, les différences de conversion négatives cumulées et comptabilisées dans les fonds propres ont été transférées dans le compte de résultat pour un montant de 6 millions de CHF et enregistrées au titre des charges dans le résultat des entreprises associées.

Toutes les principales entreprises associées et joint ventures sont évaluées sur la base de principes IFRS uniformes. En l'absence de comptes IFRS, des comptes de rapprochement sont établis.

La date de clôture de certaines entreprises associées et joint ventures diffère de celle du Groupe. Ces entreprises utilisent les dernières clôtures disponibles pour les comptes consolidés du Groupe Alpiq. Les transactions et événements importants survenus depuis la dernière clôture et le 31 décembre sont intégrés dans les comptes consolidés.

La part de valeur du marché des autres entreprises cotées en bourse s'élève à 588 millions de CHF au 31.12.2011 (31.12.2010: 765 millions de CHF). La valeur comptable de ces entreprises à la date de clôture est de 539 millions de CHF (913 millions de CHF). Le Groupe Alpiq suit en permanence l'évolution des valeurs boursières des entreprises cotées. Si la valeur comptable de certaines entreprises est significativement et durablement supérieure à la part de valeur du marché, le Groupe vérifie la stabilité de la valeur de la position au bilan à l'aide des projections actuelles à moyen terme (analyse de la valeur d'utilisation).

Chiffres clés des entreprises associées et des joint ventures (parts du Groupe Alpiq)

En mio de CHF	Joint ventures (centrales partenaires)		Entreprises associées	
	2010	2011	2010	2011
Actif immobilisé	6 690	7 013	2 739	1 159
Actif circulant	266	254	885	725
Capitaux étrangers à long terme	2 872	3 324	845	643
Capitaux étrangers à court terme	312	305	978	459
Produits	670	633	1 944	1 194
Charges	-645	-608	-1 872	-1 175

Selon les termes des contrats de partenariats, les actionnaires des centrales partenaires se sont engagés à supporter la part des frais annuels correspondant à leur participation (y compris les intérêts et le remboursement des dettes financières). Pour le Groupe Alpiq, la part des frais annuels ordinaires s'élevait à 565 millions de CHF en 2011 (année précédente: 631 millions de CHF).

En outre, pour les fonds de démantèlement et de gestion des déchets, les propriétaires des installations nucléaires ont une obligation limitée de couvrir la différence au cas où un partenaire directement concerné ne pourrait effectuer ses paiements.

14 Autres immobilisations financières à long terme

En mio de CHF	Participations financières	Prêts octroyés	Total
Valeurs comptables au 31.12.2009	35	43	78
Investissements	1	106	107
Variations de la juste valeur	-2		-2
Sorties	-1	-28	-29
Différence issue des conversions en devises		-6	-6
Valeurs comptables au 31.12.2010	33	115	148
Investissements	8	32	40
Reclassifications	-9	-32	-41
Sorties	-5	-10	-15
Différence issue des conversions en devises		-2	-2
Valeurs comptables au 31.12.2011	27	103	130

15 Stocks

A la date de clôture, les stocks comprennent essentiellement les combustibles (gaz et charbon) avec une valeur comptable de 70 millions de CHF (année précédente: 76 millions de CHF) ainsi que des produits auxiliaires et d'exploitation d'un montant de 41 millions de CHF (40 millions de CHF).

16 Créances

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Créances pour livraisons et prestations de services	1 809	1 588
Paievements d'avance aux fournisseurs	24	30
Chiffre d'affaires avant facturation	128	
Autres créances	386	381
Total	2 347	1 999

Les créances résultant des livraisons et prestations envers des clients qui sont également des fournisseurs sont compensées par les passifs résultant des livraisons et prestations pour autant que des accords de netting aient été conclus. Les créances et passifs issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 2 546 millions de CHF (année précédente: 1 942 millions de CHF).

Les revenus non encore facturés des mandats de fabrication en cours sont déterminés en fonction du degré d'avancement, sous déduction des acomptes facturés. Ils sont détaillés comme suit:

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Chiffre d'affaires avant facturation (brut)	887	604
Acomptes facturés de clients	- 759	- 646
Chiffre d'affaires avant facturation (net)	128	- 42

L'excédent des paiements d'avance encaissés au 31 décembre 2011 pour un montant de 42 millions de CHF est comptabilisé au passif sous le poste «Acomptes reçus de clients».

17 Liquidités

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Avoirs à vue	1081	840
Dépôts à terme avec échéances inférieures à 90 jours	101	36
Total	1182	876

Les avoirs à vue comprennent 8 millions de CHF (exercice précédent: 15 millions de CHF) pour des prestations de garantie vis-à-vis de bourses de l'énergie et d'exploitants de réseaux. Positions au 31.12.2011 sans les parts des activités disponibles à la vente.

18 Titres de l'actif circulant

Ce poste n'englobe que des valeurs détenues à des fins de négoce.

19 Fonds propres

Capital-actions

Le capital-actions de 271,9 millions de CHF (année précédente: 271,9 millions de CHF) se compose de 27 189 873 actions nominatives à CHF 10 (27 189 873 actions nominatives) et est entièrement libéré. Selon l'inscription au registre des actions, les sociétés suivantes sont actionnaires:

en %	Parts au 31.12.2010	Parts au 31.12.2011
EOS HOLDING SA (EOSH)	31,4	31,4
EDF Alpes Investissements Sàrl (EDFAI)	25,0	25,0
EBM (Genossenschaft Elektra Birseck)	13,6	13,6
EBL (Genossenschaft Elektra Baselland)	7,1	7,1
Canton de Soleure	5,6	5,6
EnBW Energie Baden-Württemberg	2,3	2,3
Aziende Industriali di Lugano (AIL)	2,1	2,1
IBAArau (IBA)	2,0	2,0
Wasserwerke Zug (WWZ)	0,9	0,9
Public	10,0	10,0

20 Provisions

En mio de CHF	Risques et pertes contractuels	Provisions fonds de prévoyance	Autres provisions	Total
Etat des provisions à long terme au 31.12.2010	54	147	66	267
Provisions à court terme	72	7	56	135
Provisions au 31.12.2010	126	154	122	402
Dotation	13	9	185	207
Intérêts sur provisions	2	1	3	6
Utilisation	-36	-7	-36	-79
Provisions non utilisées et dissoutes	-42		-5	-47
Reclassification au poste du bilan «Passifs détenus en vue de la vente»		-120	-28	-148
Différence issue des conversions en devises		-3		-3
Provisions au 31.12.2011	63	34	241	338
Moins provisions à court terme	-16	-1	-141	-158
Etat des provisions à long terme au 31.12.2011	47	33	100	180
Sorties de liquidités attendues				
Dans les 12 mois	-16	-1	-141	-158
Dans 1 à 5 ans	-47	-4	-100	-151
Après 5 ans		-29		-29
Total	-63	-34	-241	-338

La provision pour risques et pertes contractuels englobe les engagements et risques existants à la date de clôture et résultant du négoce et de la distribution d'énergie. La position couvre les indemnités et engagements attendus en relation avec l'achat et la livraison d'énergie à long terme.

Les autres provisions englobent essentiellement les engagements liés au personnel, aux plans de restructuration ainsi qu'aux opérations usuelles d'exploitation telles que les garanties de prestations de service ou les pertes attendues liées à des activités instables.

Les provisions à court terme sont portées au bilan dans les comptes de régularisation.

21 Passifs financiers à long terme

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Emprunts obligataires aux coûts amortis	2 608	3 081
Prêts passifs	1 855	1 444
Total	4 463	4 525

Emprunts obligataires existants à la date de clôture

En mio de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt	Taux d'intérêt effectif %	Valeur comptable 31.12.2010	Valeur comptable 31.12.2011
Alpiq Holding SA Valeur nominale 200 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009 / 2014	10.02.2014	3,201	199	199
Alpiq Holding SA Valeur nominale 25 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008 / 2014	30.10.2014	3,559	25	25
Alpiq Holding SA Valeur nominale 150 millions de CHF, taux fixe 3 3/8 %	2008 / 2014	30.10.2014	3,600	149	149
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 %	2009 / 2015	03.07.2015	3,447	248	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 4 %	2009 / 2017	10.02.2017	4,174	248	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 160 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008 / 2018	30.10.2018	4,022	158	158
Alpiq Holding SA Valeur nominale 40 millions de CHF, taux fixe 3 7/8 %	2008 / 2018	30.10.2018	4,020	40	40
Alpiq Holding SA Valeur nominale 500 millions de CHF, taux fixe 3 %	2009 / 2019	25.11.2019	3,181	493	494
Alpiq Holding SA Valeur nominale 300 millions de CHF, taux fixe 3 1/8 % ^{1, 2}	2003 / 2013	16.09.2013	3,125	300	300
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 3 1/4 % ²	2008 / 2015	25.03.2015	3,547	247	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 2 5/8 % ²	2006 / 2018	01.03.2018	2,790	247	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 125 millions de CHF, taux fixe 2 7/8 % ²	2006 / 2014	22.09.2014	3,107	124	124
Alpiq Holding SA Valeur nominale 250 millions de CHF, taux fixe 1 3/8 %	2011 / 2016	20.09.2016	1,553	-	248
Alpiq Holding SA Valeur nominale 225 millions de CHF, taux fixe 2 1/4 %	2011 / 2021	20.09.2021	2,399	-	222
Emosson SA Valeur nominale 130 millions de CHF, taux fixe 2 1/4 % ¹	2005 / 2017	26.10.2017	2,250	130	130

1 L'emprunt est évalué à sa valeur nominale; il ne s'écarte pas significativement des coûts amortis. Par conséquent, les taux d'intérêt nominaux et effectifs présentés sont identiques.

2 Emprunts d'Alpiq SA et d'Alpiq Suisse SA repris par Alpiq Holding SA dans le cadre du changement de débiteur effectué en décembre 2010.

La juste valeur des obligations à taux fixe existant à la date de clôture s'élevait à 3 291 millions de CHF (année précédente: 2 810 millions de CHF). A cette même date, l'intérêt moyen pondéré des obligations émises, rapporté à leur valeur nominale, était de 2,96 % (année précédente: 3,17 %).

Prêts octroyés

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Echéance résiduelle 1 à 5 ans	1517	848
Echéance résiduelle plus de 5 ans	338	596
Total	1855	1444

A la date de clôture, la juste valeur des prêts octroyés s'élevait à 1 444 millions de CHF (année précédente: 1 855 millions de CHF). A cette même date, l'intérêt moyen pondéré des prêts octroyés, rapporté à leur valeur nominale, était de 2,90 % (année précédente: 3,09 %). Les prêts octroyés avec des échéances inférieures à 360 jours et d'un montant de 1 331 millions de CHF figurent à la date de clôture du 31.12.2011 sous les passifs financiers à court terme (31.12.2010: 789 millions de CHF).

22 Autres passifs à long terme

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Vente d'options put	7	3
Autres dettes à long terme	375	228
Total	382	231
Echéances		
Dans 1 à 5 ans	352	212
Après 5 ans	30	19
Total	382	231

23 Autres passifs à court terme

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	1 117	961
Autres engagements	532	364
Acomptes reçus de clients	162	61
Total	1 811	1 386

Les passifs résultant des livraisons et prestations à des fournisseurs qui sont également des clients sont passées en compte sous Créances résultant des livraisons et des prestations de services, pour autant qu'un accord de netting ait été conclu entre les parties. Les passifs et créances issus d'accords de netting et passés en compte se montent à 2 546 millions de CHF (année précédente: 1 942 millions de CHF).

24 Transactions avec des parties liées

EOS Holding et EDFAI disposent d'une influence notable sur le Groupe Alpiq et sont donc désignées ci-après comme «autres entreprises liées». Les principes comptables énoncés en début de rapport expliquent les relations entretenues avec les entreprises associées et les centrales partenaires. Les transactions entre le Groupe et les institutions de prévoyance en faveur du personnel sont présentées à la note 25.

2011: volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Joint ventures (centrales partenaires)	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	788	41	482
Autres produits de prestations	- 647	42	
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	- 110	- 565	- 1030
Autres charges de prestations	- 67	- 1	- 1
Résultat financier			
Produits d'intérêts		3	
Charges d'intérêts			- 21

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Joint ventures (centrales partenaires)	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	29	17	36
Créances financières à long terme	3	56	
Créances financières à court terme	269		
Autres créances	1		
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	35	6	29
Passifs financiers à long terme		3	320
Passifs financiers à court terme		40	300
Autres passifs financiers à court terme			

Fin 2011, le Groupe Alpiq a conclu des accords contractuels régissant l'achat d'électricité avec des joint ventures. L'achat d'électricité s'effectue en fonction de la participation, mais les volumes ne font l'objet d'aucun accord contractuel. La capacité de production dépend de la meilleure utilisation possible des centrales. La prise en charge des coûts liés à la production d'électricité s'effectue sur une base «cost-plus» pour les entreprises associées.

Les transactions non financières du négoce d'énergie avec d'autres entreprises liées ouvertes à la date du 31.12.2011 représentent un volume de contrats de 144 TWh (année précédente: 78 TWh) et une valeur brute de 9 millions de CHF (5 millions de CHF).

Pour les transactions non financières ouvertes du négoce d'énergie avec des centrales partenaires, voir note 13.

Membres du Conseil d'administration et de la Direction aux postes clés

En 2011, le Conseil d'administration du Groupe Alpiq a reçu une indemnité de 3,9 millions de CHF (année précédente: 3,6 millions de CHF). Comme l'année précédente, aucune indemnité de départ n'a été versée. Durant la même période, les indemnités de la Direction générale se sont montées à 8,5 millions de CHF (12,0 millions de CHF) dont 6,3 millions de CHF (10,1 millions de CHF) en indemnités courantes et 2,2 millions de CHF (1,9 millions de CHF) sur les prestations de prévoyance. Comme l'année précédente, aucune indemnité de départ n'a été versée.

2010: volume des transactions du Groupe avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Joint ventures (centrales partenaires)	Autres entreprises liées
Produits d'exploitation			
Ventes d'énergie	861	67	412
Autres produits de prestations	71	34	
Charges d'exploitation			
Charges liées à l'énergie	-480	-631	-1 216
Autres charges de prestations	-75	-1	-2
Résultat financier			
Produits d'intérêts		3	
Charges d'intérêts			-22

Volume des postes ouverts à la date de clôture avec des entreprises liées

En mio de CHF	Entreprises associées	Joint ventures (centrales partenaires)	Autres entreprises liées
Créances			
Créances pour livraisons et prestations de services	89	15	13
Créances financières à long terme	2	56	
Créances financières à court terme	1	5	
Autres créances	4	11	1
Engagements			
Passifs résultant de livraisons et prestations de services	59	27	54
Passifs financiers à long terme			520
Passifs financiers à court terme		40	200
Autres passifs financiers à court terme			

25 Engagements de prévoyance

Charges liées à la prévoyance du personnel selon le compte de résultat

En mio de CHF	2010	2011
Coût des services rendus au cours de la période	29	35
Charges d'intérêts	37	35
Produits attendus des actifs du plan	- 35	- 37
(Profits)/pertes actuariel(le)s comptabilisé(e)s au cours de l'exercice (§ 92f)		3
Coût des services passés		3
Charges liées à la prévoyance du personnel¹	31	39

1 Dont activités non poursuivies 9 millions de CHF (année précédente: 8 millions de CHF)

Comparaison entre produits attendus et produits effectifs des actifs du plan

En mio de CHF	2010	2011
Produits attendus des actifs du plan	35	37
Gains/(pertes) actuariel(le)s des actifs du plan	- 5	- 39
Produits effectifs des actifs du plan	30	- 2

Informations concernant la période sous revue et les quatre exercices précédents

En mio de CHF	2007	2008	2009	2010	2011
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	757	780	1 048	1 156	1 075
Juste valeur des actifs du plan	633	580	865	915	912
Déficit/(excédent) de l'engagement total	124	200	183	241	163
Déficit/(excédent) de l'engagement lié aux fonds	- 34	57	36	116	163
Ajustements fondés sur l'expérience de la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	3	42	10	12	- 9
Ajustements fondés sur l'expérience de la juste valeur des actifs du plan	10	- 107	52	- 5	- 39

Engagements de prévoyance selon le bilan

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies	1 031	1 075
Juste valeur des actifs du plan	915	912
Déficit/(excédent)	116	163
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies non lié à des fonds	125	
Gains/(pertes) actuariel(le)s non comptabilisé(e)s	- 103	- 144
Engagement selon bilan	138	19
inscrit comme avoir	- 16	- 15
inscrit comme engagement	154	34

Evolution de la valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies

En mio de CHF	2010	2011
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 1.1.	1 048	1 156
Charges d'intérêts	37	35
Coûts des services rendus au cours de la période	29	35
Cotisations des employés	17	17
Coût des services passés		3
Prestations versées	- 46	- 50
Variation du périmètre de consolidation	6	
Autres mouvements	4	
(Gains)/ pertes actuariel(le)s	84	13
Reclassification au poste du bilan «Passifs disponibles à la vente»		- 131
Effet des variations de change	- 23	- 3
Valeur actuelle de l'engagement au titre des prestations définies le 31.12.	1 156	1 075

Evolution de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	2010	2011
Juste valeur des actifs du plan le 1.1.	865	915
Produits attendus des actifs du plan	35	37
Cotisations de l'employeur	40	34
Cotisations des employés	17	17
Prestations versées	- 46	- 50
Variation du périmètre de consolidation	5	
Autres mouvements	4	
Gains/(pertes) actuariel(le)s	- 5	- 39
Reclassification au poste du bilan «Passifs disponibles à la vente»		- 2
Juste valeur des actifs du plan le 31.12.	915	912

Répartition de la juste valeur des actifs du plan

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Instruments de capitaux propres de tiers	356	320
Instruments d'emprunt de tiers	376	385
Biens immobiliers non exploités par la société	128	136
Autres	55	71
Montant de la juste valeur des actifs du plan	915	912

Les produits à long terme ont été estimés sur la base de la stratégie d'investissement des caisses de pensions et des rendements attendus pour les diverses catégories d'investissement sur la durée de service restante moyenne.

Calculs fondés sur les hypothèses actuarielles

En %	2010	2011
Taux d'actualisation	3,01	2,87
Rendement attendu sur les actifs du plan	4,00	3,50
Augmentations de salaires attendues	1,87	1,36 ¹
Hausse des rentes attendue	0,22	0,00 ¹

1 Uniquement activités poursuivies

Estimation des cotisations de l'employeur et des employés pour la période suivante

En mio de CHF	2011	2012
Cotisations de l'employeur	36	27 ¹
Cotisations des employés	16	16 ¹

1 Uniquement activités poursuivies

26 Passifs éventuels et engagements de garantie

A la date de clôture du bilan, il n'y avait pas d'engagements liés à des cautionnements, garanties ou liens de subordination analogues vis-à-vis d'entreprises associées ou de tiers.

Alpiq est solidairement responsable pour toutes les joint ventures ayant la forme d'entreprises simples dans lesquelles participent les sociétés du Groupe. Outre la participation à plusieurs entreprises simples, Alpiq est le chef de file du consortium Transtec Gotthard.

Les autres engagements en relation avec des participations dans des joint ventures sont détaillés à la note 13.

27 Actifs nantis

En mio de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Immeubles grevés d'hypothèques	4	3
Participations à des centrales	677	52
Total	681	55

Les installations de Novel S.p.A., Milan/IT et EN Plus S.r.l., Milan/IT sont financées par des banques aux conditions habituelles du marché. Les fonds étrangers y relatifs sont présentés dans le bilan consolidé. Le Groupe Alpiq a nanti ses participations dans ces centrales auprès des banques finançant le projet. L'année précédente, la participation dans Edipower avait également été nantie auprès des banques pour garantir les crédits Edipower.

28 Evénements après la date de clôture du bilan

Annoncée en octobre 2011, la vente de la participation de 20% dans Edipower S.p.A., Milan/IT à Delmi S.p.A., Milan/IT pour un montant de 200 millions d'euros a été finalisée en février 2012. Le transfert de propriété aura lieu au premier semestre 2012.

29 Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe Alpiq a lieu sur la base de la structure d'organisation et de management interne du Groupe ainsi que des rapports financiers internes à l'attention des dirigeants. Elle est conforme au principe d'approche de la direction («Management Approach») contenu dans l'IFRS 8.

Les secteurs devant faire l'objet de rapports selon IFRS 8 englobent cinq domaines opérationnels conformément à la structure de management au 1^{er} janvier 2011. Ceux-ci sont analysés individuellement par la Direction générale à des fins d'évaluation de la performance et d'allocation des ressources. La responsabilité suprême incombe au CEO. A cet égard, le résultat du segment (EBIT) est le paramètre déterminant pour la gestion et l'évaluation internes du Groupe Alpiq. Outre les coûts d'achat d'énergie et de production, les coûts d'exploitation englobent l'ensemble des frais opérationnels (y compris les prestations de personnel et de service). Dans la mesure où les rapports internes et externes sont soumis aux mêmes principes comptables, l'ajustement des chiffres entre le Management Reporting et le Financial Reporting n'a plus lieu d'être. Au 1^{er} janvier 2011, Alpiq a regroupé l'ensemble des activités liées aux nouvelles énergies renouvelables dans l'unité opérationnelle Renewable Energy Sources et les a placées sous la responsabilité du domaine opérationnel Energy Services en ce qui concerne la gestion et les résultats. L'information sectorielle de l'année précédente a été ajustée à des fins de comparaison.

- Le domaine opérationnel Energy Switzerland englobe la production d'électricité dans les centrales gérées par Alpiq et ses partenaires ainsi que la distribution aux clients finaux et partenaires de distribution en Suisse. Toutes les activités de réseau sont en outre rattachées à ce domaine opérationnel.
- Le domaine opérationnel Energy Central Europe regroupe la production et la vente d'énergie en Allemagne, Pologne, République tchèque et Hongrie ainsi que dans d'autres pays de l'Europe de l'Est.
- Le domaine opérationnel Energy Western Europe englobe la production et la vente d'énergie ainsi que le négoce et la distribution sur les marchés italien, français, espagnol et nordique.
- Le domaine opérationnel Trading & Services englobe les activités de négoce en Suisse et en Europe dans le domaine de l'électricité, du gaz ainsi que d'autres matières premières et des certificats.
- Le domaine opérationnel Energy Services englobe les activités des deux groupes d'entreprises Alpiq InTec (AIT) et Alpiq Anlagentechnik (AAT) ainsi que l'unité opérationnelle Renewable Energy Sources (RES), en activité depuis le 1^{er} janvier 2011. Le groupe suisse AIT se concentre essentiellement sur la technique du bâtiment et des transports en Suisse et en Italie. Le groupe allemand AAT met l'accent sur la technique de l'énergie et des installations ainsi que la technique d'approvisionnement en énergie et de communication dans une grande partie de l'Europe. L'unité opérationnelle RES englobe les activités regroupées au sein des nouvelles énergies renouvelables (notamment dans les petites centrales hydroélectriques et les centrales éoliennes) en Suisse ainsi qu'en Europe de l'Ouest et en Europe centrale.

Le rapprochement des résultats des domaines opérationnels avec les chiffres consolidés du Groupe Alpiq apparaît sous Holding, Corporate Center, Autres et Consolidation Groupe. Ce rapprochement regroupe les résultats des participations qui ne sont pas directement affectées aux domaines (participations financières et non stratégiques), les activités des centrales du Groupe (ce qui comprend l'IT opérationnel à l'échelle du Groupe), les effets et les éliminations liés à la consolidation ainsi que les postes de charges et de produits non influençables au niveau des domaines opérationnels. La liste des positions figure en page 137.

Pour l'exercice 2012, l'information sectorielle est ajustée à la nouvelle structure d'organisation et de direction au 31 décembre 2011 (voir page 37).

2011: informations par domaine d'activité

En mio de CHF	Domaine opérationnel Energy Switzerland	Domaine opérationnel Energy Central Europe	Domaine opérationnel Energy Western Europe	Domaine opérationnel Trading & Services	Domaine opérationnel Energy Services	Holding, Corporate Center, Autres et Consolidation Groupe	Groupe Alpiq	Activités non poursuivies	Activités poursuivies
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie / des mandats en cours	2 330	2 898	3 657	2 916	2 213	- 44	13 970	1 320	12 650
Résultat des dérivés sur l'énergie et des dérivés financiers									
dont opérations propres				17			17		17
dont opérations de couverture	46	- 17	7	- 12		- 27	- 3		- 3
Dépréciations et provisions	- 23						- 23		- 23
Total du chiffre d'affaires net externe	2 353	2 881	3 664	2 921	2 213	- 71	13 961	1 320	12 641
Transactions internes	1 082	117	563	1 520	58	- 3 340	0		
Total du chiffre d'affaires net	3 435	2 998	4 227	4 441	2 271	- 3 411	13 961	1 320	12 641
Autres produits	71	8	6	1	23	96	205	18	187
Résultat des sociétés associées	26	2	9		1	6	44		44
Dépréciations des entreprises associées ¹		- 3	- 435			- 385	- 823		- 823
Total des produits d'exploitation	3 532	3 005	3 807	4 442	2 295	- 3 694	13 387	1 338	12 049
Coûts d'exploitation	- 2 927	- 2 890	- 3 989	- 4 484	- 2 108	3 296	- 13 102	- 1 244	- 11 858
Dépréciations et provisions	- 57	- 43	- 98	- 3	- 5	- 43	- 249		- 249
EBIT avant dépréciations et provisions	628	118	253	- 42	187	- 13	1 131	94	1 037
EBIT après dépréciations et provisions	548	72	- 280	- 45	182	- 441	36	94	- 58
Amortissements	- 273	- 61	- 122		- 65	- 58	- 579	- 30	- 549
Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	- 80	- 49	- 455		- 2	- 64	- 650		- 650
EBIT avant dépréciations et provisions	355	57	131	- 42	122	- 71	552	64	488
EBIT après dépréciations et provisions	195	- 38	- 857	- 45	115	- 563	- 1 193	64	- 1 257
Effectif à la date de clôture	487	694	468	178	8 967	414	11 208	5 058	6 150
Immobilisations corporelles	3 003	677	563		521	136	4 900		
Immobilisations incorporelles	1 508	202	41		213		1 964		
Participations dans des entreprises associées	3 743				228	449	4 420		
Total des actifs à long terme	8 254	879	604	0	962	585	11 284		
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	- 90	- 78	- 111		- 80	- 41	- 400		

1 Le poste «Dépréciations des entreprises associées» contient, outre des dépréciations, le retraitement comptabilisé en résultat des différences de conversion cumulées et comptabilisées dans les fonds propres en relation avec Edipower pour un montant de 138 millions de CHF (voir également note 32).

Le résultat commercial du négoce des dérivés sur l'énergie et des dérivés financiers inclut les bénéfices et les pertes issus des transactions réalisées et des fluctuations de valeur des transactions non réalisées évaluées à leur juste valeur.

Les transactions financières du négoce d'énergie avec des tiers ouvertes à la date de clôture du bilan du 31.12.2011 présentent un volume de contrats de 2,635 TWh (31.12.2010: 5,577 TWh). Les valeurs brutes des volumes de contrats se montent à 918,7 TWh (année précédente: 791,8 TWh), soit 66 milliards de CHF (contre 39 milliards de CHF).

Il n'existe aucune transaction avec un client externe dont les revenus se montent à 10 % ou plus du chiffre d'affaires net consolidé du Groupe Alpiq.

Le rapprochement du bénéfice d'exploitation (EBIT) des domaines opérationnels avec les chiffres consolidés du Groupe Alpiq comporte, en plus des résultats de la holding, du Corporate Center et autres, la dissolution des provisions n'étant plus nécessaires (pour l'essentiel des risques contractuels) de + 65 millions de CHF (année précédente: + 67 millions de CHF), le résultat de participation des entreprises associées non stratégiques de + 6 millions de CHF (+ 51 millions de CHF), les prestations internes au Groupe de - 90 millions de CHF (- 86 millions de CHF) ainsi que des effets de consolidation.

2010: informations par domaine d'activité (ajustées)

En mio de CHF	Domaine opérationnel Energy Switzerland	Domaine opérationnel Energy Central Europe	Domaine opérationnel Energy Western Europe	Domaine opérationnel Trading & Services	Domaine opérationnel Energy Services	Holding, Corporate Center, Autres et Consolidation Groupe	Groupe Alpiq	Activités non poursuivies	Activités poursuivies
Chiffre d'affaires externe des ventes d'énergie / des mandats en cours	3 306	3 179	3 368	2 129	2 138	- 53	14 067	1 310	12 757
Résultat du négoce de dérivés sur l'énergie									
dont opérations propres				6			6		6
dont opérations de couverture	2	9	7	15		- 2	31		31
Total du chiffre d'affaires net externe	3 308	3 188	3 375	2 150	2 138	- 55	14 104	1 310	12 794
Transactions internes	275	129	181	730	4	- 1 319	0		
Total du chiffre d'affaires net	3 583	3 317	3 556	2 880	2 142	- 1 374	14 104	1 310	12 794
Autres produits	76	5	8	1	18	73	181	16	165
Résultat des sociétés associées	32	1	11		1	52	97		97
Total des produits d'exploitation	3 691	3 323	3 575	2 881	2 161	- 1 249	14 382	1 326	13 056
Coûts d'exploitation	- 2 887	- 3 104	- 3 318	- 2 840	- 2 007	1 246	- 12 910	- 1 232	- 11 678
EBITDA	804	219	257	41	154	- 3	1 472	94	1 378
Amortissements	- 288	- 68	- 67	- 5	- 52	- 22	- 502	- 33	- 469
EBIT	516	151	190	36	102	- 25	970	61	909
Effectif à la date de clôture	605	734	460	168	9 060	416	11 443	4 956	6 487
Immobilisations corporelles	3 865	762	773		210	68	5 678		
Immobilisations incorporelles	1 815	138	239		116	4	2 312		
Participations dans des entreprises associées	4 194	808	3		2	566	5 573		
Total des actifs à long terme	9 874	1 708	1 015	0	328	638	13 563		
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles	- 91	- 161	- 92		- 49	- 33	- 426		

2011: informations par région géographique

En mio de CHF	Suisse	Italie	Allemagne	France	Pologne	Espagne	République tchèque	Autres pays	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe ¹	2 925	2 490	2 698	1 921	487	637	310	2 493	13 961
Immobilisations corporelles ²	3 171	513	5	282		106	525	298	4 900
Immobilisations incorporelles ²	1 605	102	12	24	8	32	27	154	1 964
Participations dans des entreprises associées ²	4 078	337						5	4 420
Total des actifs à long terme	8 854	952	17	306	8	138	552	457	11 284

1 Dont 12 641 millions de CHF imputables aux activités poursuivies et 1 320 millions de CHF aux activités non poursuivies.

2 Hors Actifs disponibles à la vente

2010: informations par région géographique (ajustées)

En mio de CHF	Suisse	Italie	Allemagne	France	Pologne	Espagne	République tchèque	Autres pays	Groupe Alpiq
Chiffre d'affaires externe ¹	2 545	2 427	2 769	2 227	861	480	405	2 390	14 104
Immobilisations corporelles	3 893	443	111	477		1	482	271	5 678
Immobilisations incorporelles	1 874	88	18	77	8	4	28	215	2 312
Participations dans des entreprises associées	4 379	1 166	3	19				6	5 573
Total des actifs à long terme	10 146	1 697	132	573	8	5	510	492	13 563

1 Dont 12 794 millions de CHF imputables aux activités poursuivies et 1 310 millions de CHF aux activités non poursuivies.

Le chiffre d'affaires net réalisé avec des clients externes par pays est imputé au domicile du client. Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les participations dans les pays concernés. La présente information sectorielle indique de façon séparée les pays dans lesquels Alpiq a réalisé le chiffre d'affaires net le plus important au cours de la période sous revue, i.e. de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires net réalisé dans d'autres pays est regroupé sous «Autres pays».

30 Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises 2011

En 2011, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés:

- Domaine opérationnel Energy Switzerland
23.08.2011 100% dans Xamax AG, Embrach / CH
- Domaine opérationnel Energy Western Europe
31.03.2011 100% dans ANALP Gestion S.A.U., Barcelone / ES
- Domaine opérationnel Energy Services
08.03.2011 100% dans Alpiq Wind S.r.l., Vérone / IT
29.05.2011 100% dans Tysvær Vindpark AS, Rogaland / NO
01.07.2011 100% dans Madland Kraftverk AS, Billingstad / NO
01.07.2011 90% dans Sevre Kraftverk AS, Nesbyen / NO
07.07.2011 100% dans Sabloal Energie Eoliana S.R.L., Oradea / RO
22.07.2011 100% dans Albin Baeriswyl SA, Fribourg / CH
08.09.2011 100% dans Meister + Brülisauer Haustechnik AG, Aadorf / CH
08.09.2011 100% dans Robert Schellenberg AG, Winterthour / CH

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 396 millions de CHF. L'imputation au bilan des justes valeurs a été effectuée comme suit:

En mio de CHF	Domaine opérationnel Energy Western Europe	Renewable Energy Sources Italie	Renewable Energy Sources Autres	Domaine opérationnel Energy Services	Domaine opérationnel Energy Switzerland
	Production Espagne			AIT	Distribution Suisse
Immobilisations corporelles	180	184	23		
Immobilisations incorporelles	73	2	12		4
Placements financiers		3			
Impôts différés sur le revenu (actif)		2			
Liquidités		31	1		1
Autres actifs circulants		29	1	6	
Passifs financiers à court et long terme		- 102	- 24	- 1	
Autres passifs financiers à court et long terme		- 29		- 3	
Impôts différés sur le revenu (passif)	- 21	- 38	- 4		- 1
Actifs nets	232	82	9	2	4
Participations ne donnant pas le contrôle					
Actifs nets acquis	232	82	9	2	4
Goodwill obtenu par acquisition	28	38		1	
Cash-flow net de l'activité d'acquisition:					
Liquidités acquises des filiales		31	1		1
Coûts d'acquisition	- 260	- 120	- 9	- 3	- 4
Dettes non encore payées	4				
Participations déjà détenues à leur juste valeur		59			
Liquidités concernant les exercices précédents		29	1		
Cash-flow net	- 256	- 1	- 7	- 3	- 3

Alpiq Wind S.r.l., Vérone/IT

En mars 2011, Alpiq a acquis 51% des actions de la participation Eolo Tempio Pausania S.r.l. avec le parc éolien Ramacca au prix de 61 millions de CHF réglé en espèces. Les coûts d'acquisition d'un montant de 120 millions de CHF se composent de ce prix d'achat ainsi que de la réévaluation de la part déjà détenue. La sortie de trésorerie nette y relative s'est élevée à 1 million de CHF. Le goodwill représente le prix d'achat non imputable à d'autres catégories d'actifs. Pour l'essentiel, des synergies devraient être dégagées grâce à l'intégration du parc éolien dans le portefeuille de production et de distribution d'Alpiq ainsi qu'à l'optimisation des structures de coûts et de processus. A compter de la date d'achat, la contribution au chiffre d'affaires pour l'exercice 2011 s'est élevée à 22 millions de CHF tandis que la part dans le résultat consolidé du Groupe avoisinait les 5 millions de CHF. Non significatifs, les coûts de transaction ont été comptabilisés dans le compte de résultat.

ANALP Gestion S.A.U., Barcelone / ES

Fin mars 2011, Alpiq a acquis 100 % de la centrale Plana del Vent. Cette opération englobe l'acquisition d'une unité de production de 400 MW de la centrale à gaz Plana del Vent ainsi que les droits d'utilisation d'une deuxième unité durant 24 mois assortis d'une option d'achat au terme de ces deux années. 260 millions de CHF ont été réglés en liquidités pour cette opération. Le goodwill comptabilisé à l'acquisition reflète les synergies attendues du support optimisé des activités de distribution en Espagne ainsi que l'introduction des processus établis du Groupe. A compter de la date d'achat, la contribution au chiffre d'affaires pour l'exercice 2011 s'est élevée à 63 millions de CHF tandis que la part dans le résultat consolidé du Groupe atteignait 1 million de CHF. En 2011, les coûts de transaction se sont montés à environ 1 million de CHF et ont été comptabilisés dans le compte de résultat.

Autres acquisitions

Les autres acquisitions réalisées n'ont pas eu d'influence significative sur les résultats consolidés du Groupe Alpiq. Le chiffre d'affaires à compter de la date d'acquisition a totalisé 12 millions de CHF. Les coûts de transactions ont été négligeables et ont donc été comptabilisés dans le compte de résultat.

Regroupements d'entreprises 2010

En 2010, les entreprises suivantes ont été acquises et intégrées dans les comptes consolidés:

- Domaine opérationnel Energy Services:
 - 01.04.2010: 100% dans aurax electro ag, Ilanz / CH ¹
 - 01.07.2010: 100% dans JM-montáže s.r.o., Brünn / CZ

Les coûts d'acquisition se sont élevés à 13 millions de CHF. L'imputation au bilan a été effectuée comme suit:

En mio de CHF	Domaine opérationnel Energy Services	
	AIT	AAT
Immobilisations corporelles	1	2
Immobilisations incorporelles		1
Liquidités	2	2
Autres actifs circulants	1	4
Autres passifs financiers à court et long terme	-1	-5
Actifs nets acquis	3	4
Goodwill obtenu par acquisition	2	4
Cash-flow net de l'activité d'acquisition:		
Liquidités acquises des filiales	2	2
Coûts d'acquisition	-5	-8
Cash-flow net	-3	-6

¹ La société a été intégrée durant la période sous revue dans Alpiq InTec Est SA, Zurich / CH

Le goodwill acquis correspond aux synergies attendues du complément des activités existantes ainsi que des avantages supplémentaires attendus liés à l'expansion sur des marchés régionaux existants et au développement de nouveaux produits. Une contribution au chiffre d'affaires de 18 millions de CHF et un bénéfice net du Groupe de 1 million de CHF ont été réalisés depuis l'intégration dans le Groupe Alpiq. Si l'acquisition avait eu lieu au 1^{er} janvier 2010, le chiffre d'affaires consolidé et le bénéfice net du Groupe auraient respectivement augmenté de 28 millions de CHF et 1 million de CHF. Concernant l'exercice 2009, l'intégration aurait entraîné une hausse de 28 millions de CHF du chiffre d'affaires du Groupe et la contribution au bénéfice net du Groupe aurait été en dehors du seuil d'importance relative.

Au cours de l'exercice 2010, des paiements résiduels d'un montant total de 20 millions de CHF ont été effectués en relation avec les acquisitions du premier semestre 2009. Sur ce montant, 4 millions de CHF ont déjà été pris en compte l'année précédente dans l'allocation du prix d'acquisition.

31 Vente de domaines d'activité

Durant la période sous revue, les sociétés Alpiq Denmark A/S, Aalborg/DK et Biogas Neu Kosenow GmbH & Co KG, Hambourg/DE ont été vendues. La société norvégienne d'approvisionnement en énergie Total Energi ASA, Florø/NO avait été vendue au cours de l'exercice précédent.

A la date de la cession, les actifs et passifs s'élevaient à:

En mio de CHF	2010	2011
Immobilisations corporelles		2
Immobilisations incorporelles	1	
Liquidités	2	
Autres actifs circulants	1	
Passifs financiers à court et long terme		-2
Autres passifs financiers à court et long terme	-2	
Actifs nets cédés	2	0

Les flux de trésorerie liés à la vente de ces filiales ont été insignifiants en 2011:

Flux de trésorerie net provenant de la cession

En mio de CHF	2010	2011
Liquidités de la filiale vendue	2	
Prix de la cession	2	
Flux de trésorerie net	0	0

32 Activités non poursuivies et actifs disponibles à la vente

Dans le cadre de son vaste programme de restructuration, Alpiq a décidé de céder l'unité opérationnelle AAT ainsi que de vendre ou fermer ses activités de distribution, notamment en Scandinavie, Allemagne et Espagne. Les activités des deux sociétés d'exploitation du réseau Alpiq Réseau SA Lausanne et Alpiq Réseau SA Gösigen seront transférées mi-2012 à swissgrid sa conformément à la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApE) et à l'ordonnance correspondante (OApEI).

Par communiqué de presse paru le 25 octobre 2011, Alpiq et EDF ont annoncé la signature d'une déclaration d'intention pour la vente de la participation de 20% d'Alpiq dans l'entreprise énergétique italienne Edipower S.p.A., Milan/IT. En conséquence, Alpiq n'exerce plus d'influence notable sur Edipower. Les différences de conversion cumulées et comptabilisées dans les fonds propres en relation avec Edipower ont été transférées dans le compte de résultat et comptabilisées comme charges dans le résultat des entreprises associées (retraitement). La vente de la participation de 20% dans Edipower a été finalisée en février 2012. La participation sera transférée à l'acheteur au premier semestre 2012.

Dans le bilan consolidé au 31 décembre 2011, les actifs et passifs d'AAT, des activités de distribution et des sociétés de réseaux abandonnées ainsi que la valeur comptable d'Edipower ont été regroupés au sein de groupes de cession, respectivement des actifs disponibles à la vente, et présentés séparément comme «actifs disponibles à la vente» ou «passifs disponibles à la vente».

AAT est également classée dans les activités non poursuivies. Par conséquent, les parts des activités poursuivies et non poursuivies (AAT) sont présentées dans des colonnes séparées dans le compte de résultat consolidé 2011 ainsi que dans les chiffres comparatifs de 2010.

Les valeurs comptables des actifs et passifs classés comme «disponibles à la vente» se composent comme suit:

Actifs

En mio de CHF	31.12.2011
Immobilisations corporelles	704
Immobilisations incorporelles	148
Participations dans des entreprises associées	245
Impôts sur le revenu différés	43
Stocks	11
Créances	510
Liquidités	137
Instruments financiers dérivés	32
Comptes de régularisation	8
Total actifs détenus en vue de la vente	1838

Passifs

En mio de CHF	31.12.2011
Provisions	148
Impôts sur le revenu différés	47
Autres passifs financiers à long terme	3
Passifs d'impôts sur le revenu différés	2
Passifs financiers à court terme	25
Autres passifs financiers à court terme	449
Instruments financiers dérivés	30
Comptes de régularisation	24
Total passifs détenus en vue de la vente	728

Les dépréciations comptabilisées des actifs disponibles à la vente sont présentées sous la note 1, page 112.

Les produits et charges comptabilisés dans les fonds propres consolidés sans effet sur le résultat en relation avec les groupes de cession et les actifs disponibles à la vente comprennent les charges issues de la conversion en devises pour un montant de 49 millions de CHF ainsi que les charges issues des cash-flow hedges pour un montant de 4 millions de CHF.

Les flux de trésorerie des activités non poursuivies se composent comme suit:

En mio de CHF	2010	2011
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	-1	20
Flux de trésorerie des activités d'investissement	6	108
Flux de trésorerie des activités de financement	6	-2
Différence issue des conversions en devises	-12	-5
Variation des liquidités des activités non poursuivies	-1	121
Montant des liquidités au sein des actifs disponibles à la vente		137

Périmètre de consolidation

Sociétés holdings et financières

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Holding SA	Neuchâtel	CHF	271,90	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Deutschland GmbH	Heidelberg / DE	EUR	10,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Finance Ltd.	St. Helier / JE	EUR	1,15	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Finanzbeteiligungen SA	Oltén	CHF	0,10	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Re (Guernsey) Ltd.	Guernsey / GB	EUR	3,00	100,0	G	S	31.12.
MC Venture Finance N.V.	Curaçao / AN	USD	0,01	100,0	G	S	31.12.
Motor-Columbus SA	Oltén	CHF	2,00	100,0	G	S	31.12.

Domaines opérationnels Energy Switzerland, Energy International et Trading & Services

Négoce, distribution, approvisionnement, production et services

	Siège	Fin de concession	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Aar et Tessin SA d'Electricité	Oltén		CHF	0,05	100,0	G	S	31.12.
Aarewerke AG	Klingnau	2015	CHF	16,80	10,1	E	P	30.06.
AEK Energie AG	Soleure		CHF	6,00	38,7	E	D	31.12.
AlpEnergie Suisse S.à.r.l.	Lausanne		CHF	0,02	100,0	G	S	31.12.
Alpiq SA	Oltén		CHF	303,60	100,0	G	D	31.12.
Alpiq (CZ) s.r.o.	Prague / CZ		CZK	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Csepel Kft.	Budapest / HU		HUF	4 930,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Csepeli Erőmű Kft.	Budapest / HU		HUF	856,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Csepeli Szolgáltató Kft.	Budapest / HU		HUF	20,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower SA	Oltén		CHF	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower Italia SA	Oltén		CHF	0,50	100,0	G	S	31.12.
Alpiq EcoPower Scandinavia AS	Oslo / NO		NOK	50,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq EcoPower Suisse SA	Oltén		CHF	25,00	100,0	G	P	31.12.

Comptes consolidés

Alpiq Energía España S.A.U.	Barcelone/ES	EUR	17,50	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energia Italia S.p.A.	Milan/IT	EUR	20,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energie Deutschland AG	Düsseldorf/DE	EUR	0,50	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energie France S.A.S.	Paris/FR	EUR	0,50	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energija BH d.o.o.	Sarajevo/BA	EUR	0,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energija Hrvatska d.o.o.	Zagreb/HR	HRK	0,02	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija Lietuva UAB	Vilnius/LT	LTL	0,01	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energija RS d.o.o. Beograd	Belgrade/RS	RSD	139,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Albania SHPK	Tirana/AL	ALL	17,63	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energy SE	Prague/CZ	EUR	0,16	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Energy Skopje DOOEL	Skopje/MK	MKD	4,92	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Energy Ukraine LLC	Kiev/UA	UAH	1,16	100,0	G	N	31.12.
Alpiq EnerTrans SA	Niedergösgen	CHF	0,25	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Eurotrade S.à r.l.	Luxembourg/LU	EUR	1,48	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Generation (CZ) s.r.o. ¹	Kladno/CZ	CZK	2 975,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Aare AG	Boningen	CHF	53,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Italia S.r.l. ²	Milan/IT	EUR	0,73	90,0	G	P	31.12.
Alpiq Hydro Ticino SA	Airolo	CHF	3,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq le Bayet S.A.S.	St-Paul-sur-Isère/FR	EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Nature S.A.S.	Toulouse/FR	EUR	0,50	70,0	G	N	31.12.
Alpiq Norway AS	Oslo/NO	NOK	5,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Production France Management S.A.S.	Paris/FR	EUR	0,10	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Produzione Italia Management S.r.l.	Milan/IT	EUR	0,25	100,0	G	P	31.12.
Alpiq RomEnergie S.R.L.	Bucarest/RO	RON	2,49	100,0	G	D	31.12.
Alpiq RomIndustries S.R.L.	Bucarest/RO	RON	4,61	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Solutions France SAS	Paris/FR	EUR	0,05	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Spreetal GmbH	Düsseldorf/DE	EUR	1,00	100,0	G	P	31.12.
Alpiq Suisse SA	Lausanne	CHF	145,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Sweden AB	Stockholm/SE	SEK	1,25	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Swisstrade SA	Olten	CHF	5,00	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Trading SA ³	Olten	CHF	500,00 ⁴	100,0	G	N	31.12.
Alpiq Turkey Enerji Toptan Satis Limited Sirketi	Istanbul/TR	TRY	1,00	100,0	G	D	31.12.
Alpiq Vercelli S.r.l.	Milan/IT	EUR	10,33	95,0	G	P	30.09.
Alpiq Versorgungs AG (AVAG)	Olten	CHF	50,00	96,7	G	D	31.12.
Aare Energie AG (a.en)	Olten	CHF	2,00	50,0	E	S	31.12.
Alpiq Wind Italia S.r.l. ⁵	Vérone/IT	EUR	0,01	100,0	G	P	31.12.
ANALP Gestion S.A.U.	Barcelona/ES	EUR	55,00	100,0	G	P	31.12.
Atel Bulgaria Ltd.	Sofia/BG	BGN	0,20	100,0	G	N	31.12.
Atel Energy Romania S.R.L.	Bucarest/RO	RON	0,00	100,0	G	N	31.12.
Atel Hellas S.A.	Ambelokipi Athen/GR	EUR	0,15	90,2	G	D	31.12.
A2A S.p.A.	Brescia/IT	EUR	1 629,11	5,0	E	D	31.12.
Biella Power S.r.l.	Milan/IT	EUR	1,00	60,0	G	P	31.12.
Birs Wasserkraft AG	Grellingen	CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Forces motrices de Blenio SA	Blenio	2042 CHF	60,00	17,0	E	P	30.09.

CEPE Les Gravières SAS	Vergigny / FR		EUR	0,04	100,0	G	P	31.12.
CERS Holding SAS	Paris / FR		EUR	0,50	15,0	E	P	31.12.
CISEL Informatique SA	Matran		CHF	1,20	20,0	E	S	31.12.
Cleuson-Dixence Construction SA	Sion		CHF	0,11	31,8	E	S	31.12.
Cleuson-Dixence ⁶	Sion	2044	CHF	0,00	31,8	E	P	31.12.
Contact Consul EOOD	Sofia / BG		BGN	0,30	100,0	G	S	31.12.
Cotlan AG	Glaris Sud		CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Csepel III Erőmű Kft.	Budapest / HU		HUF	180,12	100,0	G	P	31.12.
ecoSWITCH AG	Crailsheim / DE		EUR	0,50	45,0	E	S	31.12.
ECS Elektrarna Cechy-Stred a.s.	Prague / CZ		CZK	90,00	49,0	E	S	31.12.
Edipower S.p.A.	Milan / IT		EUR	1441,30	20,0	E	P	31.12.
Electra-Massa AG	Naters	2048	CHF	40,00	34,5	E	P	31.12.
Electricité d'Emosson SA	Martigny		CHF	140,00	50,0	G	P	31.12.
Elgenes Kraftverk AS	Voss / NO		NOK	0,10	34,0	E	P	31.12.
En Plus S.r.l.	Milan / IT		EUR	25,50	60,0	G	P	31.12.
Energ.it S.p.A.	Cagliari / IT		EUR	1,00	100,0	G	D	31.12.
Energiakolmio Oy	Jyväskylä / FI		EUR	0,01	100,0	G	S	31.12.
Energie Biberist AG	Biberist		CHF	5,00	25,0	E	P	31.12.
Energie Electrique du Simplon SA (E.E.S.)	Simplon		CHF	8,00	81,9	G	P	31.12.
Usines Electriques de l'Engadine SA	Zernez	2050 / 2074	CHF	140,00	22,0	E	P	30.09.
Entegra Wasserkraft AG	St. Gall		CHF	2,01	75,0	G	P	31.12.
Eole Jura SA	Muriaux		CHF	4,00	100,0	G	P	31.12.
Force Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)	Château-d'Oex	2051	CHF	30,00	39,3	E	P	31.12.
Forces Motrices de Fully SA (FMDF)	Fully	2085	CHF	0,80	28,0	E	P	31.12.
Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	2080	CHF	3,00	18,0	E	P	31.12.
Geitåni Kraftverk AS	Voss / NO		NOK	0,10	13,6	E	P	31.12.
Forces Motrices de Conches SA	Ernen	2045 / 2055	CHF	30,00	26,0	E	P	31.12.
Grande Dixence SA	Sion	2044	CHF	300,00	60,0	E	P	31.12.
HYDRO Exploitation SA	Sion		CHF	13,00	27,6	E	S	31.12.
Hydro-Solar Energie AG	Niederdorf		CHF	0,10	65,0	G	P	31.12.
Isento AG	Thal		CHF	0,25	100,0	G	P	31.12.
Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG	Däniken		CHF	350,00 ⁷	40,0	E	P	31.12.
Centrale Nucléaire de Leibstadt SA	Leibstadt		CHF	450,00	32,4	E	P	31.12.
Kernkraftwerk Niederamt AG	Oltén		CHF	0,10	100,0	G	P	31.12.
Centrales Nucléaires en Participation SA (CNP)	Berne	2020 / 2032	CHF	150,00	33,3	E	P	31.12.
KohleNusbaumer SA	Lausanne		CHF	0,10	35,0	E	S	31.12.
Kraftwerk Havelland GmbH	Leipzig / DE		EUR	1,00	100,0	G	P	31.12.
Kraftwerk Ryburg-Schwörstadt AG	Rheinfelden	2070	CHF	30,00	13,5	E	P	30.09.
Forces Motrices de la Gougtra SA	Sierre	2039 / 2084	CHF	50,00	54,0	E	P	30.09.
Kraftwerke Hinterrhein AG	Thusis	2042	CHF	100,00	9,3	E	P	30.09.
Kraftwerke Zervreila AG	Vals	2037	CHF	50,00	21,6	E	P	31.12.
M&A Rinnovabili S.r.l.	Aragona / IT		EUR	5,00	30,0	E	P	31.12.
Madland Kraftverk AS	Billingsstad / NO		NOK	0,10	100,0	G	P	31.12.
Maggia Kraftwerke AG	Locarno	2048	CHF	100,00	12,5	E	P	30.09.

Comptes consolidés

Kraftwerk Aegina AG	Obergoms		CHF	12,00	50,0	E	P	30.09.
Monthel SA	Monthey		CHF	15,00	100,0	G	P	31.12.
Nant de Drance SA	Finhaut		CHF	50,00	54,0	E	P	31.12.
Novel S.p.A.	Milan/IT		EUR	23,00	51,0	G	P	30.09.
Reisæter Kraftverk AS	Ullensvang/ NO		NOK	0,10	20,0	E	P	31.12.
Repower AG	Brusio		CHF	3,41	24,6	E	EI	31.12.
Romande Energie Commerce SA	Morges		CHF	15,00	11,8	E	S	31.12.
Romande Energie Holding SA	Morges		CHF	28,50	10,0	E	S	31.12.
Sabloal Energie Eoliana S.R.L.	Oradea/ RO		RON	0,20	100,0	G	P	31.12.
Salanfe SA	Vernayaz		CHF	18,00	100,0	G	P	31.12.
Scanenergy AS	Billingsstad/ NO		NOK	37,50	10,0	E	P	31.12.
Sevre Kraftverk AS	Nesbyen/ NO		NOK	0,10	90,0	G	P	31.12.
Società Elettrica Sopracenerina SA	Locarno		CHF	16,50	60,9	G	D	31.12.
Calore SA	Locarno		CHF	2,00	50,0	E	P	31.12.
SAP SA	Locarno		CHF	2,06	99,4	G	S	31.12.
Société des Forces Motrices du Grand-St.-Bernard SA	Bourg-St-Pierre	2040	CHF	10,00	25,0	E	P	31.12.
Stølsdalselva Kraftverk AS	Jondal/ NO		NOK	0,50	8,0	E	P	31.12.
Tysvær Vindpark AS	Rogaland/ NO		NOK	0,10	100,0	G	P	31.12.
Unoenergia S.r.l. ⁸	Biella/IT		EUR	0,11	40,0	E	P	31.12.
Vetrocom Ltd.	Sofia/ BG		BGN	136,91	100,0	G	P	31.12.
Vetrocom Services AD	Sofia/ BG		BGN	0,10	65,0	G	P	31.12.
Wasserkraftwerke Weinfelden AG	Weinfelden		CHF	5,00	49,0	E	P	31.12.
Xamax AG	Olten		CHF	0,20	100,0	V	S	31.12.
3CA SAS	Paris/ FR		EUR	0,50	100,0	G	P	31.12.
3CB SAS	Paris/ FR		EUR	134,00	100,0	G	P	31.12.

1 Fusionnée avec Alpiq ZlIn s.r.o.

2 Fusionnée avec Alpiq Narzole S.r.l. et Idrovalsesia S.r.l.

3 Fusionnée avec EOS Trading SA et Avenir SA

4 Dont 300 mio CHF versés

5 Eolo Tempio Pausania S.r.l. a été rebaptisée Alpiq Wind Italia S.r.l.

6 Société simple

7 Dont 290 millions de CHF versés

8 Uno Energia S.p.A. intégrée dans Fonsnova Energia S.r.l. avant le changement de raison sociale en Unoenergia S.r.l.

Réseau

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Réseau SA Gösgen	Niedergösgen	CHF	130,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Réseau SA Lausanne	Lausanne	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
ETRANS SA	Laufenburg	CHF	7,50	33,3	E	S	31.12.
swissgrid sa	Laufenburg	CHF	15,00	32,6	E	S	31.12.

Sociétés holdings et de management

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Alpiq Central Europe SA	Niedergösgen	CHF	0,40	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Hydro France S.A.S.	Toulouse / FR	EUR	7,79	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Italia S.r.l.	Milan / IT	EUR	0,25	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Management SA	Olten	CHF	10,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Management Services Ltd.	St. Helier / JE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Nordic AS	Oslo / NO	NOK	1,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq Western Europe S.à r.l.	Luxembourg / LU	EUR	1,00	100,0	G	H	31.12.

Domaine opérationnel Energy Services

Unité opérationnelle AIT

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Holding et management							
Alpiq InTec SA	Olten	CHF	30,00	100,0	G	H	31.12.
Alpiq InTec Management SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Management S.r.l.	Milan / IT	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
Technique des transports							
Elektroline a.s.	Prague / CZ	EUR	0,17	100,0	G	S	31.12.
K+M Fahrleitungstechnik GmbH	Issenbüttel / DE	EUR	0,03	100,0	G	S	31.12.
Kummler + Matter SA	Zurich	CHF	2,50	100,0	G	S	31.12.
Mauerhofer et Zuber SA	Renens	CHF	1,70	100,0	G	S	31.12.
Technique et gestion des bâtiments							
Advens AG	Winterthour	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Albin Baeriswyl SA	Fribourg	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Burkhalter Bahntechnik AG	Zurich	CHF	0,25	50,0	E	S	31.12.
Alpiq EcoServices SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Infra SA	Zurich	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec (FL) AG	Schaan / LI	CHF	0,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Milano S.p.A.	Milan / IT	EUR	3,10	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Est SA	Zurich	CHF	7,85	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Romandie SA	Meyrin	CHF	1,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Tessin SA	Lugano	CHF	2,70	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Verona S.p.A.	Vérone / IT	EUR	2,00	100,0	G	S	31.12.
Alpiq InTec Ouest SA	Olten	CHF	5,90	100,0	G	S	31.12.
Alpiq Prozessautomation AG	Strengelbach	CHF	0,20	100,0	G	S	31.12.
Robert Schellenberg AG	Winterthour	CHF	0,15	100,0	G	S	31.12.

Unité opérationnelle AAT

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Holding et management							
Alpiq Anlagentechnik GmbH	Heidelberg/DE	EUR	25,00	100,0	G	H	31.12.
Technique de l'alimentation en énergie et de la communication (TEC)							
Elektro Stiller GmbH	Ronnenberg/DE	EUR	0,43	100,0	G	S	31.12.
Frankenluk AG	Bamberg/DE	EUR	2,81	100,0	G	S	31.12.
Frankenluk Energieanlagenbau GmbH	Bamberg/DE	EUR	1,28	100,0	G	S	31.12.
GA Austria GmbH	Alkoven/AT	EUR	0,04	100,0	G	S	31.12.
GA Bauleistungen GmbH	Rutesheim/DE	EUR	0,03	100,0	G	S	31.12.
GA Energieanlagenbau Nord GmbH	Hohenwarsleben/DE	EUR	2,00	100,0	G	S	31.12.
GA Energieanlagenbau Süd GmbH	Fellbach/DE	EUR	2,56	100,0	G	S	31.12.
GA Energo technik s.r.o. ¹	Plzeň/CZ	CZK	32,00	78,3	G	S	31.12.
GA Slovensko s.r.o.	Bratislava/SK	EUR	0,01	100,0	G	S	31.12.
GA Hochspannung Leitungsbau GmbH	Walsrode/DE	EUR	2,50	100,0	G	S	31.12.
GA Linel S.r.l.	Brixen/IT	EUR	0,10	51,0	G	S	31.12.
GA Netztechnik GmbH	Bietigheim-Bissingen/DE	EUR	1,30	100,0	G	S	31.12.
GA-Magyarország Kft.	Törökbálint/HU	HUF	102,38	100,0	G	S	31.12.
Martin Bohsung GmbH	Landau/DE	EUR	0,03	100,0	G	S	31.12.
Technique de l'énergie et des installations (TEI)							
Caliqua Anlagentechnik GmbH	Vienne Neudorf/AT	EUR	0,19	100,0	G	S	31.12.
ECM Ingenieur-Unternehmen für Energie- und Umwelttechnik GmbH	Munich/DE	EUR	0,05	100,0	G	S	31.12.
FINOW Rohrsysteme GmbH	Eberswalde/DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Ingenieurbüro Kiefer & Voß GmbH	Erlangen/DE	EUR	0,08	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Energie- und Umwelttechnik GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,10	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Hamburg GmbH	Hambourg/DE	EUR	0,77	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Heidelberg GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,50	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen München GmbH	Munich/DE	EUR	5,00	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Power Plants GmbH	Munich/DE	EUR	1,00	100,0	G	S	31.12.
Kraftanlagen Romania S.R.L.	Ploiesti/RO	RON	2,04	100,0	G	S	31.12.
Kraftszer Vállalkozási Kft.	Budapest/HU	HUF	198,00	90,0	G	S	31.12.
Autres							
GAH Pensions GmbH	Heidelberg/DE	EUR	0,26	100,0	G	S	31.12.

¹ Fusionnée avec JM-montáže s.r.o.

Participations financières

	Siège	Devise	Capital social en mio	Taux de participation directe en % (droits de vote)	Méthode de consolidation	Objet	Date de clôture des comptes
Capital Recovery Syndication Trust	St. Helier/JE	USD	2,66 ¹	9,8	J	S	31.12.
European Energy Exchange	Leipzig/DE	EUR	40,05	4,5	A	S	31.12.
New Energies Invest SA	Bâle	CHF	43,00	0,6	J	S	31.12.
Nordic Power Trading I Fund	Oslo/NO	NOK	1,04 ¹	10,7	J	S	31.12.
Powernext SA	Paris/FR	EUR	11,74	5,0	A	S	31.12.
VenCap9 LLC	Cayman Islands/KY	USD	357,00 ¹	0,9	J	S	31.12.

¹ Fund capital

Objet de la société

- N Négoce
- D Distribution et approvisionnement
- P Production
- S Service
- H Holding

Méthode de consolidation

- G Intégration globale
- E Mise en équivalence
- J Juste valeur
- A Coûts d'acquisition

Aperçu annuel 2007 – 2011 Groupe Alpiq

Compte de résultat

En mio de CHF	2007	2008	2009	2010	Avant corrections de valeur exceptionnelles 2011	Après corrections de valeur exceptionnelles 2011
Chiffre d'affaires net	13 452	12 897	14 822	14 104	13 984	13 961
Autres produits d'exploitation	247	390	312	278	249	- 574
Total des produits d'exploitation	13 699	13 287	15 134	14 382	14 233	13 387
Charges d'exploitation avant amortissements	- 12 446	- 12 006	- 13 589	- 12 910	- 13 102	- 13 351
Résultat avant financement, impôts sur le revenu et amortissements (EBITDA)	1 253	1 281	1 545	1 472	1 131	36
Amortissements	- 248	- 280	- 481	- 502	- 579	- 1 229
Résultat avant financement et impôts sur le revenu (EBIT)	1 005	1 001	1 064	970	552	- 1 193
Résultat financier	- 7	- 85	- 164	- 156	- 181	- 181
Impôts sur le revenu	- 220	- 183	- 224	- 169	- 113	28
Résultat net du Groupe	778	733	676	645	258	- 1 346
Participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net	- 315	- 10	- 10	- 7	- 16	21
Part des actionnaires d'Alpiq Holding dans le résultat net	463	723	666	638	242	- 1 325
Collaborateurs ¹	9 034	9 944	10 629	11 033	11 009	11 009

¹ Effectif moyen en postes à plein temps

2007 et 2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson

Bilan

En mio de CHF	2007	2008	2009	2010	Après corrections de valeur exceptionnelles 2011
Total du bilan	9 381	10 566	20 099	18 473	17 446
Actifs					
Actif immobilisé	5 356	5 884	14 302	13 793	11 454
Actif circulant	4 025	4 682	5 797	4 680	4 154
Actifs détenus en vue de la vente					1 838
Passifs					
Total des fonds propres	3 621	3 830	7 930	7 779	6 205
en % du total du bilan	38,6	36,2	39,5	42,1	35,6
Fonds étrangers	5 760	6 736	12 169	10 694	10 513
Passifs détenus en vue de la vente					728

Informations par action ¹

En CHF	2007	2008	2009	2010	2011
Valeur nominale	20	10	10	10	10
Cours boursier au 31.12	605	535	430	360	170
Plus haut	605	765	567	453	381
Plus bas	371	376	328	339	150
Nombre pondéré d'actions en circulation (en milliers d'unités)	12 326	21 261	26 749	27 190	27 190
Résultat net	38	34	25	23	-49
Dividende		10,00	8,70	8,70	2,00
Réduction de la valeur nominale	10,00				

¹ Toutes les valeurs intègrent le split d'actions effectué en novembre 2007

2007 et 2008: valeurs de l'ex-Groupe Atel hors EOS et Emosson



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Neuchâtel

Zurich, le 29 février 2012

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints d'Alpiq Holding SA, comprenant le compte de résultat, les produits et charges comptabilisés dans les fonds propres, le bilan, le variation des fonds propres, le tableau de financement et l'annexe (pages 72 - 153) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés

dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Alessandro Miolo
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Roger Müller
Expert-réviseur agréé

Comptes statutaires d'Alpiq Holding SA

Compte de résultat

Le produit total d'Alpiq Holding SA a diminué d'environ 200 millions de CHF par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement dû à la baisse prévue des produits de participation des filiales. Au niveau des produits financiers, on note une augmentation des gains de change réalisés grâce aux stratégies de couverture. Les charges financières nettes ont été alourdies par l'augmentation des charges d'intérêts ainsi que par l'évaluation négative des opérations d'intérêt et de couverture de change.

Pour Alpiq Holding SA, les faibles valeurs des participations portées au bilan ne nécessitent pas de corrections de valeur exceptionnelles pour l'exercice 2011.

Bilan

Le total du bilan s'est inscrit en hausse d'environ 450 millions de CHF ou 6%. Cette évolution tient à l'augmentation des dettes financières qui ont été essentiellement contractées pour couvrir les besoins de financement du Groupe relatifs aux projets d'investissement. Les variations des autres postes à l'actif et au passif du bilan ont évolué dans les fourchettes habituelles.

Compte de résultat

En CHF	Note	2010	2011
Produits			
Produits financiers	2	142 378 347	207 652 381
Produits des participations	3	698 384 399	456 206 662
Autres produits		48 416 373	46 346 101
Produits exceptionnels		21 484 034	3 239 665
Total des produits		910 663 153	713 444 809
Charges			
Charges financières	4	200 496 739	370 893 855
Impôts		6 265 599	1 473 591
Autres charges		35 929 526	40 980 168
Amortissements		4 940 412	5 164 765
Total des charges		247 632 276	418 512 379
Bénéfice annuel		663 030 877	294 932 430

Bilan

Actifs

En CHF	Note	31.12.2010	31.12.2011
Immobilisations incorporelles		19 761 651	14 821 238
Participations	5	5 314 293 163	6 090 061 621
Prêts octroyés	6	971 858 879	1 583 523 454
Actif immobilisé		6 305 913 693	7 688 406 313
Créances à court terme	7	62 777 423	64 901 501
Comptes de régularisation		665 752	703 414
Valeurs		5 367 665	9 421 450
Liquidités		1 214 572 245	274 164 837
Actif circulant		1 283 383 085	349 191 202
Total des actifs		7 589 296 778	8 037 597 515

Passifs

En CHF	Note	31.12.2010	31.12.2011
Capital-actions		271 898 730	271 898 730
Agio		3 565 537	3 565 537
Réserves issues d'apports de capital		1 273 584 745	1 273 584 745
Réserves générales		53 332 560	53 332 560
Bénéfice au bilan		829 970 160	888 350 695
Fonds propres	8	2 432 351 732	2 490 732 267
Provisions		32 176 646	40 778 516
Emprunts	9	2 500 000 000	2 975 000 000
Prêts passifs	10	1 185 000 000	805 000 000
Fonds étrangers à long terme		3 685 000 000	3 780 000 000
Passifs à court terme	11	1 317 992 899	1 581 258 527
Comptes de régularisation		121 775 501	144 828 205
Capitaux étrangers à court terme		1 439 768 400	1 726 086 732
Total des passifs		7 589 296 778	8 037 597 515

Annexe aux comptes annuels

1 Remarques préliminaires

Les états financiers d'Alpiq Holding SA ont été établis en conformité avec le droit suisse sur les sociétés anonymes. Les explications ci-dessous comprennent également les informations exigées par l'art. 663 b CO et l'art. 663 b bis CO. Au sens de l'art. 663a CO, sont considérées comme faisant partie des sociétés du Groupe les filiales et sociétés en participation mentionnées à partir de la page 147 ainsi que leurs sociétés membres.

2 Produits financiers

En milliers de CHF	2010	2011
Produits d'intérêts des sociétés du Groupe et des actionnaires	92 369	55 289
Produits d'intérêts de tiers	944	1 349
Autres produits financiers des sociétés du Groupe et des actionnaires	5 164	4 683
Autres produits financiers de tiers	20	5 706
Bénéfice sur les cours	43 881	140 625
Total	142 378	207 652

3 Produits des participations

Les produits des participations englobent les revenus de dividendes de filiales.

4 Charges financières

En milliers de CHF	2010	2011
Charges d'intérêts des sociétés du Groupe et des actionnaires	33 685	24 714
Charges d'intérêts de tiers	74 902	108 637
Autres charges financières des sociétés du Groupe et des actionnaires	19	
Autres produits financiers de tiers	7 259	24 787
Perte de cours	84 632	212 756
Total	200 497	370 894

5 Participations

Un aperçu des principales participations est disponible à partir de la page 147.

A la date de clôture du bilan, le montant des passifs pour versements en capital s'élève à 200 millions de CHF.

6 Prêts octroyés

Ce poste comprend essentiellement les créances de prêt à long terme vis-à-vis des sociétés du Groupe ainsi qu'un prêt subordonné accordé à une société du Groupe pour un montant de 300 millions de CHF.

7 Créances à court terme

En milliers de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Sociétés du Groupe	36 135	62 593
Tiers	26 642	2 309
Total	62 777	64 902

Les créances à court terme englobent les créances financières à court terme ainsi que la TVA et les impôts anticipés à recouvrer.

8 Fonds propres

En milliers de CHF	Capital actions	Agio	Réserve des dotations en capital	Réserves générales	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2009	271 899	3 565	1 273 585	53 333	403 491	2 005 873
Distribution de dividendes					- 236 552	- 236 552
Bénéfice annuel					663 031	663 031
Etat au 31.12.2010	271 899	3 565	1 273 585	53 333	829 970	2 432 352
Distribution de dividendes					- 236 552	- 236 552
Bénéfice annuel					294 932	294 932
Etat au 31.12.2011	271 899	3 565	1 273 585	53 333	888 350	2 490 732

Capital autorisé

Comme l'année précédente, Alpiq Holding SA ne disposait pas de capital autorisé à la date de clôture du 31 décembre 2011.

Principaux actionnaires

Les principaux actionnaires d'Alpiq Holding SA sont indiqués sous la note 19 des comptes consolidés.

Actions propres

Les informations sur les actions propres sont publiées dans les comptes consolidés sous «Variation des fonds propres».

9 Emprunts

En milliers de CHF	Echéance	Remboursable au plus tôt le	Taux d'intérêt en %	Valeur nominale au 31.12.2010	Valeur nominale au 31.12.2011
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2003 / 2013	16.09.2013	3 1/8	300 000	300 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2014	10.02.2014	3	200 000	200 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2006 / 2014	22.09.2014	2 7/8	125 000	125 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2014	30.10.2014	3 3/8	25 000	25 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2014	30.10.2014	3 3/8	150 000	150 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2008 / 2015	25.03.2015	3 1/4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2015	03.07.2015	3 1/4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2011 / 2016	20.09.2016	1 3/8	-	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2017	10.02.2017	4	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA ¹	2006 / 2018	01.03.2018	2 5/8	250 000	250 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2018	30.10.2018	3 7/8	160 000	160 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2008 / 2018	30.10.2018	3 7/8	40 000	40 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2009 / 2019	25.11.2019	3	500 000	500 000
Obligation à taux fixe Alpiq Holding SA	2011 / 2021	20.09.2021	2 1/4	-	225 000

¹ Emprunts d'Alpiq SA et d'Alpiq Suisse SA repris par Alpiq Holding SA dans le cadre du changement de débiteur en décembre 2010.

A la date de clôture, l'intérêt pondéré des obligations émises, rapporté à la valeur nominale, est de 2,99% (année précédente: 3,22%).

10 Prêts passifs

En milliers de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Actionnaires	520 000	320 000
Sociétés du Groupe	10 000	10 000
Tiers	655 000	475 000
Total	1 185 000	805 000

La durée résiduelle des prêts passifs s'étend de 1 à 9 ans. Le taux d'intérêt moyen pondéré est de 2,93 % à la date de clôture (contre 3,00 % l'année précédente).

11 Passifs à court terme

En milliers de CHF	31.12.2010	31.12.2011
Actionnaires	300 000	300 000
Sociétés du Groupe	765 785	503 837
Tiers	252 208	777 422
Total	1 317 993	1 581 259

Les dettes à court terme envers des tiers comprennent les prêts qui doivent être remboursés dans les 12 mois ainsi que les engagements dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée, la caisse de compensation et les dividendes non versés.

12 Passifs éventuels

Au 31.12.2011, le montant global des engagements de garantie en faveur de sociétés du Groupe et de tiers s'élève à 1 284 millions de CHF (31.12.2010: 1 428 millions de CHF).

13 Informations sur les rémunérations et participations du Conseil d'administration, de la Direction générale et des parties liées

Les principes applicables aux rémunérations versées au Conseil d'administration et à la Direction générale sont détaillés dans le rapport de rémunération à partir de la page 50.

Indemnités versées aux membres actuels et partis au cours de la période sous revue du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2011

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS / AI)
Hans E. Schweickardt	Président du CA/ Président du SB depuis le 25.8.2011	968,6	47,5	96,1
Christian Wanner	Vice-président du CA/ Membre du CNR/ Membre du SB depuis le 25.8.2011	288,0	18,0	16,1
Pierre Aumont	Membre du CA/ Membre du CNR depuis le 28.4.2011	204,0	13,0	
Hans Büttiker	Membre du CA/ Membre du CNR	221,0	13,5	18,5
Claude Lässer	Membre du CA	166,0	12,0	5,4
Frédéric Mayoux	Membre du CA depuis le 28.4.2011	110,7	8,0	
Daniel Mouchet	Membre du CA	167,8	12,0	
Guy Mustaki	Membre du CA/ Président du CNR/ Membre du SB depuis le 25.8.2011	283,0	17,0	40,0
Jean-Yves Pidoux	Membre du CA/ Membre de l'ARC	205,0	13,5	
Alex Stebler	Membre du CA/ Membre de l'ARC	205,0	13,5	23,4
Urs Steiner	Membre du CA/ Membre de l'ARC	205,0	13,5	
Philippe Torrion	Membre du CA depuis le 28.4.2011	90,7	8,0	
Stéphane Tortajada	Membre du CA depuis le 28.4.2011/ Président de l'ARC depuis le 28.4.2011/ Membre du SB depuis le 25.8.2011	185,7	11,8	
Total pour les membres du Conseil d'administration actifs au 31.12.2011		3 300,5	201,3	199,5
Marc Boudier	Vice-président du CA jusqu'au 28.4.2011/ Président de l'ARC jusqu'au 28.4.2011/ Membre du CNR jusqu'au 28.4.2011	101,0	6,7	
Guillaume de Forceville	Membre du CA jusqu'au 28.4.2011	55,3	4,0	
Philippe V. Huet	Membre du CA jusqu'au 28.4.2011	51,3	4,0	
Total Conseil d'administration		3 508,1	216,0	199,5

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

SB = Sounding Board

Les rémunérations englobent les indemnités pour le mandat CA, les jetons de présence ainsi que la rémunération de membre du CNR, de l'ARC ou du SB. Les bases de rémunération n'ont pas été augmentées par rapport à 2010; la hausse des rémunérations de l'exercice 2011 est la conséquence du plus grand nombre de réunions rendues nécessaires par la restructuration actuelle.

En sa qualité de président du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA, Hans E. Schweickardt occupe un emploi fixe avec un taux d'activité de 100 %. Les revenus annexes issus d'autres activités pour le compte du Groupe Alpiq sont imputés à l'entreprise. Hans E. Schweickardt assume la fonction de CEO ad interim depuis le 30 septembre 2011. A ce titre, il n'a perçu aucune rémunération supplémentaire et n'a donc pas participé au programme de bonus de la Direction générale.

Indemnités versées aux membres actuels et partis au cours de la période sous revue du Conseil d'administration et des comités au débit des comptes annuels 2010

En milliers de CHF		Rémunération fixe	Frais	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, AVS / AI)
Hans E. Schweickardt	Président du CA	902,6	39,0	108,6
Marc Boudier	Vice-président du CA / Président de l'ARC / Membre du CNR	267,0	20,0	
Christian Wanner	Vice-président du CA / Membre du CNR	217,0	16,5	7,6
Pierre Aumont	Membre du CA	166,0	12,0	
Hans Büttiker	Membre du CA / Membre du CNR	197,0	13,5	14,6
Guillaume de Forceville	Membre du CA	158,0	12,0	
Philippe V. Huet	Membre du CA	158,0	12,0	
Claude Lässer	Membre du CA	166,0	12,0	5,3
Daniel Mouchet	Membre du CA	164,8	12,0	
Guy Mustaki	Membre du CA / Président du CNR	212,0	15,5	28,8
Jean-Yves Pidoux	Membre du CA / Membre de l'ARC	197,0	13,5	
Alex Stebler	Membre du CA / Membre de l'ARC	201,0	13,5	22,7
Urs Steiner	Membre du CA / Membre de l'ARC	201,0	13,5	
Total pour les membres du Conseil d'administration actifs au 31.12.2010		3 207,4	205,0	187,6
Giuliano Zuccoli	Membre du CA jusqu'au 30.3.2010	32,5	3,0	3,5
Total Conseil d'administration		3 239,9	208,0	191,1

CA = Conseil d'administration

ARC = Audit and Risk Committee

CNR = Comité de nomination et de rémunération

Les rémunérations englobent les indemnités pour le mandat CA, les jetons de présence ainsi que la rémunération de membre du CNR ou de l'ARC.

En sa qualité de président du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA, Hans E. Schweickardt occupait déjà un emploi fixe avec un taux d'activité de 100 % en 2010. Durant la même période, tous les revenus annexes issus d'autres activités pour le compte du Groupe Alpiq ont été imputés à l'entreprise. Par comparaison avec le rapport de l'exercice précédent, l'information concernant les indemnités versées a été adaptée à la présentation de l'exercice 2011.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2011

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	4 863,0	1 041,2	83,9	2 158,9
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Giovanni Leonardi (CEO jusqu'au 29.9.2011) ¹	1 050,0	88,3	16,9	275,3

1 Hans E. Schweickardt assume la fonction de CEO ad interim depuis le 30 septembre 2011. A ce titre, il n'a perçu aucune rémunération supplémentaire et n'a donc pas participé au programme de bonus de la Direction générale.

Tous les montants publiés englobent les prestations contractuelles versées jusqu'à la fin de l'année aux membres de la Direction générale partis au cours de la période sous revue. Pour Giovanni Leonardi, Herbert Niklaus et Peter Heydecker, les prestations ont été prises en compte jusqu'à la fin de leur contrat au 31 décembre 2012. Pour l'exercice 2012, 1 110 milliers de CHF ont été affectés aux rémunérations fixes, 684 milliers de CHF au bonus, 19 milliers de CHF aux prestations en nature, 261 milliers de CHF aux prestations de prévoyance et 78 milliers de CHF aux indemnités forfaitaires.

Une indemnité forfaitaire annuelle de 24 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CEO), cette indemnité s'est montée à 30 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 304 milliers de CHF.

Le compte de résultat est déterminant pour le montant des bonus versés. Le versement des bonus 2011 aura lieu après l'Assemblée générale en mai 2012. Les montants susmentionnés comprennent les ajustements de bonus qui se rapportent au décompte et à la distribution des exercices précédents: 2 700,3 milliers de CHF pour l'ensemble de la Direction générale et 533,7 milliers de CHF pour le CEO.

Rémunérations versées aux membres de la Direction générale au débit des comptes annuels 2010

En milliers de CHF	Traitements bruts (fixes)	Traitements bruts (bonus)	Prestations en nature (véhicule et autres)	Prestations de prévoyance (prévoyance professionnelle, accidents)
Total Direction générale	3 025,0	6 794,5	59,4	1 885,2
Dont rémunération la plus élevée pour le membre Giovanni Leonardi (CEO)	525,0	1 228,7	6,3	242,3

Une indemnité forfaitaire de 24 milliers de CHF a également été versée à chaque membre de la Direction générale. Pour le membre ayant reçu la rémunération la plus élevée (CEO), cette indemnité s'est montée à 30 milliers de CHF. La somme totale des indemnités forfaitaires versées à la Direction générale s'est élevée à 222 milliers de CHF.

Les montants susmentionnés comprennent les bonus versés a posteriori pour l'exercice précédent: 1 034,5 milliers de CHF à l'ensemble de la direction générale, 253,7 milliers de CHF au CEO.

Actions détenues par les membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

		Nombre 2010	Nombre 2011
Hans E. Schweickardt	Président du CA/ CEO a.i. depuis le 30.9.2011	200	200
Hans Büttiker	Membre du CA	501	501
Alex Stebler	Membre du CA	268	269
Urs Steiner	Membre du CA	19	21
Giovanni Leonardi	CEO jusqu'au 29.9.2011	300	1)
Benoît Revaz	Membre de la DG	72	72
Heinz Saner	Membre de la DG jusqu'au 30.6.2011	8	1)
Antonio M. Taormina	Membre de la DG jusqu'au 30.6.2011	40	1)
Michael Wider	Membre de la DG	52	52
Total		1460	1115

1) non recensé

14 Evaluation des risques

L'évaluation des risques d'Alpiq Holding SA s'effectue dans le cadre général de la gestion des risques du Groupe Alpiq. Le Groupe Alpiq dispose d'une gestion des risques implémentée à l'échelle globale qui évalue périodiquement les risques de chaque société du Groupe. Sur la base de l'identification des risques réalisée chaque année par la direction du Groupe, les principaux risques sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de leurs conséquences. Le Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA prend des mesures pour éviter, réduire ou couvrir ces risques. Pour pouvoir réagir de façon flexible aux évolutions dans l'environnement de risque, la direction du Groupe peut mandater des enquêtes ad hoc approfondies sur les risques. La dernière évaluation des risques a été approuvée le 15 décembre 2011 par le Conseil d'administration.

Proposition du Conseil d'administration

Utilisation du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale que le bénéfice au bilan se compose de

CHF	
Bénéfice annuel 2011 selon le compte de résultat de	294 932 430
Bénéfice reporté de l'exercice précédent de	593 418 265
Total	888 350 695
soit utilisé comme suit:	
Attribution à la réserve générale	0
Report à nouveau	888 350 695

Attribution des réserves légales (réserves de dotations en capital) aux réserves disponibles et versement provenant des réserves exempté d'impôt anticipé

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale 2012 le versement d'un dividende de 2,00 CHF (exercice précédent: 8,70 CHF) par action nominative sous la forme d'un remboursement de dotations en capital sans déduction de l'impôt anticipé. Dans la mesure où la proposition est approuvée par les actionnaires, le montant des dividendes versés s'élèvera à 54 379 746 CHF.

CHF	
Attribution des réserves de dotations en capital aux réserves disponibles	54 379 746
Versement exempté d'impôt anticipé de 2,00 CHF par action nominative	- 54 379 746

Ci cette demande est acceptée, le versement aura lieu à partir du 4 mai 2012 conformément aux instructions inscrites au registre des actions.



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Alpiq Holding SA, Neuchâtel

Zurich, le 29 février 2012

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Alpiq Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe (pages 160 - 170) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Alessandro Miolo
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Roger Müller
Expert-réviseur agréé

Unités

Monnaies

ALL	lek albanais
BGN	lev bulgare
CHF	franc suisse
CZK	couronne tchèque
DKK	couronne danoise
EUR	euro
HRK	kuna croate
HUF	forint hongrois
LTL	litas lituanien
MKD	denar macédonien
NOK	couronne norvégienne
PLN	zloty polonais
RON	leu roumain
RSD	dinar serbe
SEK	couronne suédoise
TRY	lire turque
UAH	hryvnia ukrainienne
USD	dollar américain

mio	million
mrd	milliard

Energie

kWh	kilowattheure
MWh	mégawattheure (1 MWh = 1000 kWh)
GWh	gigawattheure (1 GWh = 1000 MWh)
TWh	térawattheure (1 TWh = 1000 GWh)
TJ	térajoule (1 TJ = 0,2778 GWh)

Puissance

kW	kilowatt (1 kW = 1000 watt)
MW	mégawatt (1 MW = 1000 kilowatt)
GW	gigawatt (1 GW = 1000 mégawatt)
MWe	mégawatt électrique
MWth	mégawatt thermique

Calendrier

26 avril 2012:
Assemblée générale

Mai 2012:
Rapport trimestriel 1/2012

Août 2012:
Rapport semestriel

Novembre 2012:
Rapport trimestriel 3/2012

Mars 2013:
Communiqué de presse
sur l'exercice 2012
Conférence de presse sur le bilan

25 avril 2013:
Assemblée générale

Contacts

Investor Relations
Kurt Baumgartner, CFO
T +41 62 286 71 11
F +41 62 286 76 67
investors@alpiq.com

Corporate Communications
Martin Stutz
T +41 62 286 71 11
F +41 62 286 76 69
info@alpiq.com

Editeur

Alpiq Holding SA, www.alpiq.com

Impression: Dietschi AG, Olten

Le rapport de gestion 2011 est
publié en allemand, en français
et en anglais.

Photos

Couverture: Lac du Vieux Emosson
Page 2: Gare Zurich Hardbrücke

Rapport de gestion interactif

reports.alpiq.com



MIX
Papier aus verantwortungsvollen Quellen
Papier issu de sources responsables
Paper from responsible sources
FSC® C001928



Alpiq Holding SA

www.alpiq.com